que sais-je ?

LA FORMATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

JACQUES ALLIÈRES



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

QUE SAIS-JE ?

La formation de la langue française

JACQUES ALLIÈRES
Professeur à l'Université de Toulouse-Le Mirail

Troisième édition corrigée

17e mille



TRANSCRIPTION PHONÉTIQUE
(Système de l'Association Phonétique Internationale)

a	*mal*	œ	*meurt*	ə	*mener*	j	*miette*				
ɑ	*mâle*	ø	*meule*	ɑ̃	*ment*	ɥ	*muette*				
ɛ	*mêle*	y	*mule*	ɛ̃	*main*	w	*mouette*				
e	*aimé*	ɔ	*molle*	ɔ̃	*mon*						
i	*mille*	o	*môle*	œ̃	*Meung*						
		u	*moule*								
p	*pou*	t	*tout*	k	*cou*	f	*fou*	s	*sou*	ʃ	*chou*
b	*bout*	d	*doux*	g	*goût*	v	*vous*	z	*zou !*	ʒ	*joue*
m	*mou*	n	*nous*			ɲ	*gnouf, agneau*				

l *loup*
r/R *roue*
(r apical comme en italien ou en espagnol ; R dorsal de Paris)

Pour l'ancien français : ŭ esp. *causa*
ĭ — *aceite*

θ angl. th*ing*
ð — th*at*
ç allem. *Licht*
x — *Loch*, esp. *dejar*
tʃ angl. che*ap*, esp. *leche*, it. *cento*
dʒ — *job*, *gin*, it. *gente*

ʎ it. *fi*glio, esp. ll*ano*
k̡ fr. pop. *bouti*quier, qu*atre*
ʈ — *tiers*, basque tt*ipi*
ɖ — *adieu*, — *jo*
ŋ angl. *thi*ng

ISBN 2 13 041478 8

Dépôt légal — 1re édition : 1982
3e édition corrigée : 1996, août

AVANT-PROPOS

La « philologie » française, telle qu'on l'enseigne dans nos universités, a connu depuis peu une étrange mutation. Naguère, l'année qui lui était consacrée devait permettre à l'étudiant de licence, généralement formé aux disciplines classiques, ou tout au moins latiniste, de se faire une idée relativement précise de la façon dont notre langue s'est peu à peu dégagée d'un latin vulgaire lui-même mal connu mais héritier direct du latin classique. Cette matière certes difficile, déroutante pour un « littéraire », qui, de surcroît mal enseignée, finissait par devenir la « bête noire » de plus d'un futur professeur, semble aujourd'hui de plus en plus décriée, en attendant de se voir frappée d'interdit. Sans doute peut-on discuter la valeur, et même le bien-fondé, des prémisses et des hypothèses sur lesquelles repose cet édifice de la « grammaire historique » que nos prédécesseurs ont mis des générations à construire. Il n'en demeure pas moins paradoxal de voir une civilisation de plus en plus pénétrée d'historicité — à commencer par ses courants marxistes — rejeter avec l'histoire de la langue l'étude d'un développement qui intéresse aussi bien le langage comme outil de communication sociale que les structures de la société qui en use, sans parler du simple désir de savoir. On peut comprendre certaines raisons de ce rejet : d'abord, les écoles américaines de linguistique structurale, préoccupées de décrire et d'analyser des idiomes sans tradition écrite comme c'est le cas des parlers indiens, ont inventé des méthodes d'investigation adéquates, dont la diffusion parmi nous a pu induire les jeunes linguistes à penser que

la perspective « diachronique » (historique) est fausse et surannée, au surplus inutile, et que la linguistique ne peut être que « synchronique »; ensuite, on sait de moins en moins le latin, et les cours d'initiation organisés pour les étudiants non latinistes ne peuvent équivaloir à la formation que dispensaient les lycées et collèges d'avant-guerre, de sorte que le point de départ de l'évolution est aujourd'hui aussi étranger aux apprentis « philologues » que le processus lui-même ; enfin, la fréquente polarisation des études de philologie sur la phonétique, sous son aspect strictement articulatoire de surcroît, achève de les rendre arides et peu convaincantes — ceci pour les raisons que nous aborderons ici en temps utile.

Le présent petit livre ne saurait, dans la large perspective qu'il adopte, prétendre évidemment à l'exhaustivité et chercher à concurrencer de ce fait les importants ouvrages qui, de ceux d'E. Bourciez et P. Fouché à ceux de R.-L. Wagner, G. Moignet, F. de La Chaussée ou G. Zink, pour ne citer que les principaux, exposent en détail la masse des faits en s'efforçant de les classer tous et d'en rendre compte. Il voudrait, bien au contraire, préparer l'étudiant à leur lecture, en lui offrant sous une forme très condensée l'essentiel de ce qu'il devrait savoir, tant en « diachronie » qu'en « synchronie », à un niveau souvent bien élémentaire, pour aborder l'étude d'une matière passionnante, partie fondamentale de l'histoire de notre culture.

INTRODUCTION

LA PLACE DU FRANÇAIS DANS LES LANGUES ROMANES : SUBSTRATS ET SUPERSTRATS

I. — Généralités

Née dans l'Ile-de-France, région dont le « patois » n'a jamais été que la variante populaire du français, notre langue est avant tout l'héritière directe du latin importé en Gaule par les conquérants romains.

Comme telle, elle est la sœur de l'occitan et des parlers « francoprovençaux » de la région savoyarde, tandis qu'un cousinage moins direct la lie aux autres langues romanes — catalan, espagnol, portugais, rhéto-roman, italien, sarde, roumain — et à leurs dialectes. Elle doit ses traits différentiels et particuliers essentiellement aux langues avec lesquelles le latin s'est trouvé en contact direct : gaulois dans la bouche des habitants de la Gaule septentrionale, qui l'ont abandonné progressivement au profit du latin, germanique parlé lors des Grandes Invasions du ve siècle par les populations franques qui, venues s'installer sur notre territoire, délaissèrent elles aussi leur langue maternelle pour le roman primitif qui s'y trouvait alors en usage depuis. Les uns comme les autres ont imprimé à l'idiome qu'ils adoptaient des habitudes linguistiques (« accent », calques divers, emprunts lexicaux) propres à leur langue d'origine, selon des processus interférentiels appelés faits de « substrat » dans le cas du gaulois, de « superstrat » dans celui du germanique.

L'histoire militaire, l'économie, la politique ont fait le reste, permettant à Paris d'affirmer sa prépondérance sur la France septentrionale, puis méridionale, leur imposant de ce fait sa langue pour des raisons tant de prestige que d'autorité.

Les divers parlers romans précités se distinguent les uns des autres par des traits qui ressortissent aux divers domaines du langage : évolutions phonétiques divergentes à partir du latin, choix morphosyntaxiques distincts — le lexique reste à part. Nous allons tâcher de caractériser ainsi chaque fraction du domaine roman, à commencer par les plus vastes, pour aboutir à une définition du français.

II. — Romania occidentale et Romania orientale

Leur frontière est représentée *grosso modo* par un faisceau de lignes « isophones » reliant en Italie le port de la Spezia à la ville de Rimini, les traits différentiels sont des traits *phonétiques.*

1. -*S* latin : *conservé à l'ouest, s'amuit à l'est.*

Ex. TRĒS « trois » : port. *três*, esp. cat. occ. *tres*, fr. *trois*, rhét. *treis*/ ital. *tre*, roum. *trei*.

2. *K* + consonne : *se résout en* yod ([j]) *à l'ouest, s'assimile ou reste occlusif à l'est :*

Ex. FACTU « fait », DĪRĒCTU « droit », NOCTE « nuit » : port. *feito, direito, noite*, esp. *hecho, derecho, noche*, cat. *fet, dret, nit*, occ. *fait, dreit, nuòit*, fr. *fait, droit, nuit*, rhét. *fatg, dretg, notg*/ ital. *fatto, diritto, notte*, roum. *fapt* (subst.), *drept, noapte*.

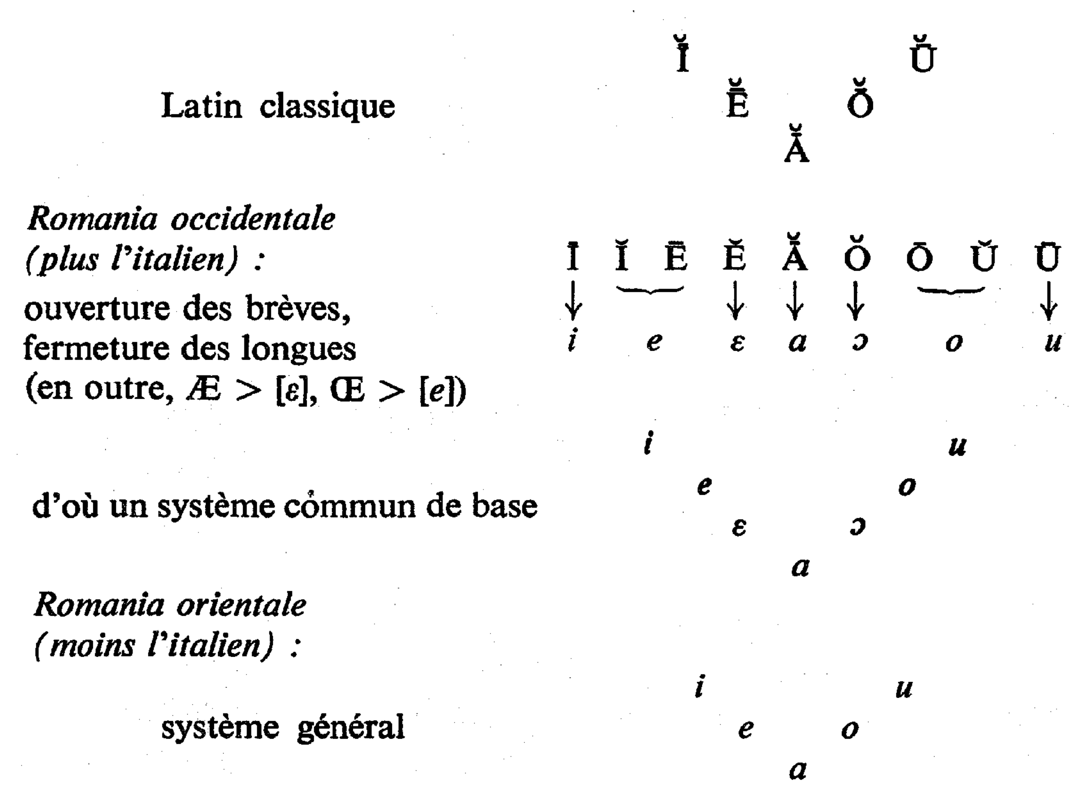
3. *a)* Occlusives (sourdes) géminées : *réduites à l'ouest, se maintiennent à l'est* (mais le roumain a simplifié lui aussi les géminées, peut-être sous une influence slave) ; parallèlement, *b)* les occlusives simples et *s* s'affaiblissent (sonorisations, spirantisations) à l'ouest, se conservent intactes à l'est, sauf exception en italien, proche de la Romania occidentale :

Ex. 3. *a)* CUPPA « coupe », *BATTŪTU/ĪTU « battu », VACCA « vache » : port. - esp. *copa batido vaca*, cat. occ. *copa batut vaca*, fr. *coupe bat(t)u vache*, rhét. *cop(p)a batiu vac(c)a* (1) / it. *coppa battuto vacca*, roum. *cupă bătut vacă*.

(1) En français et en rhéto-roman, les consonnes doubles ne notent pas des géminées.

3. *b)* SAPŌNE « savon », CANTĀTA « chantée », PLICĀRE « plier » : pg. *sabão cantada chegar*, esp. *jabón cantada llegar*, cat. *sabó cantada plegar*, occ. *sabon cantada plegar*, fr. *savon chantée pleiier ployer*, rhét. *savun cantada plajar* / it. *sapone cantata*, URTĪCA *ortica* (mais RĪPA *riva*, STRATA > *strada*, *piegare*), roum. *săpun cântată (a) pleca.*

4. Consécutivement à la disparition des oppositions vocaliques quantitatives au profit d'oppositions qualitatives (timbre), le système latin à *trois* degrés d'aperture se mue à l'*ouest, italien y compris* en l'occurrence, en un système de base à *quatre* degrés (réduit ensuite à trois localement, comme en castillan), tandis que l'*est (moins l'italien)* conserve les *trois* degrés, avec une distribution variable des timbres primitifs :



point d'aboutissement de processus variables :

1. Sarde : conservation des oppositions de timbre latines avec effacement des oppositions de quantité;
2. Dialectes d'Italie méridionale : Ĕ > [*e*], Ē et Ĭ > [*i*]
   Ŏ > [*o*], Ō et Ŭ > [*u*]
3. Roumain : Ē et Ĭ > [*e*], mais Ŭ > [*u*], Ŏ > [*o*] (cf. sarde).

Illustrations (compte non tenu du détail des évolutions particulières : seule importe la similitude ou la différence de traitement des phonèmes primitifs) :

1° Base latine classique (la distribution géographique des lexèmes impose l'utilisation de plusieurs exemples dans certains cas) : A SALE, Ĕ PĔDE/FĔLE, Ē TĒLA/TRĒS/CATĒNA/CRĒDO, Ĭ *PĬRA (cl. -UM)/PĬLU/LĬGO, Ī FĪLU, Ŏ NŎVE/RŎTA, Ō FLŌRE/VŌCE/NŌDU, Ŭ DŬOS/GŬLA/NŬCE/CRŬCE, Ū LŪNA.

2° Romania occidentale (plus italien) : ancien français *sel*, *pié*, *teile-peire (toile-poire)*, *fil*, *nuef (neuf)*, *flor-dos (fleur-deux)*, *lune*; occitan *sal*, *pè*, *tela-pera*, *fil*, *nòu*, *flor-dos*, *luna*; castillan *sal*, *pié*, *tela-pera*, *hilo*, *nueve*, *flor-dos*, *luna*; portugais, *sal*, *pé*, *três-pêra*, *fio*, *nove* ([ɔ]), *flor-dois* ([*o*]), *lua*; rhéto-roman (engadinois) *sel*, *pè*, *taila-pair*, *fil*, *nouv*, *nuf-dus*, *glüna* (*gl* = [ʎ]), italien *sale*, *piede* ([*j*ɛ]), *tela-pera* ([*e*]), *filo*, *nuove* ([*w*ɔ]), *fiore-gola* ([*o*]), *luna*.

3° Romania orientale (moins l'italien) : sarde *sale*, *pè-kadèna*, *pira-filu*, *nòe-flòre*, *nuke-luna*; dialectes d'Italie méridionale *sale*, *pèdi*, *tila-pilu-filu*, *ròta*, *vuci-cruci-luna*; roumain *sare*, *fiere*, *cred-leg*, *fir*, *nouă-nod*, *gură-lună*.

III. — Gallo-Romania et reste de la Romania occidentale

Les Pyrénées séparent la Gallo-Romania de l'Ibéro-Romania — mis à part le catalan, qui constitue une sorte de « langue-pont » entre les deux, avec une certaine prépondérance de traits gallo-romans —, les Alpes (malgré quelques vallées occitanophones sur le versant oriental) de l'Italo-Romania. En Suisse, où la répartition est plus délicate, la région « romande », à l'ouest, est gallo-romane, et le rhétique, ou « romanche », comme du reste les parlers alpins et piémontais d'Italie, partagent de nombreux traits avec le gallo-roman.

		Gallo-roman	Ibéro-roman	Italo-roman
Ū : LŪNA		[*y*] : fr. *lune* [*lyn*] occ. *luna* [ˈ*lyno*]	[*u*] : port. *lua* [ˈ*luɐ*] cast. *luna* [ˈ*luna*] cat. *lluna* [ˈ*ʎunə*]	[*u*] : tosc. *luna* [ˈ*luna*] mais piém. [ˈ*lyna*] En Suisse engad. [ˈ*ʎyna*]
	Voyelles atones finales autres que -A			
-E/-I	MARE	oïl *mer* oc-cat. *mar*	port. cast. *mar* mais	it. *mare*
	PERDIT	oïl *perd* oc *pèrd* cat. *perd*	port. *perde* cast. *pierde*	it. *perde*
-O/-U	OCTO	oïl *huit* oc *uèit* cat. *vuit*	port. *oito* cast. *ocho*	it. *otto*
	MŪRU	oïl-oc ([*y*]), cat. ([*u*]) *mur*	port. cast. *muro*	it. *muro*
	Diphtongaison conditionnée			
Ĕ	LECTU	oïl *lit* oc *lièit* cat. *llit*	port. *leito* cast. *lecho*	it. *letto*
Ŏ	Cf. *supra* OCTO.			

IV. — **Oïl ~ oc ~ francoprovençal** (cf. carte p. 115)

Nous ne pouvons ici, faute de place, énoncer tout le détail des faits. Nous nous contenterons de donner donc les trois formes (langue ancienne) précédées de leur étymon :

1. Oïl = frprov./occitan

*TALIĀRE
taillier = taillier/talhar
TERRAS *terres = terres/tèrras*
*SIAT *soit = seit/sia*
*RECĬPIT *reçoit = receit/recep*
*PETTIA
piece = °pieci (1)*/pèça*
PEDE *pié = pie/pè*
SOROR *suer = suer/sor(re)*
TĒLA *toile = teila/tela*
NEPŌTE *neveu = nevou/nebot*

*SAPĒRE
savoir = saveir/saber
SĒTA *soie = seia/seda*
PACĀTU *paiié = paié/pagat*
RATIŌNE *raison = raison/razon*
*MALE HABITU
malade = °malado/malaut(e), -apte, -aude
SAPIS *ses = °sas/saps*
*FOCACEA *foace = °foiaci/fogaça*
SAPIDU *sade = °sado/sabe*
FRAXINU *fraisne = °fraino/fraisse*

2. Oïl/frprov. = occitan

PRATU *pré/pra = prat*
TERRA *terre/terra = tèrra*
VIA *voie/vi = via*
LECTU *lit/liet = lieit liech*
*JOVIS DIES
juesdi/(di)jos = (di)jous
*KRIPJA
creche/°creipi = crepia, crepcha
PULICE *puce/°puzi = piuze*

PERDITA *perte/perda = pèrda*
*MANICA *manche/°mangi = manga, marga*
PANE *pain/pan = pa(n)*
COMES *cuens/cons = coms*
MASCULU
masle/°masclo = mascle
*BOSK
bois/bosc = bosc
ALBA *aube/alba = alba*

3. Solutions exclusives de chaque aire (oïl/frprov./occitan)

VENIT *vient/vin/ven*
*FOLIA *fueille/foilli/fuèlha*
BOVE *buef/bo, buo/buou, biou*
FABRU *fevre/favro/fabre, faure*

DĬCŌ *di/diu/dic*
FĪLIA *fille/filli/filha*
*CASCŪNU *chascun/chascon/cascun*
NAVE *nef/na/nau*

(1) Le signe ° précède les formes offrant en outre un traitement spécifiquement frprov. dans le reste de leur phonétisme.

PREMIÈRE PARTIE

PROTOHISTOIRE DU FRANÇAIS DES ORIGINES AU XIIe SIÈCLE

La genèse du système : données objectives et hypothèses

Une histoire ne s'écrit qu'à partir de documents. Or c'est ce qui nous manque pour les origines du français. En effet, tandis que nul écrivain latin d'époque tardive, à l'exception peut-être de Pétrone dans son fameux *Satiricon* — où il parodie la langue populaire dans le *Festin de Trimalcion* —, n'a réellement écrit comme il parlait, près de cinq siècles séparent les textes latins datant de l'Empire, écrits dans un latin classique, des premiers documents rédigés en français, à savoir la *Séquence de sainte Eulalie* (fin du IXe siècle) et la *Vie de saint Alexis* (Xe siècle). Seules des hypothèses peuvent couvrir ce hiatus.

Elles touchent surtout la phonétique : comme les sons d'une langue constituent seuls un système bien défini, composé d'un nombre déterminé d'unités distinctes, c'est sur la phonétique historique (ou évolutive, « diachronique ») que les romanistes ont exercé leur sagacité. Mais s'ils ont pu déterminer des relations chronologiques entre phénomènes interdépendants — le lat. CAUSA n'a pu devenir *chose* qu'après que C [k] devant A [a] est devenu [tʃ] — cf. CAPRA > *chèvre* — donc avant que AU [aw] se monophtongue en [ɔ] — cf. PAUPEREM > anc. fr. *povre* « pauvre » —, sinon [k] serait resté intact devant [ɔ] : CORPUS > *cor(p)s* —, en revanche il est éminemment hasardeux de situer des repères chronologiques absolus, en l'absence de tout témoignage indis-

cutable contemporain des changements : nos tableaux des p. 36-39 ne sont que des constructions hypothétiques assez communément adoptées. De fait, les changements échapperont toujours à notre expérience, car nous ne percevons que des états. C'est la phonétique articulatoire et la comparaison interromane, sinon interlinguistique, qui nous permettent d'en proposer une description plausible, sinon une « explication » — car celle-ci nécessite en tout état de cause un recours à des facteurs ne ressortissant pas à la linguistique proprement dite, de type socio- ou ethnolinguistique par exemple. En outre, une langue vivante est soumise à une insensible mais perpétuelle fluctuation, ce qui entraîne souvent la formation naturelle dans le même parler de plusieurs variantes d'un même son ou d'une même forme. Néanmoins, la régularité de nombre de correspondances a permis aux linguistes — les romanistes surtout puisqu'ils possèdent le *terminus a quo*, le latin — de construire une histoire linguistique assez vraisemblable. C'est celle-là que s'efforce de présenter notre petit livre. Ajoutons que les processus qu'il décrit sont ceux que la langue a naturellement suivis dans son usage le plus quotidien : l'influence du latin d'Église d'abord, du latin érudit ensuite n'a pas manqué de modifier nombre de mots français, aboutissant à des types « savants » — p. ex. *initiation* — ou « semi-savants » — tels que *siècle* — où le romaniste averti saura reconnaître la part due à des changements spontanés et celle qui calque le latin : le présent ouvrage ne traite que des premiers.

La morphologie occupe ici une part importante : c'est que la genèse des formes s'écarte souvent de la phonétique sous la pression du système. La syntaxe historique, elle, ne pouvait être qu'esquissée. Quant au lexique, domaine spécifique, il n'avait pas sa place dans notre exposé, et pourrait, sinon devrait, faire l'objet d'un autre volume.

CHAPITRE PREMIER

PHONÉTIQUE ET PHONOLOGIE

I. — Structures accentuelles

Vraisemblablement *mélodique* à l'origine, l'accent tonique que connaissait le latin à l'époque protoromane était un accent d'intensité.

Sa place s'était fixée de la façon suivante : il affectait la première syllabe des dissyllabes (LÉGIT, PÉRDIT, TḖLA, STḖLLA), et, dans les mots de plus de deux syllabes, l'avant-dernière (pénultième) si elle était longue (COLŐREM, SAGÍTTA), la précédente (antépénultième) si la pénultième était brève (RÁPIDUM, ÓCULUM, ÍNTEGRUM); la quantité des syllabes, elle, dépendait de leur structure : étaient longues, d'une part toute syllabe contenant une voyelle longue ou une diphtongue (CA*TĒ*NA, *ALAU*DA), d'autre part toute syllabe fermée, c'est-à-dire terminée par une consonne (*PER*DIT, *SCRÍP*SĪ, DĪ*RĒC*TUM) — on rappelle à ce propos qu'une occlusive suivie de R ne constitue pas avec lui de « groupe disjoint », et que la syllabe précédant l'occlusive est ouverte : *PA*TREM, *CA*PRA, IN*TE*GRUM, CA*THE*DRA, etc.; à l'époque romane, l'accentuation de tels mots se « paroxytonisera » comme s'il s'agissait de groupes disjoints : *entier*, afr. *chaiere* et mod. *chaire/chaise* remontent à des types *INTḖGRUM, *CATHḖDRA, non aux classiques ÍNTEGRUM, CÁTHEDRA (1); autre phénomène : la tendance à la semi-vocalisation de [*i*] [*e*] en hiatus (cf. p. 16 et 39, 1) a déplacé sur la voyelle suivante l'accent qui les frappait dans des mots tels que MULÍERE, AVÍOLU, proparoxytons, d'où *MULIÉRE, *AVĬÓLU, afr. *moillier*, *aiol* (« aïeul »).

(1) A partir d'ici, nous négligeons — sauf exception — le -M final des accusatifs singuliers latins, amuis en réalité dès l'époque républicaine.

N.B. — La transcription phonétique utilisée dans cet ouvrage est celle de l'*Association Phonétique Internationale*, v. p. 2.

II. — Vocalisme

Se reporter pour l'état latin et l'état roman primitif aux schémas de la p. 7. Nous rappellerons d'autre part que toute la Gallo-Romania, d'oc comme d'oïl — donc le français —, a palatalisé — ou antériorisé — [*u*] roman (essentiellement Ū latin classique) en [*y*]. Enfin, la diphtongue AU s'est conservée en gallo-roman (et aujourd'hui encore en occitan) jusqu'à la palatalisation de *k* et *g* devant *a*, pour se monophtonguer ensuite en [ɔ] : CAUSA > [ˈ*tʃaŭzə*] > [ˈ*tʃɔzə*] (> *ʃo:z*) « chose ».

Note complémentaire sur e, i (*et* u) *atones en hiatus ou postvocaliques :* le latin possédait déjà les deux semi-consonnes [*j*] (JAM, MAJOR) et [*w*] (VOLO, LAVĀRE), en position initiale et intervocalique ([*j*] est d'ailleurs géminé dans cette dernière position : [ˈ*majjor*]) (1), mais non après consonne (MEDIUS est trisyllabique); les formes romanes laissent supposer qu'en cette position *i* s'est également semi-consonantisé (MEDIU > [ˈ*mɛdju*] > [ˈ*mɛjju*] > [*mjɛj*] > [*mi*] « mi », cf. occ. *mièi*, port. *meio*, it. *mezzo*, etc.; *MORIŌ > afr. *muir*, it. *muoio*, etc.); E en hiatus a fait de même (AREA > [ˈ*arja*] > [ˈ*ajrə*] > [*ɛR*] « aire », PALEA > [ˈ*palja*] > [ˈ*paʎə*] > [*paj*] « paille », cf. occ. *palha*, it. *paglia*, roum. *paiă*); l'évolution des Prétérits forts en -UĪ (v. pp. 80-81) montre que U en hiatus a connu pareille semi-consonantisation. Après voyelle tonique, *i* et *u* en finale ont d'une façon analogue perdu leur caractère syllabique, donc proprement vocalique (FUĪ > afr. *fui*, DEU > *dieu*), v. ci-après p. 19.

1. Voyelles toniques. — A) Les diphtongaisons : la mise en relief de ces voyelles par l'accent d'intensité roman les a affectées en gallo-roman septentrional d'un processus qui, connu ailleurs, a atteint précisément là son développement le plus complet (2) : c'est la *diphtongaison* (3).

On en distingue deux variétés essentielles : la première, dite *diphtongaison conditionnée*, que le français partage avec l'occitan et le catalan, n'affecte que les timbres romans [ɛ] et [ɔ], et se trouve déclenchée — d'où son nom — par la présence, à la suite de la

(1) V. P. Monteil, *Eléments de phonétique et de morphologie latines*, 1970, p. 71.
(2) Le rhéto-roman a lui aussi connu d'abondantes diphtongaisons, mais dans des conditions partiellement différentes du français (devant l'entrave par exemple).
(3) Une diphtongue est, rappelons-le, une « voyelle qui change de timbre en cours d'émission », cf. angl. *fire*, *now*, allem. *Stein*, *Haus*, etc.

voyelle (en contact ou non), d'un « yod » [*j*] (1), ou d'une articulation palatale, parfois encore d'un élément vélaire (v. le cas de FOCU JOCU LOCU), « préparée » en quelque sorte par la fermeture de la voyelle en son début. L'autre variété, que l'italien possède en commun avec le français pour les timbres [ɛ] et [ɔ], correspond à un processus tout autre : c'est la diphtongaison dite « *spontanée* », dont le déclenchement ne se produit qu'en syllabe ouverte (2), et qui en français touche les cinq timbres romans [*a ɛ e ɔ o*]; l'ouverture de la syllabe permet l'allongement de la voyelle sous l'accent (3), suivi de sa segmentation et de la différenciation des deux segments vocaliques par fermeture de l'un d'eux (les avis divergent sur la structure accentuelle de ces proto-diphtongues). Par suite, souvent après d'autres interactions, les diphtongues se monophtonguent (le fr. mod. ignore totalement les diphtongues), tandis que certaines, précédées ou suivies d'éléments vocaliques divers, constituent avec eux des triphtongues elles aussi appelées à se réduire. Mais voici des exemples (nous négligeons dans la notation des étymons latins le stade « latin vulgaire » consécutif à l'effacement des oppositions de quantité; de plus, -M final des accusatifs singuliers, amui à l'époque ancienne, est supprimé, sauf dans les monosyllabes où il a laissé des traces : REM > *rien*, etc.) :

Diphtongaison conditionnée. — Par *yod* : LECTU > [ˈ*lɛjto*] > [ˈ*ljɛjt*] (4) (ou selon d'autres [ˈ*liɛjt*] d'abord (5)) > [*li(t)*] (monophtongaison) « lit », cf. occ. *lièit*, cat. *llit*; de même MEDIU > *mi (mièi, mitg)*, etc. NOCTE > [ˈ*nɔjte*] > [ˈ*nwɔjt*] (ou [ˈ*nuɔjt*] d'abord) > [*nwujt*] > [*nujt*] > [*nyjt*] > [*nɥi(t)*] « nuit », cf. occ. *nuòit/nuèit*, cat. *nit*; de même HODIE > *hui* (« aujourd'— ») *(uèi, avui)*, etc. Dans ces

(1) C'est la variante semi-consonantique (asyllabique) de *i*, soit le *y* de « yeux », le *i* de « hier », etc. Le nom est emprunté à l'alphabet hébraïque.

(2) On prendra soin de remarquer qu'à la différence de cette seconde catégorie de diphtongaison, la première citée, dite « conditionnée », est indépendante de la structure syllabique : OSTREA donne *huître* comme PODIU *puy*, TERTIU *tiers* comme MELIUS *mieux*, etc., contre SORTE *sort*, PERDIT *perd*, etc. L'étiquette « spontanée », assez saugrenue, est contemporaine de « génération spontanée ».

(3) Comme dans les langues germaniques, ce qui a suggéré à certains de voir dans le processus roman un effet du superstrat correspondant.

(4) Pour le passage à [*j*] de C + consonne, cf. *supra*, p. 6, et *infra*, pp. 26-27.

(5) V. F. de LA CHAUSSÉE, *Introd. à la phon. hist. de l'anc. fr.*, 1974, pp. 31 et 105. La doctrine est appelée par le parallélisme ainsi établi entre les diphtongaisons des voyelles ouvertes [ɛ] [ɔ] d'une part, des voyelles fermées [*e*] [*o*] et de [*a*] d'autre part ; mais outre la nécessité d'admettre ensuite dans ce cas une « bascule des diphtongues » ([ˈ*iɛ*] [ˈ*uɔ*] > [*jɛ*] [*wɔ*]), soulignons que les phénomènes de diphtongaison, conditionnée ou non, de [ɛ] et [ɔ] en roman — seule diphtongaison en italien : *piede cuore*, seule diphtongaison, même devant l'entrave, en castillan : *pierde suerte* comme *pie* et *puede*, diphtongaison de *ɛ* seul, entravé ou non, en roumain : *miere* « miel », *piept* (PECTUS) « poitrine, pis » — séparent assez nettement ces deux timbres des autres. Néanmoins, des diphtongues ˈ*iɛ* ˈ*uɔ* ne sont nullement des monstres, et se trouvent bien attestées dialectalement en domaine roman.

deux cas, yod demeure et constitue avec la diphtongue une triphtongue. Cas où le yod est absorbé : MELIUS > [ˈ*mɛljos*] > [*mjɛʎos*] > [*mjɛʎts*] > [*mjɛlts*] > [*mjɛŭts*] > . . . [*mjø(z)*] « mieux » (occ. *miélher*, cat. *ø*); *FOLIA (cl. FOLIUM) > [ˈ*fɔlja*] > [*fwɔʎa*] > [ˈ*fwɛʎə*] > . . . [*fœj*] « feuille » (*fuòlha, fuèlha; fulla*).

Par un *élément vélaire* : deux cas à distinguer : cas de DEU > *dieu* : comme l'occitan a lui aussi *dieu/diu*, il ne peut s'agir que d'une diphtongaison conditionnée par [*ŭ*] (1); cas de FOCU JOCU LOCU, c'est-à-dire de *feu jeu lieu* : on pourrait penser à une diphtongaison spontanée, mais les formes occitanes *f(u)òc/fiòc/f(u)èc j(i)òc/j(u)èc l(u)òc/l(u)èc* supposent bien une diphtongaison conditionnée, dont on voit mal, il est vrai, le moteur.

Diphtongaison spontanée. — Voyelles « moyennes ouvertes » [*ɛ*] et [*ɔ*] : [*ɛ*] PEDE > [*pjɛ*] (d'abord [ˈ*piɛ*] pour certains) (2) > [*pje*] « pied » (occ. *pè*), FEL(E) (3) > [*fjɛl*] « fiel » (occ. *fèl*). [*ɔ*] *POTET (cl. POTEST) > [*pwɔðet*] > [*pwɔt*] > [*pwɛt*] > [*pwœt*] > [*pø(t)*] « peut » (occ. *pòt*), COR(E) > [*kwɔr*] > [*kwɛr*] > [*kwœr*] > [*kœr*] « cœur » (occ. *còr*).

Voyelles « moyennes fermées » [*e*] et [*o*] : ici, la diphtongaison s'effectue sûrement par fermeture du segment final, qui devient « voyelle diphtongale » : [*e*] MĒ > [*meĭ*] > [*moĭ*] > [*moĕ*] > [*mwe*] > [*mwa*] « moi » (occ. *me*), CRĒTA > [ˈ*kreĭðə*] > [ˈ*krojə*] > [ˈ*krweə*] > [*krɛ*] « craie » (occ. *greda*), *PIRA (cl. PIRUM) > [ˈ*peĭrə*] . . . > [*pwar*] « poire » (*pera*). [*o*] (4) FLŌRE > [*floŭr*] > *fleŭr*] > [*fløŭr*] > [*flœr*] « fleur » (*flor*), NEPŌTE > [*nə*ˈ*voŭθ*] . . . > [*nəvø*] « neveu » (*nebot*), GULA > [ˈ*goŭlə*] . . . > [*gœl*] « gueule » (*gola*). V. p. 24 pour le détail des évolutions.

Voyelle [*a*] : la diphtongue semble s'être réduite très tôt, et le stade diphtongal n'est attesté que devant nasale : MANET > afr. *maint*, succédant à *maent* (*Séquence de sainte Eulalie*, v. p. 24). Comme l'évolution d'une diphtongue se trouve souvent freinée par une nasale

(1) De même pour l'a. pic. **mieu* < MEU postulé par le fém. *mieue*, *miue*, et pour l'occ. *mieu* de même origine.

(2) Le caractère ouvert de la syllabe laisse à la voyelle la latitude de se diphtonguer, mais pas nécessairement par fermeture du segment final : on a pu suggérer (J. Séguy) un processus de « transition d'aperture » après consonne, étendu ensuite à l'initiale absolue (rare).

(3) D'aucuns posent en effet un *FELE (cl. FEL) pour rendre compte d'it. *fiele*, roum. *fiere*, et pour que la première syllabe soit ouverte. De même pour *CORE (COR) « cœur » : it. *cuore*, etc. C'est discutable, car en syllabe fermée la voyelle d'un monosyllabe tonique peut être prononcée plus longue que la voyelle tonique d'un polysyllabe.

(4) La date tardive des premiers témoignages de cette évolution incite certains à l'interpréter comme le résultat d'une poussée dialectale venue de la région picarde. Les types *jaloux*, *amour*, *époux*, *loup-louve* seraient des vestiges du traitement francien primitif, et non des dialectalismes champenois ou occitans comme on le pense généralement. Mais la graphie ne fournit pas de preuve décisive, et le débat reste ouvert.

(cf. *infra*), ce produit semble justifier l'hypothèse d'une diphtongaison précoce suivie dans les autres cas d'une monophtongaison antérieure aux premiers textes (1) : PRATU > [ˈ*praĕdo*] > [*preeθ*] > [*pre*] « pré » (occ. *prat*), MARE > [ˈ*maĕre*] > [ˈ*meer*] > [*mer*] > [*mεr*] (occ. *mar*). « **Loi de Bartsch** » : une précession palatale (v. consonantisme) accélère la diphtongaison de [*a*], qui passe à [*jε*] (comme [*ε*]), ex. *TRIPALIĀRE > afr. *travaillier*, BA(L)NEĀRE > *baignier*, *CAPTIĀRE > *chacier*, MEDIETĀTE > *moitié* (v. p. 22), devant nasale CANE > *chien* (v. p. 24). Phonétiquement ou par analogie, le [*j*] de la diphtongue a généralement été éliminé ensuite (mais cf. *moitié*, *chien*...). Un processus analogue semble avoir fermé [*e*] en [*i*] dans le type CĒRA > *cire*, etc.

B) La dilation : apparentée à la diphtongaison conditionnée (2), elle touche en français (3) les timbres romans « moyens fermés » [*e*] et [*o*], et y est déclenchée par la préparation d'une articulation palatale très fermée, essentiellement le *-i* final (latin -Ī) atone.

On a coutume de distinguer la dilation « conservatrice », par laquelle I et U demeurent fermés, et la dilation « positive », où Ē et Ō se ferment respectivement en [*i*] et [*u*]; exemples de la première : -ISTĪ (désinence de PT_2) > [*-is*], *FUSTĪ (cl. FUISTĪ) > *fus* avec le vocalisme de *mur* issu de MŪRU; de la seconde : FĒCĪ > *fis*, *TŌTTĪ (cl. TŌTĪ) > afr. *tuit* « tous » (mais *TŌTTU > *tot* « tout ») (4).

C) Le sort de [*o*] roman tonique entravé : il se ferme en [*u*] à une date indéterminée, que la graphie, très conservatrice, ne permet pas de préciser.

Ex. *CŌRTE (cl. COHORTEM) > [*kort*] > [*kur(t)*] « cour » (noté *cort* en afr.), DIURNU > [*dʒorn*] > [*ʒur*] « jour » (noté *jor* en afr.).

D) Cas de AU tonique en finale ou en hiatus roman :

En *hiatus roman* (c'est-à-dire après effacement d'une consonne intervocalique), la diphtongue issue de AU primaire, qui ne s'est pas

(1) On ne saurait exclure totalement l'hypothèse d'une palatalisation spontanée [*a*] > [*ä*] > [*ε*] — comme en anglais, dans les parlers rhétiques ou d'Italie septentrionale, en catalan dialectal des Baléares —, mais en raison du traitement devant nasale la diphtongaison nous paraît plus vraisemblable.

(2) Les deux processus se développent conjointement dans les dialectes italiens, et y jouent des rôles complémentaires.

(3) Sous le nom de « métaphonie », ou d' « Umlaut », lorsqu'il s'agit de palatalisations, elle caractérise l'histoire phonétique de nombreux autres idiomes européens, des domaines celtique et germanique en particulier.

(4) Certains rattachent au même phénomène l'évolution de ŌSTIU en *huis*, supposant une action dilatrice du yod ; mais la var. ŪSTIU est attestée dès le VIe siècle.

monophtonguée tout de suite, se réduit à [*u*] : *AUCA (de *AVICA) > [ˈ*uə*] (*oe*, *oue*, cf. à Paris la « rue aux Oues » travestie en « rue aux Ours » ? La forme *oie* semble provenir des dialectes d'oïl méridionaux, LAUDAT > [ˈ*luə*] « loue », etc. Cf. le traitement des types *KAWA « oiseau de nuit » > *choe*, *GRAVA > *groe* « gravier », -ĀBAM (IIMP$_1$ de la classe I) > *-oe*, à côté de *grève* et *-eve* (wallon) comme CLAVE > *clef*, *clé*. En *finale romane*, tandis que CLAVU donne *clou*, *TRAUCU *trou* et FAGU *fou* « hêtre » — cf. le traitement précédent —, PAUCU paraît avoir suivi une évolution septentrionale : [ˈ*ɔŭ*] > [ˈ*εŭ*] > [*ø*], d'où *peu* [*pø*] (1).

2. **Voyelles atones.** — Elles se trouvent soumises à un affaiblissement général, plus ou moins marqué selon le timbre de la voyelle et sa place dans le mot.

A) Timbre : c'est le plus ouvert, *a*, qui se maintient le mieux.

B) Hiérarchie et traitement des syllabes atones : les plus fragiles sont les *pénultièmes de proparoxytons* (CA*LI*DUS) et les *prétoniques internes* ou *intertoniques* (CŌ*GI*TĀRE), qui tendaient déjà à s'effacer en latin prélittéraire (*audacter* pour **audaciter*, *caldus* pour *calidus*, qu'Auguste jugeait pédant, *sestertius* pour **semistertius*, etc.). Viennent ensuite les *finales atones*, dont seules ont échappé à l'amuissement celles qui contenaient un ancien A ou dont la voyelle était précédée de certains types de groupes consonantiques. Enfin, tandis que les *contretoniques* (rares : on nomme ainsi une syllabe non initiale précédant la tonique, mais séparée d'elle par une intertonique : ex. IM*PE*RATŌREM) ne s'effacent qu'à l'époque moderne (pron. [*ãpʀœ:ʀ*]), les *initiales atones* tendent à se maintenir, mais sous certaines conditions dans le cas de *e*, de *o* et de *a*. Voici maintenant des illustrations :

Pénultièmes atones de proparoxytons : VETULU > [ˈ*vεtlo*] > [ˈ*vεklo*] > [ˈ*vεxlo*] > [ˈ*vεjlo*] > [*vjεʎ*] (dipht. cond.) > [*vjεj*] « vieil »,

(1) La var. *poi*, fréquente en afr., est-elle à rapprocher de la solution — dialectale — *oie* de AUCA — on partirait de PAUCA ?

OCULU > [ˈɔklo] > [ˈɔxlo] > [ˈɔjlo] > [wɔʎ] . . . > [œj] *(id.)* « œil », FĒMINA > [ˈ*femna*] > [ˈ*fẽmə*] > [ˈ*fãmə*] > [ˈ*fam*] « femme »; de même TABULA > *table*, CAMERA > *chambre*, FRIGIDU > *freit*, *froid*, VIRIDE > *vert*, COLAPU (ou *-LIPU, de κόλαφος) > *colp*, *coup*, avec voy. de soutien *CASSANU > *chasne*, *chêne* (infl. du suiv.), FRAXINU > *fraisne*, *frêne*; on voit que dans la plupart des cas le processus est antérieur aux diphtongaisons spontanées, créant souvent une « entrave romane » qui les empêche; on a cependant TEPIDU > *tiède*, *MOVITA > *muete*, *meute* en face de TENERU > *tendre*, FLĒBILE > *feible*, *foible*, *faible* en face de DĒBITA > *dete*, *dette*, etc. Il n'y a pas de règle vraiment générale (1).

Prétoniques internes (intertoniques) : FIRMITĀTE > *ferté* (« fermeté » est refait sur « ferme »), RĀDĪCĪNA > *racine*, LĪBERĀRE > *livrer*, PARABOLĀRE > **paraülare* > *parler*, COLLOCĀRE > *colchier*, *coucher*, *IMPEJŌRĀRE > *empeirier* (« empirer »), MANDŪCĀRE > *mangier*, *-ger*, mais ORNĀMENTU > *ornement*, SACRĀMENTU > *sairement*, puis *serment*, ARMĀTŪRA > *armëure*, *armure*, etc.

Finales : A s'affaiblit en [-ə] central, qui se labialise ensuite; les autres timbres ne se trouvent continués par un [-ə] semblable que si un soutien vocalique s'est trouvé nécessité par l'articulation d'un groupe consonantique précédent (2); sinon, les voyelles finales s'effacent :

e : CANTĀRE > *chanter*, SEPTE > *set*, *sept*, FASCE > *fais*, *faix*, mais VENDERE > *vendre*.

i : MŪRĪ > afr. *mur* (cas suj. plur.), MĪSĪ > *mis*, VĪGINTĪ > *vint*, *vingt*, mais MAGISTRĪ > afr. *maïstre* (cas suj. plur.). Après voyelle, *-i* forme diphtongue avec elle et se maintient : *CANTĀĪ (cl. -ĀVĪ) > *chantai*, *ILLUĪ > *lui*, etc.

o : CANTŌ > afr. *chant*, OCTŌ > *uit*, *huit*, MŪROS > *murs* (cas rég. plur.), mais INTRŌ > *entre*.

u : MŪRU > *mur* (cas rég. sing.), MŪRUS > afr. *murs* (cas suj. sing.), BONU > *buen*, *bon*, mais TEPIDU > *tiède*, TENERU > *tendre* (groupes romans), etc. Après voyelle, [*u*] forme diphtongue avec elle et se maintient : DEU > *dieu*.

Le [ə], seule voyelle atone finale du français, conservé par la

(1) De nombreux termes ont subi la pression du latin d'église ou savant et tendu à conserver la pénultième atone pour perdre ensuite la finale, contrairement à la règle populaire : PAGINA > *page(ne)*, ANGELU > *ange(le)*, EPISCOPU > *evesque(ve)*, etc. (mots « semi-savants »).

(2) Mieux : un tel [-ə] « de soutien » est apparu à la suite de groupes nés de la chute d'une voyelle finale ; ainsi dans INTER > *entre*, PATER > afr. *pere*, cas sujet sing., QUATTUOR > *quatre*, *IN SIMUL > *ensemble*, *SEYYOR (pour SENIOR) > *sire*, etc.

graphie traditionnelle, ne subsiste plus aujourd'hui — en fait depuis le XVIe siècle — phonétiquement que comme un « lubrifiant » permettant l'articulation de certains groupes de consonnes. Cf. ci-dessus les « voyelles de soutien » : « chambre » se prononce [*ʃãbʀ*], mais « chambre bleue » [*ʃãbʀə blø*], « tu reviens » [*tyʀvjɛ̃*], mais « reviens ! » [*ʀəvjɛ̃*], etc.

Initiales : on distinguera ici les timbres :

[*i*] et [*u*] romans ([*i*] et [*y*] gallo-romans) : maintien, ex. LĪBERĀRE > *livrer*, *LŪCŌRE > *lueur*, etc.

[*e*] et [*o*] romans : [*e*] s'affaiblit en [*ə*] en syllabe ouverte — VENĪRE > [*vəˈniʀ*] « venir » — et en hiatus roman, cas où il finit par s'amuir — SĒCŪRU > [*seˈyr*] *(sëur)* > [*syʀ*] *(sûr)*, mais garde son timbre en syllabe fermée — VESTĪRE > *vestir*, *vêtir*; [*o*] se ferme en [*u*] — *VOLĒRE > *vouloir*, DOLŌRE > *douleur*, *PULLĪNU > *poulain*, *SUBITĀNU > *soudain*, etc.; mais le retour à la prononciation classique du latin, prôné par Erasme, a souvent entraîné à la fin du XVIe siècle le rétablissement parallèle d'un timbre [ɔ] en français (1) : *formage (fromage)* < FORMATICU, *ortie* < URTĪCA, *soleil* < *SOLICULU.

[*a*] *:* son maintien intact est la règle — MĀTŪTĪNU > *matin*, SALŪTE > *salut*, VALĒRE > *valoir*, etc. —, mais il tend à se fermer en [*e*] (d'où ensuite [*ə*], v. *supra*) après palatale (surtout en syllabe ouverte) — CABALLU > *cheval*, CAN(N)ĀLE > *chanal*, *chanel*, *chenal*, *chenel*, CAPITĀLE > *chetel*, *chatel* (*cheptel* est un orthographisme), GAL(L)ĪNA > *jaline*, *geline*, mais CASTĔLLU > *chastel*, *château*, *CAPTIĀRE > *chacier*, *chasser*, etc.; il tend d'autre part à se décolorer en [*ə*] — sans doute après s'être fermé en [*e*] — en hiatus roman, et s'amuit ensuite : MATŪRU > *mëur*, *mûr*, *HABŪTU > *ëu*, *eu* (pron. [*y*]), *PLACŪTU > *plëu*, *plu*, etc.

C) Le problème de l'abrégement des longues initiales : devant la multiplicité des cas où une voyelle latine classique Ī ou Ū, dans la syllabe initiale d'un mot latin, paraissait continuée en roman par le produit d'une brève, P. Fouché a proposé d'y voir une tendance générale à l'abrégement des longues initiales, décelable uniquement, bien entendu, dans le cas de Ī et Ū.

(1) La Pléiade admet les deux « à l'imitation du grec » (où il s'agissait de variantes dialectales), et préconise leur emploi concomitant « pour enrichir la langue ». Cf. le cas du type *chouse* pour *chose*, p. 25.

Ainsi s'expliquent entre autres, *merveille* (MĪRABILIA), *premie* (PRĪMARIU), *trancher* — afr. *trenchier* — (*TRĪNICARE), *voisin* (VĪCĪNU), *foison* (FŪSIŌNE), afr. *jostise* (JŪSTITIA), *nourrir* (NŪTRĪRE), *outil* (*ŪSITĪLE), *froment* et *forment* (FRŪMENTU), etc. Malgré sa vraisemblance, cette théorie n'a pas entraîné l'adhésion générale (1).

Compléments

1. **Evolution ultérieure des diphtongues et triphtongues.** — Comme le confirmera l'étude du consonantisme, certaines diphtongues et triphtongues de l'afr., en position tonique ou atone, proviennent de la rencontre de plusieurs éléments vocaliques d'origine diverse : ce sont les diphtongues « secondaires » ou « de coalescence » — les triphtongues l'étant toujours au moins partiellement. Leur lot, qui vient s'ajouter à celui des diphtongues primaires, toujours toniques, nées de la segmentation d'une voyelle unique sous l'accent, suit ultérieurement dans la plupart des cas le même sort que celles-ci. En effet, de quelque origine qu'elle soit, une diphtongue — et il en est de même, *mutatis mutandis*, d'une triphtongue — contient au départ deux éléments vocaliques distincts qui ne manquent pas de s'influencer ultérieurement, soit par différenciation s'ils sont articulatoirement trop proches l'un de l'autre (2), soit par accommodation s'ils sont trop éloignés. L'histoire des diphtongues et triphtongues françaises se résume dans ce jeu de réactions successives, qui aboutit du reste à une monophtongaison générale (*ie* de « hier » [*jɛʀ*] n'est pas une diphtongue).

Mais avant de tracer des schémas évolutifs concernant ces diverses diphtongues et triphtongues de coalescence, nous énumérerons par anticipation les principales origines de [*ĭ*] et de [*ŭ*], c'est-à-dire des

(1) L'esp. *derecho* supposerait aussi un *DIRĒCTU pour DĪRĒCTU ; mais ni l'it. *diritto* ou le port. *direito*, ni les formes syncopées fr. *droit*, occ. *dreit/drech*, cat. *dret*, roum. *drept* ne permettent de confirmer l'hypothèse.
(2) Sauf dans le cas de *ie* ([ˈ*iĕ*], [ˈ*iɛ̆*] ou [ˈ*je*] [ˈ*jɛ*]), dont les composantes palatales sont sans doute suffisamment distinctes.

éléments respectivement palatal et vélaire qui, apparaissant à la suite d'une voyelle, viennent jouer par rapport à elle le rôle de « voyelles diphtongales » ; une fois constituées, ces diphtongues « secondaires » ou « de coalescence » évoluent comme les diphtongues « primaires » (v. ci-dessous) : *meitié* > *moitié* comme *mei* > *moi* :

[*ĭ*] : [*k*] + consonne : FACTU > *fait*, FACTĪCIU > afr. *faitiz*, VECTŪRA > *voiture*, LŪCTĀRE > afr. *luitier* « lutter ».
[-*dj*-] > [-*jj*-] : MEDIETĀTE > afr. *meitié*, *moitié*, RADIĀRE > afr. *raiier*, *rayer* (« rayonner, couler »).
[-*g*-] + *e*, *i* > [-*jj*-] : MAGIDE > *mait*, *maie*.
[-*tj*-] > [-*ĭdz*-] : RATIŌNE > *raison*.
[-*k*-] + *e*, *i* > [-*ĭdz*-] : PLACĒRE > *plaisir*, LICĒRE > *loisir*, LŪCĒRE > afr. *luisir*.
[*ɲ*] implosif > [*ĭ*] + nasalisation : PUGNU > *poing*, BA(L)NEU > *bain*, SANCTU > *saint*.
[-*rj*-] > [-*jr*-] : VARIU > *vair*, AREA > *aire*.
[-*sj*-] > [-*js*-] : MESSIŌNE > *moisson*.
[-*zj*-] > [-*jz*-] : FUSIŌNE > *foison*.
[-*i*] final postvocalique : FUĪ > afr. *fui*.

[*ŭ*] : [-*gm*-] > [-*ŭm*-] : SAGMA > *somme* (« bête de — »), cf. occ. *sauma* « ânesse ».
[*l*] ou [*ʎ*] + consonne : SALTĀRE > *sauter*, MELIUS > afr. *mielz*, *mieux*.
[-*u*] final postvocalique : DEU > *dieu*.

Schémas évolutifs concernant les diphtongues primaires (sous l'accent), devant consonne autre qu'une nasale : [*a*] roman tonique, on le rappelle, a donné en définitive [*e*], qui en syllabe fermée s'est ensuite ouvert, d'où aujourd'hui PRATU > *pré* [*pRe*], mais TALE > *tel* [*tɛl*].

Partant

— de [ɛ] roman : (*[ˈ*iɛ*]? >) [*jɛ*], aujourd'hui
[*jɛ*] en syllabe fermée : MĔL > *miel* [*mjɛl*]
[*je*] en syllabe ouverte : PĔDE > *pied* [*pje*]

— de [ɔ] roman : (*[ˈ*uɔ*]? >) [*wɔ*] > [*wɛ*] (différenciation) > [*wœ*] (labialisation de [ɛ]) > [*œ*], et réduction de la diphtongue, aujourd'hui
[*œ*] en syllabe fermée : SŎROR > *suer* > *sœur* [*sœR*]
[*ø*] en syllabe ouverte : *PŎTET > *puet* > *peut* [*pø(t)*]

— de [*e*] roman : [ˈ*eĭ*] > [ˈ*oĭ*] (différenciation) > [ˈ*oĕ*] > [*wɛ*] (bascule de l'accent et semi-vocalisation de [*o*] en hiatus), d'où deux produits :

[ɛ] (simplification : prononciation préférée par la Cour au XVIII[e] siècle) — CRĒTA > *creie* > *croie* > *craie* [*kRɛ*], -ĒBAM (Ind. Imparf.) > *-eie* > *-oie* > *-ai(s)* [-ɛ];

[*wa*] (différenciation d'aperture : solution populaire) : MĒ > *mei* > *moi*, aujourd'hui [*mwa*] (1)

— de [*o*] roman : [ˈ*oŭ*] > [ˈ*eŭ*] (différenciation) > [*øŭ*] > [*ø*] (labialisation de [*e*] et réduction de la diphtongue) aujourd'hui

[*œ*] en syllabe fermée : FLŌRE > *flo(u)r* > *fleur* [*flœR*]

[*ø*] en syllabe ouverte : DŬOS > *do(u)s* > *deux* [*dø*].

2. Voyelles et diphtongues devant consonne nasale. — 1° Voyelles : dans l'histoire du français, toute voyelle suivie d'une consonne nasale s'est trouvée nasalisée, à une époque qui semble avoir varié selon les timbres (ce sont, entre autres, les assonances qui le révèlent).

D'abord est apparu [ã] — ANNU > *an* — (X[e] s.), puis [*ẽ*] (début XI[e]), qui s'ouvrira ensuite (deuxième moitié du XI[e]) en [ã], [*ã*] — VENTU > *vent*, c'est-à-dire [*vẽnt*], puis [*vã(t)*] —, ensuite [*õ*] (deuxième moitié du XII[e]) — MONTE > *mont* —, enfin [ĩ] (début XIII[e]) et [*ỹ*] (XIV[e]), qui s'ouvriront respectivement en [ɛ̃] (fin XV[e]) et [*œ̃*] (XVI[e]) (2) — VĪNU > [*vĩn*] > [*vẽ*] > [*vɛ̃*], ŪNU > [*ỹn*] > [*œ̃*] *(vin, un)*. Lorsque la consonne nasale, implosive ou en finale absolue, s'est effacée en tant que telle, la voyelle est restée nasale; si, intervocalique, elle demeurait, la voyelle s'est dénasalisée vers la fin du XV[e] siècle, d'où l'état actuel *van* [*vã*]/*vanne* [*van*], *plein* [*plɛ̃*] / *pleine* [*plɛn*], *bon* [*bɔ̃*] / *bonne* [*bɔn*], mais *fin* [*fɛ̃*] / *fine* [*fin*] (lors de la dénasalisation, [ĩ] ne s'était pas encore ouvert en [ɛ̃]), *un* [*œ̃*] / *une* [*yn*] (*id.* pour [*ỹ*]-[*œ̃*]) (3).

(1) Cf. les doublets actuels *soie* et *saie* « petite brosse en soies de porc à l'usage des orfèvres » *(Petit Larousse)* ; dans *couette* et *coite* (CULCĬTA) « lit de plumes », *bouette* (terme de pêche) et *boîte* (BUXIDA, du grec πύξις), le premier de chaque couple représente un archaïsme ; la répartition lexicale des variantes du même suffixe, longtemps flottante, est arbitraire : pourquoi *Danois*, *Chinois* comme *mois*, mais *Anglais*, *Japonais* comme *dais* (jadis *Anglois*, *dois*), et le choix *François* ∼ *Français* ? — il y a ici en fait confusion de deux suffixes distincts : lat. -Ē(N)SE et germ. -ISK.

(2) Un vestige de l'ancien état de choses se trouverait, selon Fouché, dans la prononciation [ˈ*yn* ˈ*dø*] (et non [**œ̃ dø*]) du commandement « un, deux ! » usité pour marquer la cadence du pas ; remarquer en outre les archaïsmes figés *vinaigre* [*vinɛgR*] et *divin Enfant* [*divinãfã*] à côté de *vin aigre* [*vɛ̃ ɛgR*] et *divin Auguste* [*divɛ̃ ogyst*]. D'autre part, le phonème [*œ̃*] tend aujourd'hui à se confondre, dans la France septentrionale tout au moins, avec le phonème [ɛ̃].

(3) On note aussi qu'un [ɔ] tend à s'ouvrir en [a] devant nasale dans certains produits de DOMĬNU — *Dom(rémy)*/*Dam(martin)* etc., *Dame(dieu)*, *vidame* (VĪCE DOMINU) — et dans DOMĬNA < *dame*, ainsi que pour *danger* < *DOMNIĀRIU.

2° Diphtongues : la séquence d'une consonne nasale a généralement pour effet de ralentir le processus évolutif d'une diphtongue :

a) Cas de [*a*] *roman :* c'est seulement devant nasale qu'est attesté le stade diphtongal (*maent* < MANET, Eulalie); une différenciation a ensuite fixé la diphtongue en *aiN* (*N* = un phonème consonantique nasal quelconque), puis par accommodation et nasalisation [ˈãĩ] > [ˈɛ̃ĩ] > [ɛ̃] : MANU > *main*, c'est-à-dire [ˈ*mãĩ*], puis [ˈ*mɛ̃ĩ*] et [*mɛ̃*]. Après palatale, on a [*jɛ̃*] (« Loi de Bartsch », cf. p. 17) : CANE > *chien* [*ʃjɛ̃*] (1); *b) Cas de* [ɛ] *roman :* on a [*jɛ*] nasalisé, c'est-à-dire [*jɛ̃*], REM > *rien* [*ʀjɛ̃*]; *c) Cas de* [ɔ] *roman :* les rares exemples n'ont pas survécu à l'ancien français : BONU > *buen* à côté de *bon* (atone), HOMO > *huem* (Cas Suj. Sing.) à côté de *on* (atone, devenu pronom indéfini), COMES > *cuens* (CSSg de *comte*). La diphtongaison s'est produite régulièrement, cf. *POTET > *puet.* — *d) Cas de* [*e*] *roman :* nouvel exemple d'action de la nasale; alors que sans elle [ˈ*ei*] se différencie en [ˈ*oi*], la nasale fixe le stade [ˈ*ei*], d'où [ˈ*ẽĩ*] > [*ẽ*] > [*ɛ̃*], ex. PLĒNU > *plein*, c'est-à-dire [ˈ*plẽĩ*] > [*plɛ̃*]; une labiale précédente peut néanmoins provoquer la différenciation en [ˈõĩ], d'où [*wɛ̃*] aujourd'hui : cas de MINUS > *meins* > *moins* [*mwɛ̃(z)*], de FĒNU > *fein* > *foin* [*fwɛ̃*], et de AVĒNA > *aveine* > *avoine* [*avwan*] (2) (la dénasalisation — voir note — entraîne l'évolution régulière [*wɛ*] > [*wa*]); *e) Cas de* [*o*] *roman :* en l'absence de toute diphtongaison — ex. SAPŌNE > *savon*, *BARŌNE > *baron* —, on s'est demandé si l'action de la nasale en était responsable, ou si celle-ci n'avait pas entraîné la fermeture de [*o*] en [*u*], ce qui rendrait problématique une diphtongaison (3). Cet [**ũ*] se serait ensuite ouvert en [*õ*] comme [*ỹ*] en [*œ̃*] et [*ĩ*] en [*ɛ̃*].

3. **Ouvertures et fermetures à date historique.** — La distribution actuelle de variantes ouvertes et fermées des timbres vocaliques est liée, on l'a vu, à la structure syllabique : variante ouverte en syllabe fermée *(pelle, seule, molle)*, fermée en syllabe ouverte *(dé, jeu, mot)*, à

(1) De même que [ẽ] > [ã], [jẽ] a tendu à s'ouvrir en [jã]; nous en avons conservé un vestige dans *fiente* [*fjãt*] < *FEMITA, et Molière fait prononcer *bian* à ses paysans.

(2) Ce cas est l'un de ceux où l'on enregistre en ancien français le plus abondant polymorphisme des produits phonétiques.

(3) Les graphies anglo-normandes du type de *barun*, *unt* (« ont »), *avum* (« avons »), etc., sembleraient confirmer cette interprétation, cf. p. 122.

quelques exceptions près : [ɛ] en syllabe ouverte lorsque la voyelle est graphiée *ai (mai, balai, mais, dais, fait, lait, faix, claie, craie, laie, raie*, etc.; toutefois *quai, gai...*, et la désinence *-ai* souvent avec [*e*] fermé), [*o*] en syllabe fermée correspondant aux graphies *au* et *ô*, ou devant [*z*] *(chose, rose...)*, de même que [*ø*] devant [*z*] *(yeuse, Meuse...)*, [*ʒ*] *(Maubeuge)*, plus quelques cas d'espèce.

Mais il est bien malaisé de déterminer les stades successifs qui séparent cet état de l'état latin! En général, on se contente d'expliquer les graphies, qui renseignent fort mal et ne se perfectionnent quelque peu qu'avec l'emploi moderne des accents, c'est-à-dire à partir de l'édition de 1740 du *Dictionnaire de l'Académie* ! Le reste demeure largement conjectural, et ne fait l'objet que d'interprétations personnelles et divergentes (v. la Bibliographie). Signalons ici un seul fait certain, mais passager : la fermeture en [*u*] de [*o*] issu de [ɔ], soit sous l'effet d'un allongement dû à des causes variées *(côte, gros, chose...)*, soit même demeuré bref *(roche, propre, corps...)*, cette prononciation avec [*u*] *(couste..., rouche...)* s'est manifestée entre le XIIIe et le XVIe siècle, où les écrivains de la Pléiade en admettent l'usage concomitant pour enrichir la langue « à la mode des Grecs » (v. p. 20) (1).

III. — Consonantisme

Les phonèmes consonantiques du latin (époque prélittéraire correspondant à la graphie) étaient les suivants :

Occlusives sourdes	[*p*]	[*t*]	[*k*] (= C)		[*kʷ*]	(= QU)
Occlusives sonores	[*b*]	[*d*]	[*g*]		[*gʷ*]	(= GU)
Nasales	[*m*]	[*n*]	([*ŋ*]) (2)			
Spirantes	[*f*]	[*s*]	[*h*]			
Latérales et vibrantes		[*l*]		[*r*]		
Semi-voyelles		([*j*]			[*w*]) (2).	

Dans la Gallo-Romania septentrionale, les consonnes ont connu des modifications extrêmement graves.

(1) On notera aussi que [*r*], surtout double ou implosif, tend à ouvrir [ɛ] en [*a*] — gaul. DERBITA > *dert(r)e* > *dartre* —, d'où des hypercorrections telles que *berge* p. *barge*, d'un gaul. BARICA, ou *asperge* pour *asparge* (< ASPARAGU), etc.

(2) Phonologiquement, [*ŋ*] n'est pas un phonème, mais la variante combinatoire de [*g*] devant [*n*] (GN) et celle de [*n*] devant [*g*] (NG). De même, [*j*] et [*w*] sont les variantes combinatoires des voyelles [*i*] et [*u*] en hiatus.

Nous étudierons successivement :

— le traitement des consonnes implosives,
— les phénomènes de palatalisation,
— le traitement des occlusives et des spirantes intervocaliques,
— le traitement des consonnes finales,

et joindrons quelques considérations complémentaires.

1. **Consonnes implosives,** c'est-à-dire placées en fin de syllabe devant une autre consonne — c'est une position particulièrement fragile :

A) Rappelons pour mémoire que dès l'époque latine classique [*n*] tendait à s'amuir devant [*s*] et [*f*] (graphies archaïques ou vulgaires COFECI pour CONFECI, COSOL pour CONSUL, etc.); en dépit des apparences orthographiques, son rétablissement est exceptionnel *(enfant, conseil...)*.

B) Les occlusives autres que [*k*] (C) et peut-être [*g*] (G) se sont assimilées à une occlusive suivante, pour produire des géminées ensuite simplifiées : citons en latin le groupe [*-pt-*] (SEPTE > [ˈ*sɛtte*] > *set*, graphié aujourd'hui *sept* par souci étymologique, RUPTA > [ˈ*rottə*] > *rote*, *route*, etc.); les groupes d'origine romane consécutifs à des chutes de voyelles ont évolué de même : COMPUTĀRE > *conter* (et *compter*, graphiquement différencié), SAPIDU > *sade*, etc. (1).

C) Le cas des *occlusives vélaires* est distinct : on rappelle que dans la Romania occidentale la sourde [*k*] s'est, devant consonne, résolue en une fricative [*x*] qui par la suite s'est antériorisée ([*ç*]), puis sonorisée et relâchée en yod ([*j*]) : FACTU > [ˈ*faχtu*] > [*fajt*] *fait* (occitan *fait*/*fach*, cf. l'esp. *hecho*), LACTE > *lait (leit/lach*, cf. *leche)*, TRŬCTA > *truite (trueita/trucha*, cf. esp. *trucha)*, *DĬCTU > *dit (dit/dich*, cf. *dicho)*, etc. Ce yod provoque la diphtongaison conditionnée de [*ɛ*] et [*ɔ*] romans; s'il disparaît en palatalisant la consonne suivante (cas de [*l*] et [*n*]), la diphtongue évolue comme telle : s'il demeure présent, il forme avec cette dernière une triphtongue, dont l'élément central, ouvert, s'accommode à l'entourage fermé : VETULU > [ˈ*vɛklo*] > [ˈ*vɛxlo*] > [ˈ*vɛjlo*] > [*vjɛʎ*, *vjɛj*] « vieil », OCULU > [ˈ*ɔklo*] > [ˈ*ɔxlo*] > [ˈ*ɔjlo*] > [*wɔʎ*] > [*wɛʎ*] > [*wœʎ*] > [*œʎ*] > [*œj*] « œil »; mais LECTU > [ˈ*lɛxto*]

(1) V. également les consonnes finales.

> [ˈlɛjto] > [ljɛjt] > [li(t)] « lit », OCTO > [ˈɔxto] > [ˈɔjto] > [wɔjt] > [wujt] > [ujt] > [yjt] > [ɥit] « huit » (occ. resp. *vielh, uelh, lieit/liech, uèit/uech*); exemples de [*ks*] : COXA > *cuisse*, LAXĀRE > *laissier*, SEX > [*sjɛjs*] > [*sis*] écrit *six* (*x* latinisant). Quant à la sonore [*g*], dans les groupes [*gn*] (primaire), [*gr*] (primaire et secondaire) et [*gl*] (secondaire), elle paraît avoir subi le même traitement, puisque le résultat est une palatalisation de la consonne suivante : AGNELLU > [aˈɲɛl] *(agnel)*, SIGNU > [seɲ] > [sẽĩ] > [sɛ̃] *seing* (1), *INTÉGRU (cl. ÍNTEGRU) > [enˈtjɛjr] > *entir* (refait en *-ier*), NIGRU > *neir, noir*, *FLAGRĀRE (cl. FRA-) > *flairier, flairer*, etc., RĒGULA > [ˈreʎə] *reille* (autres produits : *reule, riule, ruile : règle* est savant), VIGILĀRE > *veiller*, COAGULĀRE > *cailler*, gaul. *BROGĬLO > *brueil, breuil*, etc.

D) Cas de L : que le groupe soit d'époque latine (ALTER) ou romane (CALIDA), la latérale se vélarise et se vocalise en [ŭ] (2) : [ˈaŭtrə] (> [otʀ] « autre »), [ˈtʃaŭdə] (> [ʃod] « chaude »), germ. *FILTIR [ˈfeŭtrə] (> [føtʀ] « feutre »), COLAPU > [kɔŭp] (> [ku] « coup »), ULTRA > [ˈoŭtrə] (> [utʀ] « outre »), etc. Une latérale palatale se résout de même : OCULOS > [wɔʎs] > [wɛʎs] > [wɛŭs] > [jɛŭs] (dissimilation [w]- [ŭ] > [j]- [ŭ]) > [jø(z)] « yeux », ILLOS > [eŭs] > [ø(z)] « eux ». On remarquera l'évolution de [ˈɛl] + consonne, avec apparition d'une « voyelle-pont » [a] entre [ɛ] et [ŭ] : -ELLOS > [-ˈɛŭs] > [-ˈɛaŭs] > [-əˈos] > [-o(z)] ou [-jo(z)] (dialectal), ainsi *CAPPELLOS > *chapeaux* [ʃaˈpo]/*-piaux* [-ˈpjo] (cf. AQUA > *eau/iau*). Signalons le traitement, enfin, de [-iʎts] : FĪLIUS > [fiʎts] > [fis] (assimilation de [ʎ] à [i]) (3).

E) Cas des nasales : que le groupe soit latin (CANTU, CAMPU) ou roman (BONITĀTE, SĒMITA), la nasale s'efface après avoir nasalisé la voyelle précédente : resp. [tʃãnt] > [ʃã] « chant », [tʃãmp] > [ʃã] « champ », [bõnˈte] > [bõˈte] « bonté », [ˈsẽntə] > [sãt] « sente ».

Un cas spécifique est celui de la *nasale palatale* apparue dans l'évolution du groupe -NCT- (cf. *supra*) : SANCTU > [ˈsanjto] > [ˈsaɲto] > [saĭnt] > [sẽĩ(t)] > [sɛ̃(t)] « saint » : [ɲ] implosif se résout en [ĭ] + nasale.

(1) En réalité, le traitement du groupe -GN- est moins clair : les grammairiens latins semblent indiquer que G y note une nasale vélaire, et l'italien, qui ignore le passage à yod de *k* + consonne, fait aboutir lui aussi ce groupe à une palatale : *agnello*, *segno*, etc. (*gn* = [ɲ], comme en français). Cf. p. 25, n. 1.

(2) Noter que la voyelle issue de [*a*] + L implosif est un [*o*] fermé, au contraire de celle qui est issue de la monophtongaison de AU latin : ALTERU *autre* [*otR*] à côté de AURU > *or* [*ɔR*]. On remarquera d'autre part la similitude des traitements de [ɔ] et de [*o*] suivis de [*l*] implosif : « coup » a le même vocalisme que « outre ».

(3) La solution [ˈfiŭs] > [fjø(z)] « fieu(x) » est dialectale.

F) Cas de *s* : que le groupe soit latin (TESTA, CASTELLU, OBSTĀRE) ou roman (*VASSULITTU, LAXICĀRE), la sifflante s'affaiblit en une « aspiration » [*h*] (l'air est en fait *expiré*!) qui à son tour s'amuit en allongeant, dans la plupart des cas, la voyelle précédente (et en « vélarisant » [a] en [*a*]) : [*ˈtɛhtə*] > [*tɛ:t*] « tête », [*tʃahˈtɛl*] > [*ʃaˈto*] (avec substitution de finale) « château », [*ɔhˈter*] > [*oˈte*] « ôter », [*vazˈlet*] > [*vaˈlɛ*] « valet », ([*lasˈkare*]) > [*lasˈtʃjer*] > [*laˈʃe*] « lâcher » ([*a*] vélaire); le processus paraît avoir été plus tardif devant les occlusives sourdes [*p*] [*t*] [*k*] (XIIIe siècle) que devant les autres consonnes (XIIe) (1). Aujourd'hui demeurent des doublets et des inconséquences : pâtre/pasteur, arrêter/rester...

2. **Palatalisations.** — Le gallo-roman septentrional, on l'a vu, a poussé au maximum cette tendance des consonnes à rapprocher leur point d'articulation de la région antérieure du palais (« palais dur » ou région proprement « palatale ») — si elles impliquent un contact entre la langue et le palais, ce qui exclut entre autres les bilabiales et les labio-dentales — lorsqu'elles sont suivies d'un élément vocalique palatal. On constate que, parmi ceux-ci, le plus « palatalisant » est le *yod*, ensuite les voyelles antérieures [*i*] et [*e*]/[ɛ], enfin la voyelle [*a*]; quant à l'aptitude à la palatalisation, les consonnes les plus sensibles sont les vélaires ([*k*], [*g*]), puis viennent les dentales et les latérales ([*t*], [*d*], [*n*], [*l*]). Schéma des palatalisations françaises :

	[*j*] (« yod »)	[*i*] - [*e*]/[ɛ]	[*a*]
Vélaires	+	+	+
Dentales-latérales	+	—	—

Mais il faut également compter pour les occlusives avec un autre processus étudié plus loin, leur affaiblissement en position intervocalique, qui amène du reste les vélaires à s'assimiler à une voyelle vélaire voisine.

Les autres groupes consonne + yod connaissent deux types d'évolution :

1. Ou bien une *coupe syllabique* apparaît entre les deux phonèmes ; yod se renforce en [*dʒ*], [*ʒ*] comme à l'initiale

(1) Cette « aspiration » de [*s*] implosif se retrouve dans de nombreux parlers romans, notamment l'espagnol andalou ou populaire et ses variétés d'Amérique.

(cf. JAM > *ja*), et la consonne est traitée en implosive (c'est le cas des labiales);

2. ou bien, qu'il y ait eu ou non palatalisation provisoire de la consonne, le résultat est semblable à une *interversion*, yod passant « en avant » de celle-ci.

A) Consonnes suivies de yod. — Nous distinguerons dans toute cette section 2 les positions *a)* initiale, *b)* appuyée suivie de voyelle, *c)* appuyée en finale romane, *d)* intervocalique romane, *e)* intervocalique devenue finale romane.

a) Vélaires [*k*] et [*g*] : la sonore, d'articulation douce, s'assimile à yod, tandis que la sourde aboutit à une sifflante sourde, même à l'intervocalique (après redoublement?), soit [*kj*] > [*ķ*] > [*ţ*] > [*ts*] (assibilation) > [*s*] (XIIIe s.) : ex. de [*kj*] : *a)* EC]CE HOC > *ço, ce* ; *b)* LANCEA > *lance*, CALCEĀRE > *chaucier, chausser*; *c)* ø; *d)* *GLACIA (cl. -CIES) > *glace* (après [*-*kkja*]? cf. ital. *ghiaccia*); *e)* *LACEU (cl. -QUEU) > *laz* (fr. mod. *lacs*, avec *c* de *lacer*). Ex. de [*gj*] : *a)* ø; *b)* SPONGIA > *esponge, éponge*; *c)* ø; *d)* CORRIGIA > *correie, courroie*; *e)* EXAGIU > *essai.*

b) Dentales [*t*] et [*d*] : traitement semblable pour la sonore (assimilation), mais la sourde donne à l'intervocalique deux types de produits distincts : une sifflante sourde (après redoublement?) ou une sifflante sonore avec dégagement de [*ĭ*] en avant. Ex. de [*tj*] : *a)* ø; *b)* *ALTIĀRE > *(h)alcier, hausser, (ex)aucer*; *c)* *ANTIUS (ANTE × PRIUS) > afr. *ainz, anz* « mais, bien plutôt »; *d)* PLATEA > *place* (après [*-*ttja*]? cf. it. *piazza*) / SATIŌNE > *saison* ([-*īz*-]), cf. -ITIA > *-ece (-esse : justesse), -ice (justice) / -eise, -oise* (afr. *richeise, -oise*; *-aise : mortaise* de *-oise*), *-ise (franchise)* (1); *e)* PALATIU > *palais*, MALIFATIU > *malvais, mauvais*. Ex. de [*dj*] : *a)* DIURNU > *jor, jour*; *b)* VIRIDIARIU > *vergier, -ger*; *c)* HORDEU > *orge* (*-e* « de soutien »); *d)* RADIĀRE > *raiier, rayer*, mais noter MEDIĀNU > *meiien, moyen* [*mwajẽ*]; *e)* RADIU > *rai*, MEDIU > [*mjɛj*] > *mi* (cf. *lit*), PODIU > [*pwɔj*] > [*puĭ*] > [*pyĭ*] > [*pɥi*] *puy* (cf. *huit*).

c) Dentale nasale [*n*] et groupe [*nd*] (pas de cas *a)*, *b)* ni *c)*) : la solution majoritaire est la palatalisation en [*ɲ*] : *d)* LĪNEA > *ligne*, SENIŌRE > *seigneur*, avec dégagement de [*ĭ*] en finale romane : *e)* BA(L)NEU > [*baɲ*] > [*bãĭ*] > [*bɛ̃*] *bain*, TESTIMONIU > *tesmoing* (cf. *témoigner*), *témoin*; une autre solution consiste dans le

(1) La voyelle *i* dans *-ice* et *-ise* semble être un latinisme.

cas *d* (intervocalique) en une consonantisation de yod traité comme à l'initiale, avec évolution de la nasale comme implosive (cf. le cas des labiales) : LĪNEU > [ˈ*lin*|*dʒə*] > [*lɛ̃ʒ*] *linge*, LANEU > [ˈ*lan*|*dʒə*] > [*lɑ̃ʒ*] *lange* (avec [-*ə*] de soutien); le groupe [-*ndj*-] aboutit à la palatale [*ɲ*] : VERECUNDIA > *vergogne*.

d) Latérale [*l*] (et [*ll*]) : pas de cas *a)*, *b)* ni *c)*; pour *d)* et *e)*, palatalisation en [*ʎ*], qui à partir du XVIIe siècle tendra à se muer en [*j*] (1) : PALEA > [ˈ*palja*] > [ˈ*paʎə*] > [*paj*] *paille*, de même FĪLIA > *fille* ([*fij*]), ALLIU > *ail* ([*aj*]).

e) Labiales : une labiale étant par nature impalatalisable, même à l'intervocalique le groupe reste disjoint, le yod se consonantise et la labiale, implosive, s'assimile (ou, dans le cas de [*m*], nasalise la voyelle précédente) : SĒPIA > [ˈ*sep*|*ja*] > [ˈ*sep*|*tʃə*] > [ˈ*sɛʃ*] *seiche*, APIU > *ache* ([-*ə*] de soutien); *RABIA (cl. -IES) > [ˈ*rab*|*ja*] > [ˈ*rab*|*dʒə*] > [*raʒ*] *rage*, RUBEU > *rouge*; VINDĒMIA > [*ven*ˈ*dem*|*ja*] > [*vɑ̃dɑ̃ʒ*] *vendange*, SĪMIU > *singe*, de même CAVEA > *cage* (2), SALVIA > *sauge*, etc.

f) Sifflantes, groupes [*sk*], [*st*] et [*str*], vibrante [*r*] : en général, tout se passe comme si la consonne ou le groupe avait opéré avec yod une métathèse ou interversion — il est malaisé de savoir si l'élément consonantique a été provisoirement palatalisé. Ex. BASIĀRE > *baisier*, *-ser*, *PERTŪSIAT > *(il) pertuise*, d'où *pertuis* (mais *PERTUSIĀRE > *percier*, *-cer*); *MESSIŌNE > *meisson*, *moisson*, *POSSIAM (cl. -SIM) > *puisse*; *PISCIŌNE > *poisson* (3); ANGUSTIA > *angoisse*, OSTIU > *huis* (4); OSTREA > *(h)uistre*, *huître*. Pour la vibrante, à côté de AREA > *aire*, VARIU > *vair*, on notera la solution semi-savante CĒREU > *cirge*, *cierge*.

B) *Vélaires (occlusives)* suivies de [*e*], [*i*]. — Leur palatalisation est ancienne. Pour la sourde [*k*], en gallo-roman, l'extrême nord excepté, l'aboutissement est une

(1) [*ʎ*] encore aujourd'hui dialectal et régional ; la seule prononciation « reçue » est [*j*] (mais Littré préconisait encore [*ʎ*]). De plus, après [*i*] la prononciation varie d'un mot à l'autre à la finale : *péril* se prononce par exemple [*pe*ˈ*Ril*] mais *sourcil* [*suR*ˈ*si*], alors que l'on retrouve l'ancien [*ʎ*], devenu [*j*], dans *périlleux* et *sourciller*, prononcés [*peRi*ˈ*jø*], [*suRsi*ˈ*je*].

(2) Dans *PLOVIA (cl. PLU-), [*v*] s'est amui, d'où *PLOIA > *pluie* ; pour [*f*] + yod, signalons le cas, isolé, de *coiffe* < COFIA (d'origine germanique) ; pour [v] + yod, citons CAVEA > *cage* (*c*- et non *ch*- par dissimilation).

(3) Mais les produits cat. *peix*, gasc. *peish* (*x*, *sh* = [*ʃ*]) de PISCE supposant une interversion [-*sk*-] > [-*ks*-], on pourrait imaginer ici un traitement analogue, d'où [**pejs*-] de la même façon ; le même problème se pose en morphologie verbale pour le traitement du suffixe « inchoatif » (cf. III *b*) -*iss*- < -ĪSC-, v. p. 67.

(4) La réduction apparente de [-*stj*-] à [-*sj*-] rappelle les prononciations populaires actuelles de « question » [*kɛsjõ*], « suggestion » [*sy(g)ʒɛsjõ*], etc.

sifflante, qui à l'intervocalique se sonorise, avec, en domaine d'oïl, dégagement de [ĭ] en avant, tandis qu'à l'intervocalique la sonore [ɡ] paraît passer directement à [j] : RĒGE > [ˈreje] > *rei*, *roi*.

Exemples : *a)* CENTU > [*tsẽnt*] > [*sã(t)*] *cent* (XIIIᵉ siècle), CĒRA > [ˈ*tsirə*] > [*siʀ*] *cire*; *b)* MERCĒDE > [*merˈtsi*] > [*mɛʀˈsi*] *merci*; *c)* FALCE > [*faŭts*] > [*fo*] *faux* (subst.); *d)* PLACĒRE > [*plaĭˈdzir*] > [*pleˈziʀ*] *plaisir*, LICĒRE > [*leĭˈdzir*] > [*lwaˈziʀ*] *loisir*, LŪCĒRE > [*lyĭˈdzir*] afr. *luisir* (« luire »); *e)* CRUCE > [*kroĭts*] > [*kʀwa*] *croix* (afr. *croiz*).

Quant à la sonore [*g*], son traitement est semblable à celui d'un yod : *a)* GENTE > [*dʒẽnt*] > [*ʒã*] *gent* (cf. JAM > afr. *ja* [*dʒa*]); *b)* INGENU > [*ẽnˈdʒin*] > [*ãʒɛ̃*] *engin* (cf. LĪNEU > *linge*); *c)* PLANGIT > [*plaɲt*] > [*plaĭnt*] > [*plɛ̃(t)*] *plaint* (cf. TESTIMONIU > *témoin*); *d)* RĒGĪNA > [*reˈjinə*] > [*reˈinə*] (1) > [ˈ*reĭnə*] > [*rwɛn*] > [*Rɛn*] *reine*; *e)* RĒGE > [*reĭ*] > [*Rwa*] *roi*.

C) *Vélaires (occlusives)* suivies de [*a*]. — Plus récente, leur palatalisation en position initiale ou appuyée a donné, à la différence de la précédente (2), des produits « chuintants », le traitement de la sonore [*g*] rappelant ainsi son évolution devant [*e*] [*i*]; à l'intervocalique, leur affaiblissement aboutit à des fricatives précaires qui à leur tour donneront un yod en entourage palatal ou au contact de [*a*], un [*γ*] vite assimilé en entourage vélaire.

Exemples : sourde [*k*], *a)* CATTU > [*tʃat*] > [*ʃa*] *chat*, CAPRA > [ˈ*tʃjɛvrə*] > [*ʃɛvʀ*] *chèvre*, CAMPU > [*tʃamp*] > [*ʃã*] *champ*; *b)* PLANCA > *planche* (3); *d)* (après sonorisation en [*g*]) PLICĀRE > [*pleˈgare*] > [*plejˈjer*] *pleiier*, *ployer*, PACĀRE > [*paˈgare*] > [*pajˈjer*] *paiier*, *payer* (cf. *plaie*), LOCĀRE > [*loˈgare*] > [*luˈer*] *louer* (cf. *rue*) (4) (5).

(1) Noter ici une forte tendance à l'amuissement : *SIGELLU (cl. -GIL-) > *seel* « sceau », SAGITTA > *saiete*, *saete* « flèche ».

(2) Semblable décalage (chronologiquement inversé) se constate en slave.

(3) La géminée est traitée de même : VACCA > *vache*, BUCCA > *bouche*, etc.

(4) V. pour l'histoire des occlusives intervocaliques le développement suivant.

(5) Double traitement pour AUCA : *oie*/*o(u)e*, ce dernier représenté par la « Rue aux Ours » à Paris, ancienne « Rue aux Oues » (« Oies »), tandis que la solution *oie* est de type « occidental », cf. p. 124 (Orléanais) et 126 (Sud-Ouest) PAUCA > *poie*, cf. aussi p. 73-74 les IIMP-I en *-o(u)e*, etc.

3. **Traitement des consonnes intervocaliques.** — C'est dans les dialectes d'oïl du gallo-roman, comme on l'a vu, que leur affaiblissement, propre au roman occidental, atteignit son degré extrême (1).

Après un premier stade où, tandis que les géminées se simplifiaient, les sourdes se sonorisaient et les occlusives sonores s'affaiblissaient en fricatives — tous les idiomes romans au nord et à l'ouest de la ligne La Spezia-Rimini l'ont connu —, une seconde crise évolutive, dans la moitié septentrionale de la France, fit des premières, lorsqu'il s'agissait d'occlusives, des fricatives, et accentua l'affaiblissement des secondes, dont beaucoup s'amuirent. Cette tendance se combina avec deux facteurs importants : la nature articulatoire des consonnes intéressées, et le timbre des voyelles qui les entouraient; ainsi, tandis que les dentales [*t*] et [*d*] s'effaçaient complètement, les labiales [*p*] et [*b*] tendaient à être assimilées par un vocalisme vélaire — donc, dans les systèmes romans occidentaux, labialisé — et les vélaires [*k*] et [*g*] à faire de même ou, dans un entourage palatal, à se résoudre en yod.

A) Occlusives dentales [*t*] et [*d*], groupes [*tr*] et [*dr*] : ces occlusives n'ont laissé aucune trace en français actuel, mais leur stade fricatif, vraisemblablement une interdentale sonore [ð], assourdie ([*θ*]) en finale romane, trouve encore un écho dans les graphies archaïques *dh (Serments de Strasbourg)* ou *th (Vie de saint Alexis)*; dans le cas des groupes [*-tr-*] et [*-dr-*], latins ou romans, la présence ancienne de l'occlusive se traduit par le fait que la vibrante issue du groupe est souvent notée *-rr-* (intense) au lieu de *-r-* et qu'un [*ə*] de soutien l'accompagne en finale romane. Exemples (nous donnons entre parenthèses la forme occitane, témoin du premier processus d'affaiblissement) : -T- FATA > *fée (fada)*, SĒTA > *seie, soie (seda)*, VITELLU > *veel, veau (vedèl)*, MŪTĀRE > *muer (mudar)*, COTŌNEU > *cooing, coing (codonh)*; -TR- PATRE > *pere* (Alexis *pedre*) — noter le [*-ə*]; PETRA > *pierre*, LATRŌNE > *larron*, VITRU > *veirre, voirre, verre*, BŪTYRU > *burre, beurre*, ITERĀRE > *errer*; -D- SŪDĀRE > *suer (suzar)*, AUDĪRE > *oïr*

(1) Rappelons que parallèlement, les géminées se sont simplifiées : suff. -ITTA > *-ete* (*-ette* est une graphie), *BATTŪTU > *batu (battu id.)*, LITTERA > *letre (lettre id.)*, CAPPA > *chape*, CUPPA > *coupe*, ABBĀTE > *abé* (*abbé* graphie), BASSA > *basse* ([*bas*]*)*, etc. ; formes occitanes correspondantes : *-eta, batut, letra, capa, copa, abat, bassa* (*ss* note la sourde, comme en français).

(auzir), *PĔDUCULU > *peoil, pou (pezolh)*; -DR- QUADRĀTU > *carré*, HEDERA > *(l)ierre*, DESĪDERAT > *desire*.

B) Occlusives vélaires [*k*] et [*g*] : pour [*k*], les six exemples proposés pour illustrer les palatalisations indiquent clairement ce qui s'est passé, la sonorisation (suivie d'un passage à la fricative, soit [*γ*] ou [*j*]) s'est effectuée devant [*a*] avant la palatalisation (occ. *logar*, *pagar*, *plegar* respectivement), devant [*e*] et [*i*] après (occ. *luzir* — cl. III —, *plazer*, *lezer* respectivement); ajoutons trois exemples devant voyelle vélaire, où celle-ci assimile la fricative vélaire [*γ*] issue de [*g*] (< -C-) : *LŪCŌRE > *lueur* (occ. ø), *PLACŪTU (cl. PLACITU) > *plēu*, *plu* (de « plaire ») *(plagut)*, SĒCŪRU > *sēur*, *sûr (segur)* (1). — Pour [*g*], de même, ajoutons HŪGŌNE (nom propre germanique) > *Huon* (occ. *Hugon*), *AGUSTU (cl. AU-) > *aost*, *août (agost)*, LEGŪMEN > *lēun* (*légume* est savant) *(legum*, *leum)* (2).

C) Occlusives labiales [*p*] et [*b*] : tandis que [-*p*-] se sonorise en [-*b*-] (stade de l'occitan), [-*b*-] poursuit un affaiblissement déjà entamé dès le latin impérial, où il rencontre l'ancien -V- ([*w*]) sous les espèces d'un [*β*] bilabial fricatif — cf. *infra* le traitement de [-*v*-]. Le surcroît de relâchement propre au gallo-roman septentrional réduira à son tour à [-*v*-] le [-*b*-] issu de [-*p*-], tandis que le [-*v*-] issu de -B- tendra à s'amuir au contact d'une voyelle vélaire. Exemples : -P- RĪPA > *rive (riba)*, *SAPĒRE > *savoir (saber)*, CŪPA > *cuve (cuba)*, SAPŌNE > *savon (sabon)* — en finale romane *CAPU (cl. CAPUT) > *chief*, *chef (cap)*; -B- CABALLU > *cheval* (aocc. *caval*, it. *cavallo*), DEBĒRE > *devoir (dever)*, CUBĀRE > *couver (coar!)*, mais *NŪBA (cl. NŪBES) > *nue*, *DĒBŪTU > *dēu*, *dû (devut* [*deˈβyt*]*)*, TABŌNE > *taon* (3).

D) Sifflante (ou fricative dentale) sourde [*s*] : elle se sonorise en [*z*] : CAUSA > *chose (causa)*, PAUSĀRE > *poser (pausar)*, PĒ(N)SĀRE > *peser* (*penser* est un latinisme) *(pesar)*, pron. resp. [*ʃo:z*] [ˈ*kaŭzo*] [*poˈze*] [*paŭˈza*] [*pəˈze*] [*peˈza*].

E) Fricatives labiales (ou labio-dentales) : la sourde [*f*] se sonorise, mais le [*v*] (primitivement [*β*]?) qui en est issu s'amuit au contact d'une voyelle vélaire — cf. le traitement de -V- primitif : MALI-

(1) A propos des produits de FOCU JOCU LOCU *(feu, jeu, lieu)* v. p. 18.
(2) En occitan, [-*g*-] issu de -C- est évidemment plus stable que celui qui est issu de -G-.
(3) On verra (p. 73) que l'effacement de -B- dans les Indicatifs Imparfaits en -ĒBAM (afr. *deveie* < DEBĒBAM) s'explique vraisemblablement par des facteurs extra-phonétiques.

FATIU > *malvais*, *mauvais*, mais SCROFA > « truie » > *escroe*, puis *écrou*, *SCROFELLAS > *escroeles*, *écrouelles*; la sonore -V-, sans doute bilabiale (c'était un [*w*] en latin classique), subit un traitement semblable à celui du [-*β*-] issu de -B- : LAVĀRE > *laver*, LEVAT > *lieve*, *lève*, NOVA > *nueve*, *neuve* — en finale romane NOVU, NOVE > *nuef*, *neuf*, *OVU (cl. ŌVU) > *uef*, *œuf*, mais *ŬVITTA > *(l)uette*, PAVŌRE > *paor*, *peur*.

4. **Traitement des consonnes finales.** — On distinguera *finales latines* et *finales romanes* (après chute des voyelles finales latines).

A. *Finales latines*. — En finale, le latin n'admettait pas toutes les consonnes. En outre, [-*s*] avait tendu à s'amuir (1) — cf. la Romania orientale —, mais avait été restauré à l'ouest (influences « cultivées »), à la différence de [-*m*], qui « ne fait pas position » en métrique, et n'a laissé de trace que dans les monosyllabes (REM > *rien*, MEUM > *mien* et *MUM > *mon*, etc.). La finale [-*t*] s'est amuie après voyelle (CANTAT > *chante*) (2), mais se maintient en position appuyée (VENIT > *vient*); -C ([-*k*]) est rare, et semble offrir deux traitements : amuissement dans *EC]CE HOC > *ço*, IL]LAC > *là*, *EC]CE HAC > *çà* (*avuec* « avec », *poruec*, *senuec* supposeraient une finale renforcée *-QUE), passage à [*ĭ*] diphtongal (devant initiale consonantique ?) dans DŪC > *dui*, FAC > *fai* (et DĪC > *di*). -L et -R « se combinent » avec la cons. précédente après chute de la voyelle finale : *IN SIMUL > *ensemble*, PATER > *pere* (avec [-*ə*] « de soutien »).

B. *Finales romanes*. — α. Finale absolue : le gallo-roman primitif n'admet en finale que des sourdes ; à la chute des voyelles finales, les sonores romanes intervocaliques devenues finales se sont assour-

(1) Dans l'épigraphie archaïque et les poètes jusqu'à Lucrèce ; cf. la scansion (fin d'hexamètre) ŌMNĬBŬ' PRĪNCĒPS chez Ennius (cité par Cicéron, *Orator*).

(2) Les graffiti pompéiens annoncent cette chute :

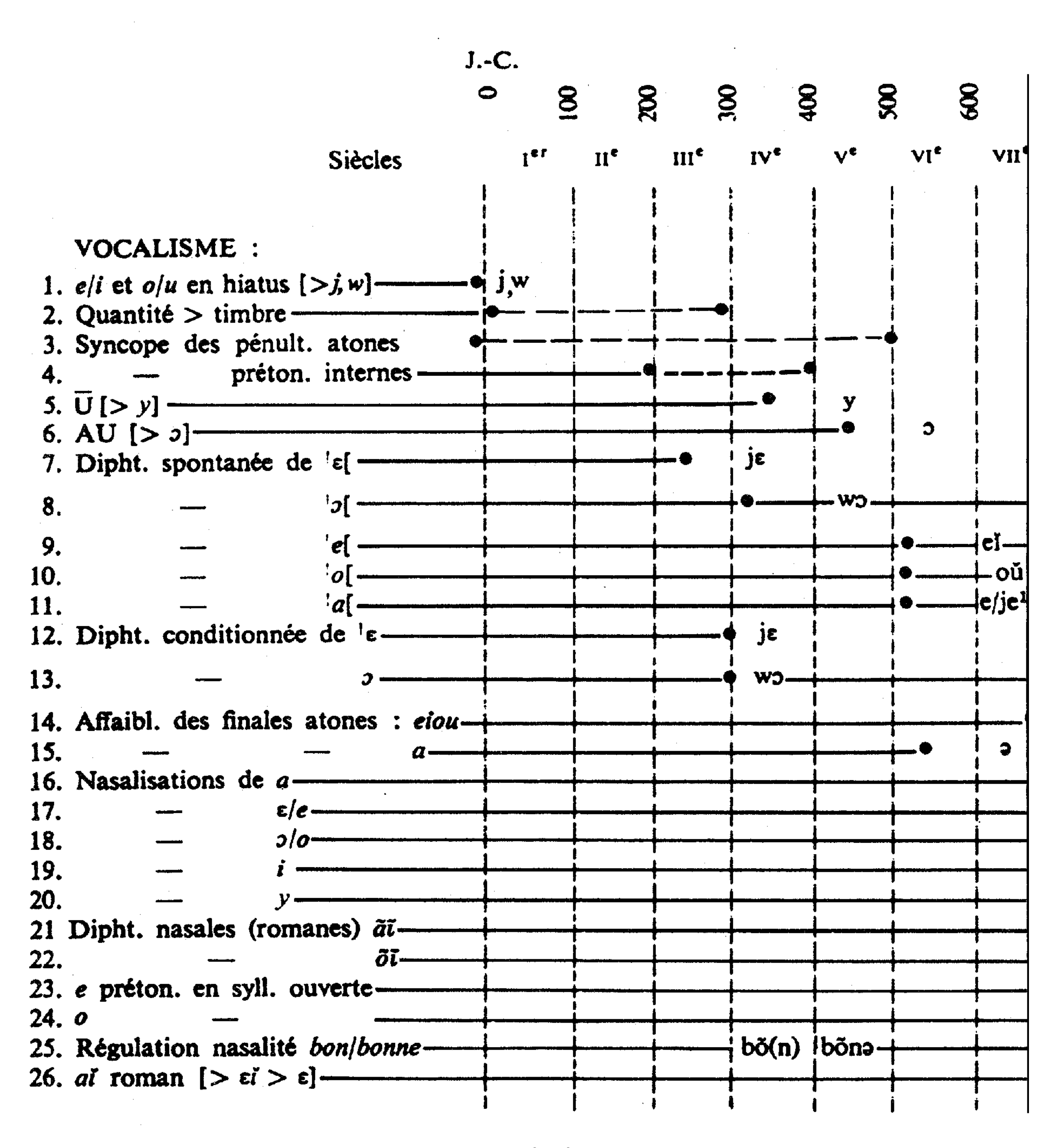
QUĪSQUĬS ĂMĀ VĂLĬĂ, PĔRĬĂ QUĪ NĒSCĬT ĂMĀRĔ

— mais on notera NESCIT devant voyelle initiale, et le fait qu'ailleurs le « souvenir » du -T permet seul une scansion correcte ! De fait, nos plus anciens textes notent bien *chantet* (< CANTAT), mais *-t* représente sans doute ici une interdentale sourde [*θ*] (*ˈtʃantəθ*), bientôt amuie. Cf. à l'intervocalique *cadhuna* dans les *Serments de Strasbourg* (< *CATŪNA, afr. *chëune* « chacune »), *mustrethe* dans *Alexis* (< *MO(N)STRĀTA, afr. *mostree* « montrée »), etc.

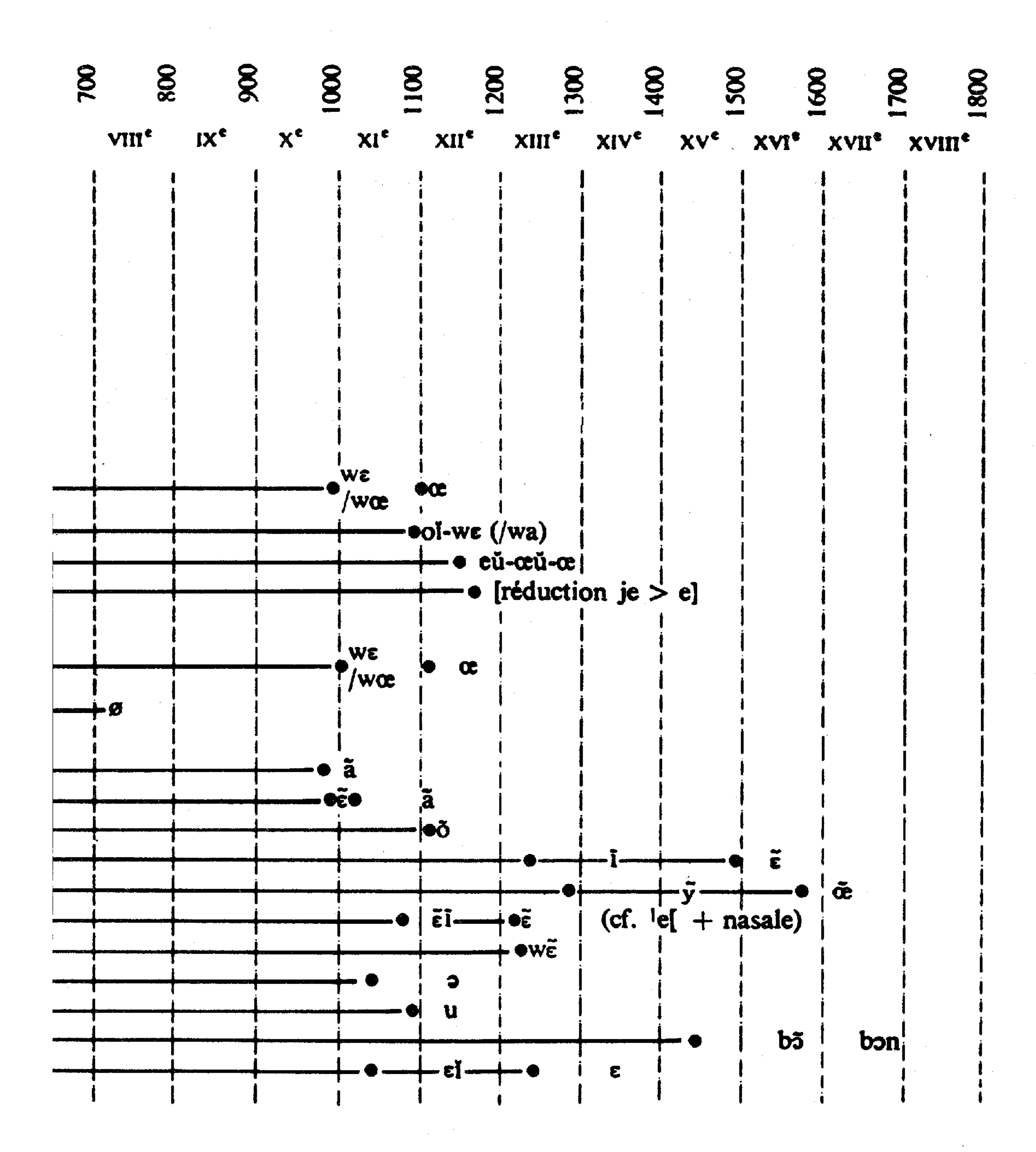
dies ; ainsi *CAPU > ['tʃjevo] > [tʃjef] *chief*, NOVU > *nuef* (1), PACE > ['païdze] > [païts] *paiz* « paix » ; de même en position appuyée : GRANDE > *grant* comme CANTU > *chant*, LONGU > *lonc* comme *BRUNCU > *(em)bronc* « penché », *CORBU (cl. -VU) > *corp* « corbeau », VIRIDE > *vert* comme PARTE > *part*, LARGU > *larc* comme ARCU > *arc*, CERVU > *cerf*, SALVU > *salf*, *sauf*, CALIDU > *chalt* comme ALTU > *(h)alt*. La liquide *-l* se maintient — TALE > *tel* — ainsi que la palatale correspondante (v. p. 30) : ALLIU > *ail* ([aʎ], puis [aj]) (2). Nasales : *-m* et *-n* s'effacent après voyelle en nasalisant celle-ci, ainsi *RACĬMU (cl. -CĒ-) > *raisin* ([rezẽ] depuis le XVIe s.), VĪNU > *vin* ([vẽ] id°), et [-ɲ] fait de même avec dégagement de yod : BA(L)NEU > [baɲ] > [bãj] > [bẽ] « bain » (noter CARNE > *char(n)*, VERME > *ver(m)*, mais ULMU > *olme*, *orme*...) ; *-r* (apical jusqu'au XVIIe s.) se maintient graphiquement : MARE > *mer*, HABĒRE > *avoir*, DORMĪRE > *dormir*, mais a connu au XVIe s. une forte tendance à l'effacement, qui a laissé des traces — *chanter*, *métier*, *berger*, *boueux* pour *(é)boueur* (3), *piqueux* (vénerie) —, malgré une restauration « lettrée » de *-r* au siècle suivant. La sifflante *-s* tend aussi à s'amuir au XVIe devant initiale consonantique, puis au XVIIe en finale absolue. Mais si le *-s* est ainsi demeuré « muet », la restauration signalée pour *-r* a touché en revanche, particulièrement dans les monosyllabes, la majorité des autres consonnes finales, devenues « muettes » à la même époque. β. Devant les morphèmes flexionnels *-s* et *-t* (4) : 1. De-

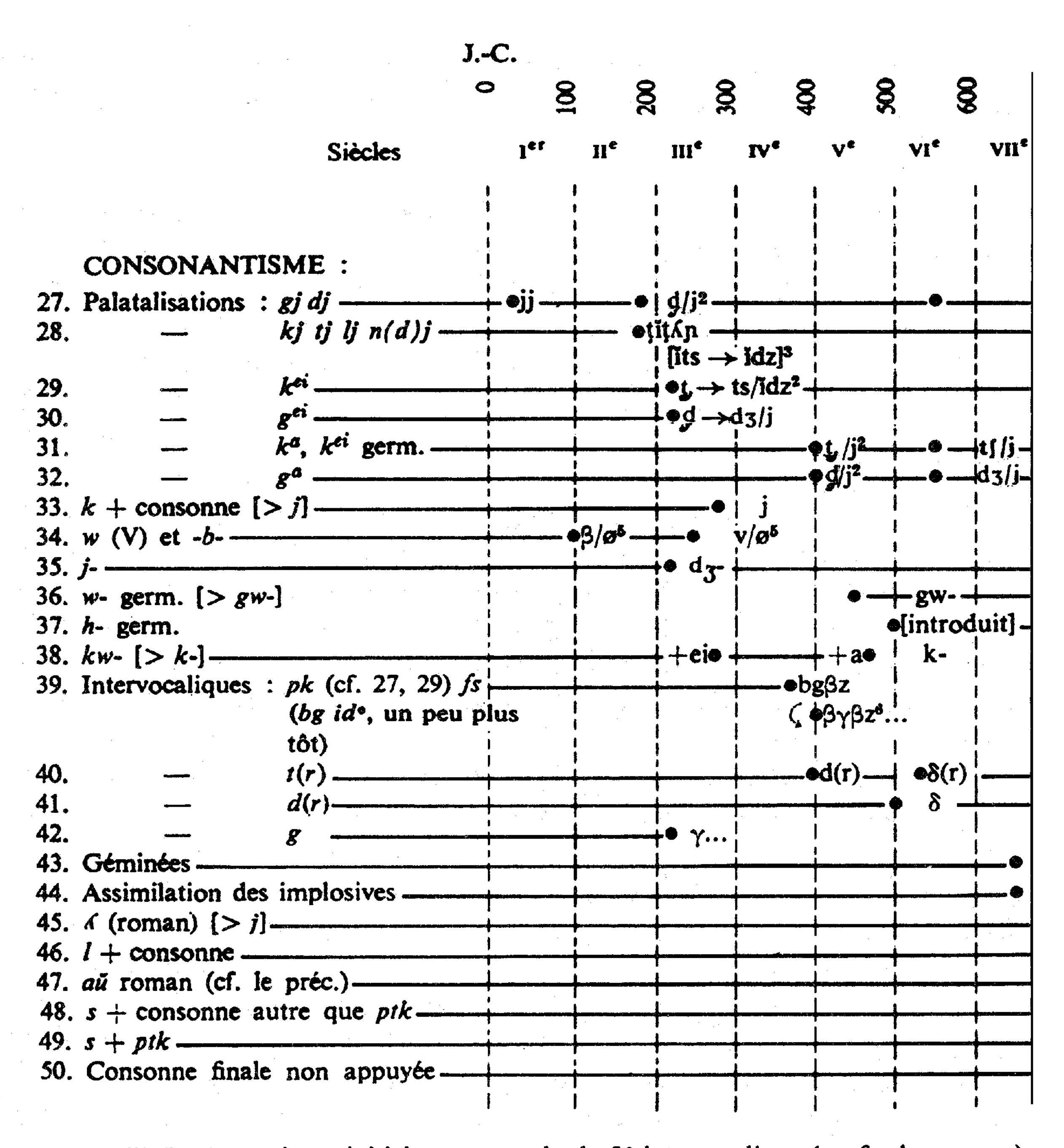
(1) Pour les dentales T D, v. pp. 32, et 119 dans le cas du picard.
(2) V. p. 30, n. 1.
(3) La prononciation *chanteu(r)* a entraîné une confusion du suffixe avec *-eu(x)* issu de -ŌSU, fém. *-euse* (-ŌSA) *(pierreux, -euse)*, et la création d'un féminin analogique *chanteuse* : *-euse* est devenu ainsi le partenaire de *-eur*. Cf. aussi les IF en *-i(r)* dans la chanson populaire « Compère Guilleri » (XVIIIe s.) ; *-oir* avait également suivi, entre autres.
(4) Les transformations subies par les consonnes finales du radical devant *-s* (déclinaison et conjugaison) et *-t* (conjugaison) sont souvent assez graves pour défigurer les radicaux en afr. (depuis, de nombreuses restaurations analogiques ont clarifié les rapports). On doit toujours garder en mémoire ces faits de phonétique élémentaire pour pouvoir identifier rapidement les formes médiévales.

Le cadre chronologique proposé dans les pages qui suivent est inspiré des travaux de F. de La Chaussée, ce qui en garantit la cohérence — v. ces travaux eux-mêmes pour les justifications. Mais d'autres dates ont été avancées, et les chronologies de Straka et Fouché offrent d'énormes divergences. Aussi tenons-nous à redire ici notre réserve à l'égard de telles constructions, quelque bien fondée que puisse paraître chacune d'elles.

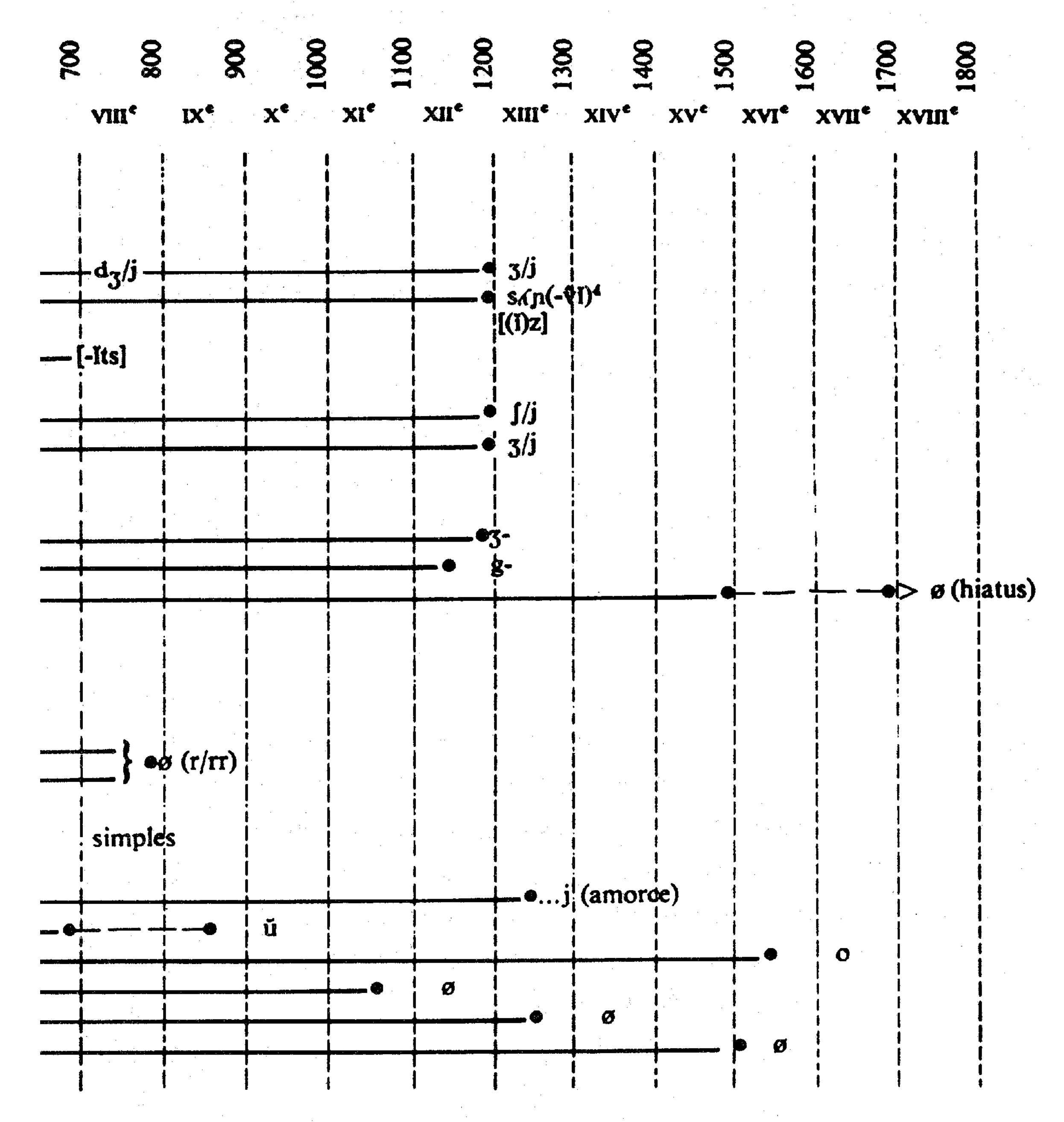


(1) *je* après palatale (« loi de Bartsch »).


700
800
900
1000
1100
1200
1300
1400
1500
1600
1700
1800
VIIIᵉ
IXᵉ
Xᵉ
XIᵉ
XIIᵉ
XIIIᵉ
XIVᵉ
XVᵉ
XVIᵉ
XVIIᵉ
XVIIIᵉ
wɛ /wœ
œ
oĭ-wɛ (/wa)
eŭ-œŭ-œ
[réduction je > e]
wɛ /wœ
œ
ø
ã
ɛ̃
ã
õ
ĩ
ɛ̃
ỹ
œ̃
ɛ̃ĩ
ɛ̃
(cf. ˈe[+ nasale)
wɛ̃
ə
u
bõ
bɔn
ɛĭ
ɛ



(2) La 1re variante initiale ou appuyée, la 2e intervocalique (ou finale romane).
(3) *ts* et *idz* sont deux solutions possibles à l'intervocalique : PLATEA > *place*/ RATIŌNE > *raison*...



(4) V représente ici une voyelle quelconque.
(5) ø en entourage vélaire.
(6) Ultérieurement (2e moitié du ve s.), *vj/øvz*.

vant *-s* : labiales et vélaires s'effacent, ainsi *chief chiés*, *corp cors*, *cerf cers*, *devoir* IP_2 *dois; coc cos*, *sac sas;* les dentales se combinent avec *-s* sous forme de [*ts*] noté *-z* : *pré* (PRATU) *prez*, *pié* (PEDE) *piez*, tandis que la même affriquée sifflante apparaît après le continuateur de la géminée -NN- et après les palatales [ɲ] et [ʎ] (celui-ci avant sa vocalisation) : *an* (ANNU) *anz*, *bain* (cf. *baigner*) *bainz*, *fil* (FĬLIU) *filz*, *fiz* (1), *ueil ieuz* (auj. *œil yeux*) ; [*l*] et [ʎ] se vocalisent en [*ŭ*] : *tel* (TALE) *teus*, *tex*, et cf. *ieuz*. 2. Devant *-t* : assimilation des labiales et dentales, ex. *devoir-doit*, *veoir* (VIDĒRE) *voit*, assourdissement des palatales sonores, ex. *plaisir* (ancien IF, PLACĒRE) *plaist*, *plaît*, vocalisation de *l* et [ʎ], ex. *voloir vueut* (dial. *viaut*), *apeler* SP_3 *ape(a)ut* (APPELLET), *cueillir* IP_3 *cueut*, etc.

5. **Phonétique des emprunts germaniques.** — A partir des grandes invasions du ve siècle, le roman de Gaule septentrionale, future langue d'oïl, a emprunté un fort contingent de mots essentiellement à l'idiome germanique des envahisseurs, le vieux-francique septentrional — ancêtre du néerlandais. Le *vocalisme* de celui-ci comportait *ă ĭ ŭ*, mais seulement *ĕ* et *ō*, qui étaient ouverts. On a eu ainsi, normalement : pour *a*, *fara* > *Fère* (toponymes), **hrāta* > *ree* (« rayon de miel »), mais **hlanka* > *flanc(he)*, **thwahlja* > *touaille* ; pour *ĕ*, **bĕra* > *bière* (« cercueil »), **fĕhu* > *fief*, mais **thresk-at* > *tresche* ; pour *ĭ*, **ex-frid-at* > *esfreie* (« effraie », cf. *effroi*), mais **hring* > *renc*, *rang* ; pour *ī*, **wīsa* > *guise* ; pour *ō*, **hōsa* > *huese*, **fōdr* > *fuerre*, *feurre*, mais **thōrp* > *trop* (et *troupe*) ; pour *ŭ*, **hurd* > *hourd(is)*, **kruppa* > *croupe* ; pour *ū*, *sûr* > *sur* (adj.), *brūn* > *brun* ; *diphtongues* : *au* > *o* **laubja* > *loge*, **wala laupan* > *galoper* ; *ai* > *a* **slaitan* > *esclater*, **haist* > *hâte*. Quant aux *consonnes*, *th* (ou *þ*) rejoint *t* (*tresche*, *touaille*, *trop*), tandis que *k* + *i*, *e* se palatalise en [*tʃ*] : **skīna* > *eschine*, **rīki* > *riche*, etc. ; d'autre part, si un nouvel *h* est introduit — d'où aujourd'hui l'hiatus et l'absence de liaison devant *hâte*, *haïr* < **hatjan* etc. —, *hr-* aboutit soit à *r-* (*rang*,

(1) Cf. les noms anglais en *Fitz-*.

ree), soit à *fr-* : **hrokk* > *froc*, tandis que *hl-*, après avoir été réalisé comme *kl-* *(Hlodowig* > *Clovis)*, donne *fl-* *(flanc, -che)* et que *-ht-* s'assimile à [*jt*] issu de [*kt*] : **wahta* > *gaite*, *guette* (d'où *guetter*) ; le groupe initial *sl-*, outre la prothèse vocalique, développe un [*k*] épenthétique *(esclater)* ; quant à la semi-consonne *w-*, réintroduite, elle est réalisée [*gw*], ainsi **wardon* > *g(u)arder* (cf. angl. *guard*, du fr.), **waidanjan* > *gaaignier*, *gagner*, **wërra* > *guerre*, cf. *guise*, et plusieurs termes d'origine latine suivent ce schéma, peut-être influencés par certains faits d'homonymie ou de paronymie avec des vocables germaniques de sens affine : VASTĂRE × **wōst* > *gaster*, *gâter*, *VULPĪCULU × **wulf* (?) ou **hwelp* > *goupil*, VĪPERA × *wīpera* (empr. lat.) > *guivre*, VESPA × **wapsa* > *guêpe*, VADU × **wat* > *gué*, etc.

IV. — Essais d'interprétation structurale

En dépit des données de la chronologie relative et des synthèses partielles qui s'esquissent, nous avons vu (pp. 11-12) que la « phonétique » diachronique traditionnelle n'aboutit qu'à des descriptions, en grande partie conjecturales, non à des explications proprement dites. C'est au niveau de la *structure* linguistique que l'on peut espérer découvrir des moteurs plus généraux d'évolution. Mais le structuraliste se veut avant tout synchroniste, et rares sont ceux qui introduisent dans leur réflexion la dimension temporelle. Nous citerons simplement, pour l'histoire du français, trois contributions d'inégale importance : un petit ouvrage d'André Haudricourt et Alphonse Juilland (*Essai pour une histoire structurale du phonétisme français*[2], Mouton 1970, 1re éd. 1949), et deux articles d'André Martinet (1).

(1) Les romanistes doivent aussi d'importants travaux d'inspiration structuraliste à Heinrich LAUSBERG, notamment *Romanische Sprachwissenschaft*, 1963, trad. esp. *Lingüística románica* I-II, 1965.

Les premiers essaient d'interpréter à la lumière du structuralisme toute une série de phénomènes fondamentaux dans la constitution du phonétisme gallo-roman. En matière de *vocalisme*, ils voient ainsi (Les corrélations de longueur vocalique dans les parlers gallo-romans septentrionaux, pp. 43-47) dans l'allongement, puis la diphtongaison des voyelles toniques libres un moyen de parer préventivement au danger d'effacement des oppositions cons. géminée ~ cons. simple, par l'utilisation des différences quantitatives essentielles en germanique (fait de substrat combiné donc avec le jeu structural) ; ensuite (Le traitement des voyelles longues dans les parlers gallo-romans septentrionaux, pp. 48-57), ils établissent un lien causal entre « l'incorporation de [*aŭ*] au système des voyelles longues » et la diphtongaison de [*a*] en [*aĕ*] — suivies de la monophtongaison précoce de [*aŭ*] en [ɔ] et de [**aĕ*] en [ɛ] ; enfin (La palatalisation gallo-romane de /Ū/ latin, pp. 108-120), ils tirent argument de l' « asymétrie foncière des organes de la parole » (région vélaire deux fois moins étendue que la région palatale), combinée avec la « surcharge » d'un vocalisme à quatre degrés d'aperture, pour expliquer l'antériorisation de [*u*] en [*y*] et la fermeture corrélative de [*o*] tonique entravé en [*u*]. En matière de *consonantisme*, tout d'abord (La palatalisation des occlusives latines dans les langues romanes, pp. 89-94) la distinction maintenue entre [*kj*] et [*tj*] à l'intervocalique (> [*ts*] ~ [*ĭdz*]), peu explicable « phonétiquement », leur semble due à une réaction « lettrée » propre à la Romania occidentale (l'aspect structural apparaît dans la confrontation générale de ces processus romans de palatalisation) ; ensuite (La palatalisation de /K^a/ dans les parlers gallo-romans septentrionaux, pp. 95-105), ils pensent que du fait de la palatalisation de *ki ke* en *t'i t'e* l'articulation de *ka* a pu se rapprocher des deux premières « cases » laissées vides dans le système, d'où *kɛ* > *k'ɛ* (phonologiquement *k'a*) ; que comme d'autre part la monophtongaison de [*aŭ*] en [ɔ], postérieure à la palatalisation de *ka*, créait une nouvelle « case » *k'o*, l'opposition de cette dernière avec *ko* dégageait l'autonomie du phonème /*k'*/ opposé à /*k*/, processus que devait compléter la réduction de *kwi kwe kwa* à *ki ke ka* : *k'a* opposé à *ka* pouvait désormais parachever son processus de palatalisation.

André Martinet, pour qui la notion de substrat éclairée à la lumière du structuralisme demeure essentielle, car elle constitue le principal aspect du phénomène ubiquiste et permanent qu'est l'interférence linguistique, rapproche (La lénition en celtique et les consonnes du roman occidental, article de 1952 repris in *Economie des changements phonétiques*, Francke, 1955, pp. 257-296) l'affaiblissement des occlusives et de *-s-* intervocaliques et la simplification des géminées propre au roman occidental du processus semblable

qui a marqué les langues celtiques (mais d'une façon plus durable puisque les « mutations » consonantiques du celtique, pleinement vivantes aujourd'hui, en sont issues (1)). L'extension géographique des idiomes celtiques à l'époque où Rome conquit l'Ouest européen correspond bien à l'aire de ce trait linguistique (2). Le point de départ serait à chercher dans l'affaiblissement (ou la simplification) des géminées, conditionnées par leur fréquence relativement élevée en celtique commun. Dans la triade *-pp-* ~ *-p-* ~ *-b-*, cet affaiblissement *(-pp- > -p-)* ne peut se réaliser sans créer de confusion que si parallèlement *-p-* passe à *-b-*, et *-b-* à *-β-* (ou *-v-*). Dans son second article (La palatalisation du roman septentrional, in *Evolution des langues et reconstruction*, PUF, 1975, pp. 217-225), l'auteur propose de voir dans la palatalisation de *k* + *a* propre au gallo-roman septentrional (3) la contagion d'un processus de palatalisation semblable conditionné en anglo-frison par l'antériorisation de *a* (4) : les Frisons auraient joué en Gaule septentrionale un rôle important avant d'y être supplantés par les Francs.

V. — Aperçu de l'histoire de l'orthographe française

Comme toutes celles d'Europe occidentale, elle est née de l'orthographe latine, les sons nouveaux étant notés soit au moyen des caractères latins affectés d'une valeur nouvelle — en général héritée de leur valeur latine —, soit par des combinaisons de signes, dont *h*, signe « vide » puisque muet en latin. Rappelons que l'orthographe latine donnait à *i (I)* et *u (V)* une double valeur, vocalique *(hic, dux)* et consonantique *(iam, uolo)*.

Jusqu'à la fin du XIIe siècle, on écrit en général « phonétiquement », sans référence artificielle à la graphie

(1) L'hypothèse d'une action du substrat celtique rend également compte, chez Martinet, d'autres phénomènes propres à l'ibéro-roman, dont on ne fera pas état ici.

(2) La coïncidence géographique suffisait pour beaucoup de linguistes « préstructuraux » à fonder l'hypothèse d'une action de substrat : ces mêmes Celtes seraient ainsi responsables de la palatalisation de [*u*] en [*y*], développée largement sur leur ancien territoire ; mais les considérations structurales, entre autres, font précisément difficulté.

(3) Le cas du normanno-picard trouve aussi une explication.

(4) Cf. frison *tsiis*, *tsjef*, *tsjerne* comme angl. *cheese*, *chaff*, *churn* pour néerl. *kaas*, *kaf*, *karn(ton)*, respect. « fromage », « balle (des céréales) », « baratte ». Quant à l'antériorisation de *a*, cf. fris. *glêd*, *sek*, *sliepe*, *died* comme angl. *glad*, *sack* (avec [æ]), *sleep*, *deed* pour néerl. *glad*, *zak*, *slapen*, *daad*, resp. « lisse », « sac », « dormir », « action ».

latine (1). Ensuite, alors que le poids de la tradition fige l'orthographe en l'éloignant d'une prononciation qui continue à évoluer, les « praticiens », clercs jouissant du privilège d'écrire, et payés pour cela, vont multiplier les références au latin dont ils sont nourris, et compliquer les graphies pour allonger leur texte — et, partant, leur salaire (N.B. : dans ce qui suit, nous n'indiquerons qu'exceptionnellement les conventions qui pour nous « vont de soi »).

1. **Des origines à la fin du XII[e] siècle.** — *Voyelles orales :* [*y*] se note *u*, qui peut du reste représenter [*u*] *(mult, duner)*, en particulier comme second élément de diphtongue *(fleur, sauter)* ; *o* peut noter [*ɔ*] *(porte)*, [*u*] *(cort, morir)*, [*oŭ*]/[*eŭ*]/[*œŭ*]/[*œ*] *(flor)* ; *ue* représente [*wɛ*] ([*ɥɛ*]) / [*wœ*] ([*ɥœ*]) / [*œ*] (*suer* « sœur ») ; [*ə*] final atone s'est noté *a* (Alexis *pedra* « père ») à côté de *e* vite généralisé. Selon les cas (cf. le latin), *i* sert pour [*i*], [*ĭ*], [*j*] ou [*ʒ*] (surtout devant *a, o, u*) : *fille, plaist, ier, iambe, donion*; de même, *u* peut représenter aussi [*w*]/[*ɥ*] et [*v*] : *(h)uit, uiure* (2).

Voyelles nasales : en finale, c'est *-n* qui note le plus souvent la nasalité : *flun* < FLŪME, *ain* < AMŌ ; mais on a *(h)om* à côté de *on*, et *faim, essaim*, etc., sont aujourd'hui des latinismes.

Consonnes : en ce qui concerne les ex-palatales devenues sifflantes, *c* s'emploie pour noter [*ts*]/[*s*] non seulement devant *e, i (cent, proece, cinc)*, mais aussi devant *a, o, u* (*ca* vaut *ça*, *co* *ço*, *macue* *massue*) (3) ; en finale, c'est *-z* qui note *ts* : *prez, braz, chantez.* Quant aux « chuintantes », la combinaison *ch* (4) (qui a pu représenter [*k*] sur le modèle de *Christus*), note tôt [*tʃ*] (mais on trouve aussi *c*) ; la sonore correspondante [*dʒ*] s'écrit *j* (c'est-à-dire aussi *i*) ou *g* : *iuge, dongon* ; la palatale [*ɲ*] est généralement représentée par *(i)gn* au milieu du mot, *(i)ng* ou même *g* en finale : *se(i)gnor, vie(i)ng/vieg*, tandis que [*ʎ*] se note *il(l)*, *ll* et en finale parfois *l* (*œl* pour *œil*). Devant consonne, rappelons qu'en fait *l* correspond dès les premiers textes à sa vocalisation en [*ŭ*].

(1) Les usages n'ont pas été fixés avant le XVII[e] siècle, et varient d'un texte ou d'un copiste à l'autre, comme ils hésitent à l'intérieur d'un même texte. Guiot, le célèbre copiste de Chrétien de Troyes, se distingue par sa graphie claire, simple et relativement uniforme.

(2) *h-* distingue alors la valeur vocalique *(huile)* de la valeur consonantique (*uile* = « vile », « ville »).

(3) La cédille, sur le modèle espagnol, fut introduite en 1531 par Geofroy Tory.

(4) L'interdentale archaïque est notée, comme en anglais, *th* ou *dh*, quand on n'écrit pas simplement *d* : *aiudha* (Serm. de Str.), *espethe, espede.*

Indiquons enfin la très fréquente « ligature » *x* qui vaut *-us* (*tex*, *chevax* pour *teus*, *chevaus*) et se retrouve dans nos graphies *-aux -eux -oux*.

2. **Du XIII[e] au XV[e] siècle.** — Si le conservatisme archaïsant (beaucoup de ces graphies sont devenues la norme) préfère *fait* à *fet*, *dedenz* à *dedans*, etc., la référence latine suggère pour sa part *escript*, *obvier*, *faict*, *poinct*, *doigt*, *vingt*, *joug*, *adventure* avec *advenir*, *nud*, *pied*... ; le *-x* de *paix six voix* (*dix* par analogie) évoque PAX SEX VOX ; les géminées « latinisent » dans *abbé*, *belle*, *mettre* (1), ainsi que les digraphes *au* dans *aureille* ou *taureau*, *ai* dans *aile* ou *clair* (aidé par *esclairier*, normal) ; certaines orthographes font référence à des étymologies erronées, comme *scavoir* (sur SCĪRE, pour *SAPĒRE), *poids* (sur PONDUS, pour PĒ(N)-SUM), *legs* (sur LEGĀRE, pour *lais*, déverbatif de *laissier*, de LAXĀRE), etc. La graphie distingue visuellement des homophones : *mes* → *mes/mais/mets*, *pois* → *pois/poids*, *fes* → *fais/faits/faix*, *seaux* → *seaux/sceaux*, *conter* → *conter/compter*... Au XVI[e] siècle, Antoine Meigret et Ronsard (2) essaieront de réagir, mais si ce dernier trouve un écho chez les éditeurs hollandais, l'Académie, traditionaliste, conservatrice, fixera l'essentiel de notre code écrit à un stade correspondant, nous l'avons dit, à la prononciation du temps de Philippe le Bel ! Quelques initiatives ont visé à plus de clarté : l'adjonction de *e* entre *c* et *a*, *o*, *u* pour noter la sifflante : *commencea*, *receut* ; la graphie *ung* pour *un* distingue ce mot de *nu*, *vu*, *vii* (c'est-à-dire VII, 7) ; de même, *y* remplace *i* à côté de *n*, *m*, *u/v* : *yver*, *amy*, *luy*, et généralement en finale (valeur esthétique ?) : *foy*, *vray* (nous avons gardé l'adverbe *y*). C'est vers le XVI[e] siècle que s'introduiront aussi, pour s'imposer plus ou moins vite, les signes typographiques secondaires tels que les *accents* et la *cédille*.

(1) Mais elles ont aussi pour fonction de noter le caractère ouvert de la voyelle.
(2) Il faut souligner le rôle essentiel, décisif, qu'ont joué dans le débat de telles personnalités, écrivains, lettrés, érudits, grammairiens : citons aussi Geofroy Tory, Machecrier, Fabri, Peletier, Sébillet, Sylvius, et surtout l'illustre Robert Estienne.

CHAPITRE II

MORPHOLOGIE

C'est peut-être dans ce domaine que les changements opérés du latin au roman furent le plus radicaux : la substitution de tournures analytiques au jeu « indo-européen archaïque » des morphèmes intégrés et des désinences, déjà amorcée en latin (1), réduisit à deux cas au lieu de six la flexion nominale, et élimina des pans entiers du système de la conjugaison.

I. — Nom, adjectif, pronom. Généralités

1. **Flexion nominale et adjectivale.** — Des cinq déclinaisons **à six cas** (noms et adjectifs) subsistent en afr. six types de flexion à deux cas (2) hérités respectivement du nominatif (« cas sujet ») et de l'accusatif (« cas régime »), où s'opposent toujours singulier et pluriel; certains pronoms ont un troisième cas, hérité du datif (« cas régime indirect »). Parfois interviennent aussi des variations dans l'accentuation ou le nombre de syllabes, dans les formes issues des « imparisyllabiques » de la 3ᵉ déclinaison latine. Diverses analogies ont, d'autre part, nivelé les

(1) Le processus a été général dans toutes les langues indo-européennes, comme en témoignent par exemple, à côté des langues romanes, le persan, le breton ou l'anglais — le domaine balto-slave est plus conservateur, comme le grec —, et n'a été qu'accéléré, peut-être, par la confusion phonétique des finales : on s'est même demandé si celle-ci, inversement, n'avait pas été hâtée par la tendance à l'analytisme.

(2) De même en ancien occitan ; des vestiges d'un système analogue survivent dans certains parlers francoprovençaux (Savoie), ou rhéto-romans (sursilvain de Suisse) et, bien loin de là, en roumain.

divers types de flexion, qui se subdivisent nettement selon le genre : masculins d'un côté, féminins de l'autre — le neutre a disparu, confondu généralement avec le masculin, dont il partageait l'essentiel de la flexion (1), ou parfois avec le féminin dans la mesure où le pluriel en -A de certains termes pouvait suggérer quelque féminin collectif de la 1re déclinaison : ainsi FOLIA > *feuille* (« les feuilles » → « le feuillage » → « la feuille »), VĪVENDA (« les vivres ») > *viande*, etc.

A) *Substantifs masculins.* — L'analogie ayant étendu aux modèles de la 3e et de la 4e déclinaisons latines le NPl en -Ī de la 2e (2), il reste deux types de flexion, selon que le CSSg est en *-s* ou non (tous les paradigmes seront présentés selon le schéma suivant :

Cas Suj. Sing. Cas Suj. Plur.
Cas Régime Sing. Cas Régime Plur.).

1) *Parisyllabiques :*

α)	MŪRUS > *murs*	MŪRĪ > *mur*	(3) (2e décl. latine)
	MŪRU > *mur*	MŪRŌS > *murs*	
	PANIS > *pains*	*PANĪ (cl. -NES) > *pain*	(3e décl. latine
	PANE > *pain*	PANES > *pains*	parisyllab.)
β)	LĬBER > *livre* (4)	LĬBRĪ > *livre*	(2e décl. latine)
	LĬBRU > *livre*	LĬBRŌS > *livres*	
	PATER > *pere* (4)	*PATRĪ (cl. -TRES) > *pere*	(3e décl. latine
	PATRE > *pere*	PATRES > *peres*	parisyllab.)
	FRŪCTUS > *fruiz*	*FRŪCTĪ (cl. -ŪS) > *fruit*	(4e décl. latine)
	FRŪCTU > *fruit*	FRŪCTŪS > *fruiz*	

(1) Mais n'oublions pas qu'au neutre l'accusatif était semblable au nominatif, d'où les types CORPUS > *cors*, TEMPUS > *tens* (invariable), COR > *cuer* (et un *cuers* analogique CSSg et CRPl), sans trace de CORPORIS, TEMPORIS, CORDIS ; cf. aussi OPUS > afr. *(h)ues* invar. « œuvre, service, pouvoir, profit, besoin » (a. occ. *ops*, a. esp. *huebos* « *id.* » ; *estovoir* « falloir » en est sans doute issu : *ESTOPĔRE de EST OPUS). On trouve d'authentiques traces de neutres dans l'adjectif.

(2) Cf. les pluriels masculins de l'italien, hérités du nominatif : *padri*, *uomini*, *pastori*, *trovatori*, *baroni*, *frutti*, etc.

(3) Noter le « chiasme » morphologique : -*s* ✕ -Ø
-Ø -*s*

(4) Avec un *-e* « de soutien » dans tout le paradigme ; on trouve aussi des CSSg analogiques *livres* et *peres*, à côté de *livre* et *pere*.

γ) Imparisyllabiques de la 3e déclinaison à flexion modelée sur les types parisyllabiques :

RĒX RĒGIS → *RĒGIS, -IS > CSSg *reis* RĒGE > CRSg *rei*
LAC LACTIS → *LACTIS, -IS > CSSg *laiz* LACTE > CRSg *lait*
PONS PONTIS → *PONTIS, -IS > CSSg *ponz* PONTE > CRSg *pont*

δ) Radicaux à sifflante : le *-s* de flexion se confondant avec la sifflante radicale, ces termes apparaissent comme invariables : NASU > *nes, nez,* URSU > *ors, ours,* PASSU > *pas,* PUTEU > *puiz, puits,* etc.

2) *Imparisyllabiques :*

α) Quelques cas d'espèce : COMES > *cuens* COMITE > *conte,* et HOMO > *huem, on* (1) HOMINE > *home,* mots à accent fixe; INFA(N)S > *enfes* INFANTE > *enfant* (2), NEPOS > *niés* NEPŌTE > *nevout, neveu,* ABBAS > *abes* ABBĀTE > *ab(b)é* (3).

β) Mots en -OR -ŌRE : SENIOR > *sendra* (4) SENIŌRE > *seigneur,* et le doublet réduit *SEIIOR > *sire* *SEIIŌRE > *sieur* (cf. *messire, monsieur*) (5); ANTECESSOR > *ancestre* ANTECESSŌRE > *ancesseur*; les noms d'agent PASTOR > *pastre* PASTŌRE > *pasteur* (avec *s* latinisant), CANTOR > *chantre* CANTŌRE > *chanteur* (6), PECCĀTOR > *pechiere* PECCĀTŌRE > *pecheeur, pécheur,* PISCĀTOR > *peschiere* PISCĀTŌRE > *pescheeur, pêcheur,* *CAPTIĀTOR > *chaciere* *CAPTIĀTŌRE > *chaceeur, chasseur,* IMPERĀTOR > *emperere* IMPERĀTŌRE > *empereeur, -reur,* *TROPĀTOR > *trovere* *TROPĀTŌRE > *troveeur,* etc. (7).

γ) Radicaux à nasale : ici se mêlent les types latins en -O -ŌNIS (PRAEDO -ŌNIS, CATO -ŌNIS) et germaniques (BARO acc. BARUN); LATRO > *lerre,* LATRŌNE > *larron*; COMPANIO > *co(m)pain,* COMPANIŌNE > *compagnon* (calque du germ. *ga-hlaib* « qui partage le pain [*hlaib*] avec »), germ. *BARO « homme d'origine libre, guerrier » > *ber* *BARŌNE > *baron,* FELLO (d'orig.

(1) Traitement proclitique, v. « on » indéfini.
(2) V. les participes présents, pp. 71-72.
(3) Mot venu de l'araméen par le grec.
(4) Hapax dans les *Serments de Strasbourg.*
(5) Cf. *infra* les comparatifs synthétiques.
(6) Rare : on emploie très tôt à sa place *chanteor, -eeur* (d'où notre *chanteur*) < CANTĀTŌRE.
(7) Ce type a des correspondants réguliers en ancien occitan, avec parfois distribution dialectale ultérieure des deux formes : *cantaire cantador, pecaire pecador, pescaire pescador, caçaire caçador, emperaire -rador, trobaire trobador* (« troubadour »), etc. — Notons de plus, en français, TRADITOR > *traïtre, traître,* CR TRADITŌRE > afr. *traïtor,* formes partiellement latinisantes (histoire de Judas dans l'Evangile ?).

germ.) > *fel* FELLŌNE > *félon*, GLUTTO + *-s* > *gloz* GLUTTŌNE > *glouton* (terme d'injure), germ. *WRAKJO > *garz* (cf. le fém. *garce*), *gars* WRAKJŌNE > *garçon*, et des noms propres comme HŪGO > *Hue(s)* HŪGŌNE > *Huon*.

B) *Substantifs féminins.* — Une autre analogie (ou fait de substrat) a étendu dans les paradigmes issus de la 1[re] déclinaison latine le *-s* de l'accusatif pluriel au nominatif pluriel, de sorte que les types les plus fréquents (*fille* < FĪLIA) ignorent aux deux nombres l'opposition Cas Sujet ~ Cas Régime, ce qui a du reste pu hâter la disparition de la flexion nominale :

1. *Parisyllabiques :*

α) FĪLIA > *fille* *FĪLIAS (1) (cl. FILIAE) > *filles* (1[re] décl.
FĪLIA > *fille* FĪLIAS > *filles* latine)

*GLACIA pour GLACIES, *FACIA pour FACIES, *RABIA pour RABIES (5[e] décl.) se sont joints à ce lot, tandis que DIES (2) hésitait en roman : si occ. esp. port. *dia* est issu de *DIA, l'élément *-di* (occ. *di-*, ital. *-dì*) des jours de la semaine — et du fr. *midi* — remonte bien, comme le roumain *zi* « jour », à DIES.

MATER > *mere* MATRES > *meres* (3[e] décl. parisyllab.)
MATRE > *mere* MATRES > *meres*

β) *Imparisyllabiques de la 3[e] déclinaison à nominatif sing. refait sur l'accusatif :*

*FLŌRIS (cl. FLOS) > *flors, fleurs* FLŌRĒS > *flors, fleurs*
FLŌRE > *flor, fleur* FLŌRĒS > *flors, fleurs*

et de même *AMŌRIS (cl. AMOR) > *amo(u)rs* AMŌRE > *amo(u)r* (3) (toujours fém. en afr.), *VŌCIS (cl. VOX) > *voiz, voix*, *CRUCIS (cl. CRUX) > *croiz, croix*, ou

*CĪVITĀTIS (cl. CIVITAS) (4) > *citez* CĪVITĀTES > *citez*
CĪVITĀTE > *cité* CĪVITĀTES > *citez*

et de même *VIRTŪTIS > *vertuz* VIRTŪTE > *vertu*, etc.

(1) Analogie de l'accusatif (cf. l'homophone au singulier) du nom. plur. de la 3[e] décl. (MATRES), ou substrat celtique (le nom. pl. des thèmes en -A de l'i.-eur. était en -AS) ? En tout état de cause, nous citerons ici la fameuse épitaphe pannonienne HIC QVESCVNT DVAS MATRES DVAS FILIAS ET ADVENAS TRES PARVOLAS « ici reposent deux mères, deux filles et trois petites étrangères » avec ses nominatifs en -AS (entre autres vulgarismes).

(2) Doit-on poser *DĪES pour DIES, avec allongement (ou fermeture) de la voyelle tonique en hiatus (cf. occ. esp. port. *via* < VIA, mais fr. *veie*, *voie*) ?

(3) Rappelons que la non-diphtongaison de -Ō tonique libre s'explique mal ici : dialectalisme ? occitanisme ? analogie de *amoureux* ? Les dialectes d'oïl connaissent un « normal » *ameur* « rut ». Cf. p. 121, n. 2.

(4) Certains subst. en -TAS -TĀTIS ont été alignés sur la 1[re] déclinaison, peut-être en raison de l'homophonie du nominatif sing. avec les accusatifs

2. *Imparisyllabiques :*

α) Le subst. isolé SOROR > *suer, sœur*, SORŌRIS, d'où SORŌRE *sero(u)r* (le CSSg a été seul conservé grâce à ses emplois comme apostrophe) (1).

β) Les radicaux à nasale en -A -ĀNE sans doute inspirés des masculins germano-romans en -O -ŌNE (v. *supra*) : type AMITA > *ante* *AMITĀNE > *antain* « tante » (2), de même NONNA > *nonne* *NONNĀNE > *nonnain*, PŪTIDA (3) > *pute* *-ĀNE > *putain*, avec palatale ATAVIA > *taie*, *-ĀNE > *taiien* « grand-mère, -tante », et des noms de baptême comme *Berte Bertain* (germ.), *Eve Evain*, avec palatale *Joie Joiien*.

C) *Adjectifs.* — Les deux classes latines se retrouvent : la première, en -US -A (-UM), donne les types à féminin en *-e* (CLARU CLARA > *cler, clere*, BELLU BELLA > *bel, bele*), la seconde, en -IS -IS (-E) ou -NS -NS (-NTE) — cf. les Part. Prés. —, des types épicènes, c'est-à-dire à forme unique commune aux deux genres (FORTE FORTE > *fort, fort*, PAUPERE -RE > *povre, povre*, PLACENTE -TE × *-ant* de la classe I > *plaisant, plaisant*)... Mais tandis qu'à la classe I les radicaux terminés par un groupe consonantique avaient suscité un *-e* de soutien au masculin, d'où une « épicénie secondaire » toujours vivante (TENERU -RA > *tendre*, TEPIDU -DA > *tiède*, etc.), la fréquence supérieure des adjectifs de la classe I entraîna très tôt (dès les premiers textes) des réfections de féminins en *-e* : *forte* à côté de *fort*, *grande* pour *grant* (GRANDE), *verte* pour *vert* (VIRIDE), *plaisante*, etc. Les paradigmes correspondent à ceux des substantifs :

Masculin		Féminin		Neutre
		Classe I		
BELLUS > *bels* BELLU > *bel*	BELLĪ > *bel* BELLOS > *bels*	BELLA > *bele*	(*)BELLAS > *beles*	BELLU > *bel*
		Classe II		
FORTIS > *forz* FORTE > *fort*	*FORTĪ > *fort* FORTES > *forz*	FORTI(S) FORTE } > *fort*	FORTES > *forz*	FORTE > *fort*

plur. (FĪLIAS) ; de là, en ancien français, les types *poeste* < *POTESTA (cl. -TAS), *poverte* < *PAUPERTA *(id.)*, *tempeste* (conservé) < *TEMPESTA *(id.)*, peut-être sur le modèle de JUVENTA (ap. *jovente*) à côté de JUVENTAS (poétique pour -TUS).

(1) De tels emplois expliquent également la conservation du CS (avec *-s*) dans les prénoms masculins : *Charles, Georges, Jacques, Jules, Louis...* ; cf. le cas de *fils*.

(2) Le *t-* est-il le possessif de la 2ᵉ pers. ou est-il dû à une réduplication hypocoristique et enfantine, cf. *tonton, tata, papa...* ? Noter en outre la conservation du CSSg (apostrophe).

(3) On a également proposé un *PUTTA — ou PŪTTA — (?) apparenté à PUTUS (Virgile) « petit garçon » (cf. PUTILLU qui expliquerait bsq. *mutil* « garçon, valet »).

Le neutre se rapportant comme attribut au singulier à une phrase complète ou à un pronom qui la représente, le prédicat adjectival revêt une forme spéciale de Cas Sujet sans *-s*, vestige du neutre latin, par exemple *bel* < BELLUM (v. la syntaxe, p. 105).

Les degrés de comparaison : déjà analytiques en latin dans certains cas (MAGIS, MAXIME IDONEUS, etc.), ils ne comportent plus, en afr., de formes *synthétiques* que pour un petit nombre d'adjectifs très fréquents, et pour les adverbes correspondants; pour les autres, l'emploi des adverbes *(le) plus, (le) moins*, est du ressort de la syntaxe. Voici les types de comparatifs synthétiques, pour lesquels tous les CSSg ne sont du reste pas attestés :

ALTUS	: ALTIŌRE	> *halçor* (et *halt* : *haltor*)	
BELL(ĀT)US	: *BELLATIŌRE	> *bellezour* (Eulalie)	
			adv. BELLATIUS > *belais*
FORTIS	: FORTIŌRE	> *forçor*	
GENITUS	: GENITIŌRE	> *gençor* « plus beau »	
GRANDIS	: GRANDIOR	> *graindre* (CSSg)	
	GRANDIŌRE	> *graignor*	
JUVENIS	: JUNIOR	> *joindre, gindre* (1)	
	JUNIŌRE	> *joignor*	
MAGNUS	: MAJOR	> *maire*	
(fr. ø)	MAJŌRE	> *maior* (*majeur* est un italianisme) (2)	
BONUS	: MELIOR	> *mieldre*	
	MELIŌRE	> *meillor*	adv. MELIUS > *mielz, mieux*
PARVUS	: MINOR	> *meindre, moindre*	
(fr. ø)	MINŌRE	> *menor* (*mineur* est un italianisme)	
			adv. MINUS > *meins, moins*
NUGALIS	: NUGALIOR	> *noaldre*	
« de peu d'importance » (fr. ø)	NUGALIŌRE	> *noaillor*	adv. NUGALIUS > *noalz*
MALUS	: PEJOR	> *pire*	
	PEJŌRE	> *peior*	adv. PEJUS > *pis*

(1) Aujourd'hui, avec sa variante graphique *geindre* (par attraction paronymique), le mot signifie « apprenti boulanger, mitron ».
(2) Le neutre adverbial est en dernier ressort MAGIS > *mais*!

MULTI	: *PLŪRIŌRES	(cl. PLŪRES) × PLŪS > *pluisor* > *plusieur(s)* (nouvelle influence de *plus*)
SENEX (fr. ø)	: SE(N)IOR SE(N)IŌRE	*sendra/sire* *seignor/sieur* (v. *supra*)
SORDIDUS (fr. ø)	: SORDIDIŌRE	(pas de C. Suj.) > *sordeior* « pire, inférieur » adv. SORDIDIUS > *sordeis* « pis »

Quelques *superlatifs synthétiques* (1) ont survécu également : MAXĬMU > *maisme* (contesté par le *FEW*), en particulier dans l'adv. *meismement* « surtout, principalement », MĬNĬMU > *merme*, PESSĬMU > *pesme*, PROXĬMU > *proisme*, *pruisme*.

2. **Les pronoms-adjectifs et l'article.** — Le système latin se trouve ici relativement bien conservé : outre de nouveaux vestiges du *neutre*, nous trouverons parfois un troisième cas, hérité du datif : le *cas régime indirect*; mais la variété d'emploi des formes a souvent entraîné leur subdivision en *types toniques* et *types atones*.

A) *Démonstratifs.* — A la triade latine HIC-ISTE-ILLE s'est substitué le couple *cist-cil*, issu des deux derniers avec adjonction de la particule présentative ECCE (2), destinée à renforcer des intensifs vite dévalués (elle a également servi à former le neutre *ço*, *ce* < ECCE HOC (3)). Ajoutons que le CSSgm offre un vocalisme *i* (4)

(1) A ne pas confondre avec les formations savantes (latinismes ou italianismes) des types *saintisme* (afr.), *minime*, *extrême*, *illustrissime*, etc.

(2) Le *i-* des variantes *icist*, *icil*, *iceste*, *icele*, etc., n'est pas issu du E- initial, qui a subi une aphérèse, mais représente vraisemblablement HĪC, employé comme renforcement supplémentaire.

(3) Au même HOC, modifié à l'occasion en *HOQUE selon certains, remontent *o* « oui » (rare, cf. l'occ. *òc*), et combiné avec les pronoms pers. *o je*, *o tu*, *o il* — d'où *oïl*, *oui* —, *poruec* « pour cela » (< PRO HOC), *senuec* « sans cela » (< SINE HOC). V. également les adverbes *ci*, *çà* et *là*, p. 93.

(4) De même pour la variante *meïsme* de *meesme* « même », dérivée de IPSE (IPSĪ). V. les indéfinis, p. 60.

Paradigmes :

α) Démonstratif proche :

	Masculin		Féminin	
	Singulier	Pluriel	Singulier	Pluriel
CS	*EC]CISTĪ > *cist* (cl. ISTE)	EC]CISTĪ > *cist*	EC]CISTA > *ceste*	*EC]CISTAS > *cestes, cez* (1)
CR Dir	EC]CISTU > *cest*	EC]CISTOS > *cez*		
CR Ind	*EC]CISTŬĪ > *cestui* (cl. ISTĪ)		*EC]CISTǼI (cl. ISTĪ) > *cesti*	

β) Démonstratif lointain :

	Masculin		Féminin	
	Singulier	Pluriel	Singulier	Pluriel
CS	*EC]CILLĪ > *cil* (cl. ILLE)	EC]CILLĪ > *cil*	EC]CILLA > *cele*	*EC]CILLAS > *celes*
CR Dir	EC]CILLU > *cel*	EC]CILLOS > *cels, ceus (cex)*		
CR Ind	*EC]CILLŬ́Ī > *celui*		*EC]CILLǼI > *celi*	

Pour l'histoire des emplois, v. la syntaxe.

(1) La seconde variante s'explique soit comme une forme phonétique accélérée (emplois proclitiques), soit par une analogie du masculin.

que seules expliquent, par dilation, des formes de Nom. Sing. masc. en *-i* calquées sur le vocalisme de QUĪ, relatif souvent couplé avec les démonstratifs servant d'antécédents (corrélatifs); quant aux formes de CR Ind. Sg. masc. en *-ui* et fém. en *-i*, elles s'expliquent par l'analogie du datif de ce même relatif, CUĪ, d'où une terminaison *-UĪ paroxytonique, sur le modèle de laquelle a dû être créé un féminin en -*ǼI (> -ˈ*εĭ* > -ˈ*jεĭ* > -ˈ*i*), c'est-à-dire -Æ (1re décl.) + -I de -UI (1).

B) *Pronoms personnels; l'article défini.* — Ce sont les pronoms personnels qui, par leur nature et leur fonction, sont le plus assujettis à l'accent : précédant un prédicat verbal, toujours tonique, ils sont atones; précédés d'une préposition, toujours atone, ils sont toniques; d'où une double série formelle pour certains d'entre eux, si leur phonétisme s'y prête. On distingue six pronoms, correspondant aux six « personnes verbales » — 1, 2, 3, 4, 5, 6 —, mais tandis que le latin employait pour 3 et 6 non réfléchis — ou « anaphoriques » — le démonstratif atténué IS EA ID (cf. *supra*), le français, comme les autres langues romanes, a recouru dans ce cas au démonstratif « lointain » ILLE -A -UD, qu'il a également utilisé, comme la plupart d'entre elles, pour créer un déterminant ignoré du latin, « l'article défini » (2) — d'où les similitudes formelles « *le* mur » — « je *le* bâtis », « *la* fleur » — « je *la* cueille », « *les* enfants » — « je *les* vois ».

(1) Cf. *autrui*, CRI de *autre*, *nului* de *nul*, p. 58 n. (2).

(2) L'apparition de l'article est dans les langues i.-e. un phénomène encore limité, puisque en Occident celles du groupe slave, bulgare excepté, l'ignorent toujours ; en revanche, il apparaît chez Homère. Hors du domaine i.-e., le basque possède un déterminant postposé analogue ; le hongrois a un article, mais non le finnois ni l'estonien. En roman, sa genèse est assez récente pour qu'il remonte parfois (sarde, catalan baléare) à un autre pronom, IPSE, et que d'autre part le roumain, contrairement aux autres idiomes, le postpose au substantif (*copil* « enfant » → *copilul* « l'enfant », *ţară* « pays » → *ţara* « le pays »).

1) Pronoms personnels

α) *Hérités :*

		Singulier				
		Pers. 1 (locuteur)			Pers. 2 (allocutaire)	
		tonique	atone		tonique	atone
CS	EGO	*gié*	*jo > je*	TŪ	*tu*	
CR	MĒ	*mei* > *moi*	*me*	TĒ	*tei* > *toi*	*te*

	Pluriel			
	Pers. 4 (1)		Pers. 5 (1)	
CS CR	NŌS	*nos, nous* (2)	VŌS	*vos, vous* (2)

Le réfléchi SĒ donne de même les CR *sei, soi* — *se* (pas de CS, et pour cause).

N.B. — *gié* aussi bien que *jo, je* supposent l'amuissement du -G-, d'où [ˈ*ɛo*] tonique, [*ɛo*] > [*jo*] atone; si la première forme constitue un cas d'espèce, la seconde évolue naturellement en [*dʒo*] qui, proclitique, se « décolore » en [*dʒə*] — cf. IL]LU > *lo* > [*lə*], etc.

β) *Anaphoriques :*

	Singulier				
	Masculin		Féminin		Neutre
	tonique	atone	tonique	atone	atone
CS	*ÍLLĪ > *il*		ÍLLA > *ele* (3)		
CRD	*(lui)*	IL]LU > *lo* > *le*		IL]LA > *la*	IL]LU > *le*
CRI	*IL]LŬĪ > *lui*	*li*	*IL]LǢI > *li*	*li*	

(1) Les langues indo-européennes — donc le latin et les langues romanes — ignorent à ce niveau la distinction entre personnes « inclusives » (ex. « nous » = « moi » + « toi » excluant « lui ») et « exclusives » (ex. « nous » = « moi » + « lui » excluant « toi »).
(2) Le *-s* fermant la syllabe a-t-il empêché *o* de se diphtonguer dans les emplois toniques ?
(3) Souvent *el* (analogie de *il* ?) dans la poésie médiévale.

	Pluriel			
	Masculin		Féminin	
	tonique	atone	tonique	atone
CS	ĬLLĪ > *il*		*ĬLLAS > *eles*	
CRD	ĬLLOS > *els* *eus (ex)*	IL]LOS > *les*	ĬLLAS > *eles*	IL]LAS > *les*
CRI	IL]LŌRU > *lor*		*IL]LŌRU > *lor*	

Ces formes appellent un commentaire :

— Le CS masc. *il* est régulier au pluriel (< ĬLLĪ, avec dilation conservatrice), mais ne peut, au singulier, remonter directement à ILLE : il faut postuler un *ĬLLĪ analogique de QUĪ (cf. les démonstratifs), qui justifiera également *li* article.

— Pour les deux CR Ind. Sing. masc. *lui* et fém. *li*, cf. également les démonstratifs; on a dû avoir *ILLŬĪ et *ILLǼI — la forme masculine atone *li* doit être une réduction de *lui*.

— En ce qui concerne le *ĬLLAS postulé comme étymon du CS Fém. Pl. *les*, cf. p. 49, n. 1.

— Le CR Ind. Plur. *lor* remonte évidemment au génitif ILLŌRU et non au datif; la forme masculine s'est étendue au féminin, au détriment de ILLĀRUM. Le traitement est tonique (diphtongaison de [ˈ*o*]), comme pour *il*, *lui*, *li*.

— La différence de traitement *la* < ĬL]LA / *les* < ĬL]LAS s'explique mal.

— Le CR neutre *lo* > *le* (« je *le* sais ») remonte à un *ĬLLU issu de ILLUD.

2) *L'article défini*

Etymologie et commentaires identiques à ceux des formes ci-dessus.

	Singulier		Pluriel	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
CS	*ĬL]LĪ > *li*	ĬL]LA > *la*	ĬL]LĪ > *li*	*ĬL]LAS > *les*
CR	ĬL]LU > *lo* > *le*	ĬL]LA > *la*	ĬL]LOS > *les*	ĬL]LAS > *les*

Pour l'article « indéfini » *un*, *une*, v. les numéraux et la syntaxe.

Enclise : les prépositions *à*, *de* et *en* peuvent servir d'appui à l'article, qui devient asyllabique (cf. pp. 101-102 pour les pronoms) et se combine phonétiquement avec elles, de façon variable :

	à	de	en
le	*al*, **au*	*del*, *dou*, **du*	*el*, *ou*
les (m-f)	*as*, **aux*	**des*	*es*

* : formes actuelles ; [*l*] > [*ŭ*] devant initiale consonantique, ø devant *-s* final ; *del* > *(deu)* > *du* (enclise) ; *el* devenu *ol* (devant *l* vélarisé), puis *ou* (*dou* est-il analogique ?), s'est confondu avec *au* au XIIIe s. (« *en* son nom et *au* mien ») ; *aux* est un croisement de *as* et de *au* ; *ès* est conservé dans « *ès* lettres », etc. (cf. « *en* droit »). Les formes intermédiaires ont pu se maintenir dialectalement.

C) *Possessifs.* — La différence que nous faisons aujourd'hui entre « pronoms » et « adjectifs » est à l'origine une différence d'accentuation : le pronom est tonique, l'adjectif atone.

Types étymologiques :

Possesseur à la pers. 1

	Singulier				Pluriel			
	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin	
	Tonique	Atone	Tonique	Atone	Tonique	Atone	Tonique	Atone
CS	*miens*	*mes*	*meie*	*ma*	*mien*	*mi*	*meies*	*mes*
CR	*mien*	*mon*	*meie*	*ma*	*miens*	*mes*	*meies*	*mes*

Possesseur à la pers. 2

CS	*tuens*	*tes*	*toe*	*ta*	*tuen*	*ti*	*toes*	*tes*
CR	*tuen*	*ton*	*toe*	*ta*	*tuens*	*tes*	*toes*	*tes*

Pour la pers. 3, les formes sont celles du réfléchi (SUUS, cf. TUUS), car la tournure LIBER EJUS a disparu. Le paradigme est identique au précédent, avec substitution de *s-* à *t-*.

Possesseur à la pers. 4
(Pas de distinction entre formes toniques et formes atones)

	Singulier		Pluriel	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
CS	*nostre*	*nostre*	*nostre*	*nostres*, *noz*
CR	*nostre*	*nostre*	*nostres*, *noz*	*nostres*, *noz*

— Possesseur à la pers. 5 : mêmes paradigmes, avec substitution de *v-* à *n-*.

— Possesseur à la pers. 6 : *lor*, invariable.

On se heurte à une difficulté phonétique pour rendre compte du traitement divergent de la voyelle tonique dans *mien* et *meie*, dans *tuen* et *toe*. La solution semble résider dans une différenciation de timbres vocaliques si la voyelle atone finale est trop proche de la tonique : MĔUM > [ˈ*mεom*], TŬA > [ˈ*toa*] sont phonétiquement bien constitués, mais MĔA ([ˈ*mεa*]) tendra vers [ˈ*mea*], d'où [ˈ*meĭə*] « meie », et TŬUM ([ˈ*toom*]) vers [ˈ*tɔom*], d'où [ˈ*twɔn*], [ˈ*twεn*] ou [*tɥεn*] (« tuen »).

Les formes atones *mes*, *mon*, *ma*, *mi*, *mes*, *tes*, etc., remontent à des types réduits MUS MUM MA MI MOS MAS TUS (pour MEUS MEUM MEA MEI MEOS MEAS, TUUS) attestés chez le grammairien tardif Virgile de Toulouse (1). Quant aux formes toniques correspondantes, on notera :

1° que les formes masculines, toutes terminées en nasale, sont basées sur *mien* et *tuen/suen* respectivement, c'est-à-dire les CRSg (MEUM, TUUM, SUUM);

2° que ces mêmes formes ont servi ultérieurement à refaire des féminins : *mienne* (XIIIe s.), puis *tienne* et *sienne* (XVIe s.) après réfection (XIIe s.) des masc. correspondants *tuen(s)* et *suen(s)* en *tien(s)* et *sien(s)* sur *mien(s)*.

Si *nostre* est issu régulièrement de NOSTER, -TRU, -TRĪ, -TRA (noter *noz*, var. réduite de NOSTRŌS — et NOSTRĀS ! —), *vostre*, *voz* viennent de *VOSTER, -TRA, etc., forme latine archaïque, ou modelée sur NOSTER.

La forme *lor (leur)* est évidemment issue du gén. pl. ILLŌRU, c'est-à-dire « d'eux » (cf. le pronom pers.); on lui ajoute au pluriel un *-s* analogique à partir du XIVe.

D) « *Indéfinis* ». — Sous ce terme sont traditionnellement groupés les « pronoms/adjectifs » de valeur et de fonction variées, qui forment à peine des sous-systèmes grammaticaux ou sémantiques. Leur inventaire a notablement changé du latin au français, par perte de nombreux types et création de nouveaux plus nombreux encore.

1° *Sont hérités du latin :*

α. Les « quantitatifs » *nus*, *nul*, *nule* (NŪLLUS -A) (2), *molz*, *molt (mout)*, *molte*, etc. (MULTUS -U -A); *toz*, *tot*, *tote*, souvent

(1) VIIe siècle ; *Epitomae*.
(2) Pour les CRInd. Sg. masc. *nului* et fém. *nuli*, ainsi que le masc. *altrui*, cf. les démonstratifs et les pronoms personnels.

renforcés en *trestoz*, *trestote*, dont la forme et la flexion offrent quelques difficultés :

— Le maintien de [-*t*-] intervocalique *(tote)* et la non-diphtongaison de [*o*] (lat. Ŭ) supposent une géminée (expressive), que l'on retrouve dans l'italien *tutto*, *tutta*, etc. : *TŎTTU pour cl. TŌTU (esp. port. *todo -a*).

— Le CSPl masc. *tuit* (cf. a. occ. *tuit*, *tuih*, *tug*; latin *TŎTTĪ), avec son [*y*] (*u*) et son *i* diphtongal, s'explique généralement par la dilation de -*ī* qui ferme [*o*] en [*u*], d'où [*y*], puis par une extension du traitement prévocalique : dans *TŎTTĪ HOMINES, [-*i*] en hiatus > [*j*], puis interversion (?) dans le groupe [-*ttj*-] récent — ce n'est qu'une hypothèse.

β. Les termes exprimant l' « altérité » : le pronom *el* « autre chose » semble issu d'un *ALID pour ALIUD (cf. QUID), *altre (autre)* vient normalement de ALTER, -A.

γ. *alquant*, *au*- « quelques », de ALIQUANTĪ; de même l'adverbe *alques*, *au*- « quelque peu » est issu de ALIQUID + -*s* « adverbial ».

δ. *tant* (TANTU) et *tel* (TALE, épicène), dont la valeur primitivement démonstrative en latin (T- comme le gr. τοῦτο, τοῖος, τόσος, etc.) explique leur appartenance à des paires corrélatives dont le second membre, relatif-interrogatif, est également représenté en français : *quant* (QUANTU), *quel* (QUALE, épicène) (1).

2° *Créations romanes ou françaises :*

α. Pronominalisation de substantifs : *on (en)* est le CSSg atone de *home* (HOMO) — cf. l'allemand *man* « on » (subst. *Mann* « homme »); *rien* (REM), qui a longtemps gardé concurremment son sens primitif de « chose », n'a acquis sa valeur négative qu'à force d'être couplé avec *ne*, et ne dégage son autonomie qu'en moyen français. *Personne* n'apparaît de même qu'au XIVe.

β. Composés négatifs : *nëul*, *niul* (NEC ŬLLU) vient doubler *nul* (NŬLLU); *nëun* — parfois *negun*, occitanisme — (NEC ŪNU) « aucun » et son composé *neisun*, *nesun*, *nisun* « même pas un » (NEC IPSE — ou IPSI (2) — ŪNU); de même *neient* « néant », de NE GENTE.

γ. Sur ALIQUANTĪ (*alquant*, v. *supra*) a été formé ALICŪNU > *alcun*, *au*-.

(1) Les pron.-adj. *molt*, *tot*, *tant*, *quant* peuvent également assumer des fonctions adverbiales, et sont alors invariables (mais *tot* devant un adjectif s'accorde).

(2) La particule *nets*, *nees*, *nis*, *nes* signifie « même (pas) ».

δ. Distributif : si *cescun* « chacun » semble continuer QUISQUE ŪNU (le cl. ŪNUS QUISQUE a un autre sens), après une dissimilation comme dans QUINQUE > *CINQUE, d'où *CISQŪNU, l'emploi fréquent dans le langage commercial de la préposition grecque κατὰ « selon » a donné naissance aux hybrides *CATŪNU, d'où *chëun* (occ. *cadun*) et *CASCŪNU, d'où *chascun* (l'adj. *chaque*, rare avant le XVIe, en est tiré, cf. gr. mod. κάθε « chaque » tiré de καθένα « chacun », c'est-à-dire κατὰ ἕνα).

ε. Aux deux types latins IPSE et IDEM correspond le seul *meesme*, *meïsme*, issu de MET (cf. EGOMET) *IPSIMU, sorte de superlatif intensif de IPSE; la variation de la voyelle tonique trahit la coexistence primitive de types **mees* et **meïs* (cf. occ. *meteis*, *medish*, cat. *mateix*), respectivement issus de *METIPSE (ou -IPSUM) et *METIPSĪ, cf. les démonstratifs. La var. *meïsme* est majoritaire en afr., mais c'est *meesme* qui l'a emporté.

ζ. Les formes équivalentes *altel* et *altretel* « tel », *altant* et *altretant* « autant, tant », respectivement formées au moyen de ALIU et ALTERU, qui suggèrent la confrontation de deux objets ou quantités.

η. *Quelque*, d'abord *quel que* (dér. *quelqu'un* XIVe s.), a dérivé de la valeur adversative qu'il a conservée dans certains contextes (on le graphie alors en deux mots) un sens de « pluralité restreinte, indétermination » vers la fin du XIIIe siècle. Son correspondant *quanque*, d'abord *quant que*, a en revanche gardé sa valeur subordonnante (relative « tout ce que », puis conjonctive « tandis que »). De la même façon, *quiconque* et *quelconque* sont formés par agglutination des syntagmes *qui que oncques* (« jamais ») et *quel que onques*, et le second n'a perdu sa valeur relative qu'au XVIe s.

θ. Le quantitatif *plusieurs*, d'abord *pluiseurs*, est issu d'un *PLŪRIŌRES — comparatif redondant, cf. le class. PLŪRES — refait sur PLŪS, d'où *PLŪSIŌRES; du reste, le même *plus* est responsable de la forme actuelle.

ι. La valeur indéfinie de *certain* (< *CERTĀNU) est héritée d'emplois classiques (Cicéron) de CERTUS avec la valeur de QUIDAM.

κ. Enfin, *maint* (variable ou invariable en afr.) pose un problème d'étymologie encore mal résolu : s'agit-il d'un celtisme (*MANTĪ postulé par le gallois *maint*, l'irl. *meint* « grandeur »), d'un germanisme (**manigiþo* « grande quantité »), ou d'une combinaison latino-romane de MAGNU (curieusement disparu dès l'afr.) et de TANTU ?

E) *Relatifs-interrogatifs.* — Le système des pronoms relatifs-interrogatifs était le suivant en fr. archaïque :

		Animé	M.F.	Inanimé	N.
CS		*qui* <	QUĪ	*qui/que*	QUOD/QUID (*QUĪ)
CRD	atone	*que* <	QUEM	*que*	QUID
	tonique	*cui* <	CUĪ	*quoi*	QUID
CRI		*cui* <	CUĪ	Ø	

La simplification du système par rapport à celui du latin classique est considérable : la confusion du relatif et de l'interrogatif par perte du nom. animé QUIS et l'homophonie des produits de QUOD et QUID s'ajoutent à la réduction des cas. D'autre part, l'action analogique des types *qui* et *cui* a été déterminante, on l'a vu, sur le système des démonstratifs et du pronom personnel.

Dès le XIIe, *cui* devient homophone de *qui* par perte de l'élément [*ɥ*] ([*kɥi*] > [*ki*]), et le paradigme prend sa forme actuelle. En outre, *dont* (< DE UNDE) et *où* (UBI), secondairement, viennent le compléter, aussi bien comme interrogatifs (« dont venez-vous ? ») que comme relatifs.

S'ajoutent aux formes susdites les adjectifs *quel* (QUALE), renforcé en *lequel* à partir du XIIIe siècle (surtout pronom aujourd'hui), et *quant* (QUANTU) (au pluriel principalement, « combien de »).

F) *Numéraux.*

α) Cardinaux : seul *un, -e* (< ŪNU, ŪNA) se fléchit, et acquiert même un pluriel au sens de « quelques »; « deux » perd son féminin (DUAE à côté du masc. DUO), mais acquiert un CS analogique *DUĪ, d'où afr. *dui* (1); pour la suite :

treis, trois	< TRĒS (malgré la syllabe fermée)
quatre	< QUATTUOR
cinc, cinq	< *CĬNQUE (pour cl. QUĪNQUE, avec dissimilation)
sis, six	< SEX ([*ks*] > [*js*], et dipht. cond. puis [*jεj*] > [*i*])
set, sept	< SEPTE(M)
uit, huit	< OCTO ([*kt*] > [*jt*], cf. *six*)
nuef, neuf	< NOVE(M)
dis, dix	< DECE(M), régulier
onze	< *ŬNDECI(M) (cl. ŪN-)

(1) La combinaison AMBO *DUI, AMBOS DUOS, AMBAS *DUOS (pour DUAS) donne parallèlement *andui ansdous ambesdous* ;mais ces formes se croisent.

doze, *douze* < *DŌDECI(M) p. DŬŎ-
treze, *treize* < TRĒDECI(M)
quatorze < QUATTUORDECI(M)
quinze < QUĪNDECI(M)
seze, *seize* < SĒDECI(M) (1).

Les trois suivants sont formés par juxtaposition.

Vingt < VĪGINTĪ (dilation), *trente* < TRĪGINTA (amuissement de *ī*), *quarante* < QUADRAGINTA, *cinquante* < *CĪNQUAGINTA (cl. QU-), *seissante*, *soixante* < SEXAGINTA, *setante*, *septante* < SEPTUAGINTA, *oitante* (ou *uitante*, croisé avec *uit*) < *OCTAGINTA (cl. OCTO-), *nonante* < NONAGINTA (2). Quant aux types formés par la multiplication de vingt, et qui paraissent reposer sur un substrat prélatin (3), le français a connu entre autres *trois-vingts*, *six-vingts* et *quinze-vingts* (4), à côté de *quatre-vingts* (et *quatre-vingt-dix*, ainsi que toute la dizaine) qu'il a conservée; *soixante-dix* est à rapprocher, pour sa formation, de *quatre-vingt-dix*.

Cent < CENTUM. Ses multiples classiques (DUCENTĪ, TRECENTĪ, QUADRINGENTĪ, etc.) ont laissé place à des formations analytiques. Quant à *mil* et *mille* (afr. *milie*), le premier est issu de MĪLLE, le second vraisemblablement de MĪLIA, mais par voie semi-savante (pas de *l* palatal) (5).

β) Ordinaux : *premier* < PRĪMĀRIU (avec abrégement de l'initiale) (6), *second* a d'abord été *seont* < SECUNDU, puis fut relatinisé (mais *c* s'y prononce *g*, semi-vulgarisme); la série suivante est étymologique : *tierz* (TERTIU), *quart* (QUARTU), *quint* (QUĪNTU), *siste*, *sixte* (SEXTU; *-e* analogique du suivant), *sedme*

(1) Noter à propos de ces six dernières formes la sonore *z*, qui s'explique mal en face de la sourde de *racine* (< RADICĪNA) : analogie de DECE *dix* au stade [*ˈ*djɛĭdze*] ?

(2) La terminaison *-ante* s'explique mal à partir des formes classiques ; mais les types vulgaires QUARRANTA, NONANTA attestés dans les inscriptions tardives — à côté de VINTI et TRIENTA — ne nous autorisent-ils pas à supposer parallèlement des réductions de -AGINTA à -ANTA partout ailleurs ? L'ibéro-roman reste à part.

(3) La numération vigésimale n'est pas indo-européenne, et tous les Celtes ne la connaissaient pas ; le gaulois, comme aujourd'hui les langues celtiques du rameau brittonique (gallois, breton), l'aurait-il emprunté à un idiome « occidental » pré-indo-européen tel que le basque qui, dans toutes ses variétés, l'utilise exclusivement ?

(4) Cf. le nom de l' « Hôpital des Quinze-Vingts », à Paris.

(5) Notre *zéro*, inconnu de la numération latine, est un emprunt (1515) à l'italien *zero*, qui sous sa forme primitive *zefiro* représente une adaptation de l'arabe *sifr* « vide, zéro » (également continué par *chiffre*) ; *million*, autre italianisme *(milione)* n'apparaît pas avant 1359, tandis que *milliard*, formé sur ce dernier par substitution de suffixe, est un peu plus tardif (1544).

(6) PRĪMU > afr. *prin* « frêle, mince », cf. occ. cat. *prim* « mince », et le dérivé *printemps* ; le fém. *prime* s'est conservé.

(SEPTIMU), *uitme* (*OCTIMU pour OCTĀVU, cf. le préc.), *nuefme* (*NOVIMU pour NONU, *id.*), *disme* — cf. la dîme — (DECIMU). A partir de là, le français a dès l'origine substitué aux types latins des formations nouvelles employant un suffixe *-iesme*, vraisemblablement tiré d'une var. dialectale *diesme* de *disme* < DECIMU; le suffixe s'est étendu à la série de « deux » à « dix » à partir du XIIe siècle, et a triomphé en moyen français. D'autres formations ont rivalisé quelque temps avec les précédentes : *-isme* à côté de *-iesme* (cf. *disme*, *dîme*), *-ain* (lat. -ĀNU) — cf. la *semaine* (SEPTIMĀNA), la fièvre *quartaine* (QUARTĀNA) (1), la *quintaine* médiévale, le *sizain*, ancien ordinal lui aussi, la *huitaine* (afr. *oit-*) et la *neuvaine* avec un sens collectif, la *dizaine* (et le *dizain*, cf. *sizain*), la *douzaine* et la *quinzaine*, suivie des dérivés de dizaines et de cent; *caresme* est issu de *QUARĒSIMA (cl. QUADRAGĒSIMA), *denier* de DENĀRIU; enfin *derrenier*, devenu *dernier*, est lui-même dérivé (XIIIe s.) de *derrain* d'abord *dererain*, issu de *DERETRĀNU, c'est-à-dire DE RETRO + le suffixe -ĀNU; les parlers d'oïl connaissent à côté de *derrain*, toujours vivant, un type *derrier*, anciennement *dererier*, de *DERETRĀRIU, qui a des correspondants en occitan.

II. — Verbe (2)

C'est la partie du discours qui a le mieux conservé les structures flexionnelles latines, en dépit de profonds remaniements. Si le médio-passif, le Futur Indic., le Subjonctif Imparfait, certains tiroirs (3) du Perfectum, certains IF et Participes, le Supin ont disparu, en revanche les six personnes et l'essentiel des cadres temporels et modaux ont été respectés ainsi que la répartition des verbes en trois types de « conjugaison » (IF en -ĀRE,

(1) On a refait un *quatrain* (XVIe s.) ; il y a eu dans cette série des croisements avec -ĒNU.

(2) Abréviations conventionnelles : IF « Infinitif », Ppr « Participe présent », Pp « Participe passé », G « Gérondif », IP « Indicatif Présent », IIMP « Indicatif Imparfait », PT « Parfait/Prétérit (de l'Indicatif) », SP « Subjonctif Présent », SIMP « Subjonctif Imparfait », IM « Impératif », F « Futur », C « Conditionnel » ; le cas échéant, les personnes-sujets sont numérotées de 1 à 6, et placées en exposant bas : « IP_1 », etc.

(3) Nous empruntons à J. DAMOURETTE et E. PICHON *(Essai de grammaire de la langue française)* ce terme commode qui désigne la combinaison morphologique d'un temps et d'un mode : « Présent de l'Indicatif », « Infinitif passé », etc.

-ERE/-ĒRE, -ĪRE), tandis que se créaient un nouveau Futur et un « Conditionnel » — son imparfait — sur des bases périphrastiques. Cela dit, la détérioration que le français a, comme on l'a vu (p. 18-19), poussée à l'extrême par chute ou décoloration des voyelles en finale atone a sans doute favorisé l'extension ou la création d'oppositions fondées sur d'autres bases, en particulier pour maintenir distincts l'IP et le SP. En tout état de cause, la conservation d'un riche arsenal de formes synthétiques a fait de la flexion verbale romane le champ clos idéal où s'affrontent les deux forces essentielles d'évolution interne d'un système linguistique : l'analogie qui nivelle et dégage les grands traits communs au détriment des facteurs naturels de différenciation, et le souci de distinction entre éléments du système, qui aboutit parfois au renforcement d'oppositions apparemment secondaires; ajoutons à cela le besoin de maintenir distincts les verbes en tant que lexèmes, et l'on concevra la complexité des facteurs évolutifs qui ont présidé à la naissance de notre conjugaison.

Chacune de ces formes verbales se compose d'un radical, signifiant du lexème ou sémantème, et d'un ensemble d'éléments morphologiques, signifiants des divers monèmes fonctionnels ou grammaticaux (mode, temps, aspect, personne). Sauf cas d'enclise (auxiliaires aux emplois les plus fréquents), elle est naturellement affectée d'un accent (v. p. 15), qui porte soit sur le radical soit sur la partie extra-radicale (morphèmes, désinences).

Du reste, le système que s'était forgé le latin à partir de bases générales indo-européennes (1) offrait quant à son économie d'importantes failles ou anomalies, dont les langues romanes ont d'ailleurs en partie hérité, la plus grave étant sans nul doute l'existence d'allomorphes distribués lexicalement pour les signifiants de nombreux monèmes grammaticaux : formations très variées de Parfait, SP à vocalisme *e* pour une classe de verbes (cl. I CANTĒS),

(1) On peut dire qu'au niveau de la flexion verbale chaque langue i.-e. a créé son propre système : les bases communes, foisonnantes comme le montre la comparaison, n'en constituaient pas un.

a pour les autres (II, III) (DOLEĀS, VENDĀS, DORMIĀS) et c'est le contraire pour l'IP (DOLĒS, VENDIS, DORMIS, contre CANTĀS), F à vocalisme *a/e* pour deux classes (VENDAM -DĒS, DORMIAM -IĒS), en *-bo -bis* pour les deux autres (CANTĀBŌ -BIS, DOLĒBŌ -BIS), sans compter avec les anomalies ponctuelles (verbes isolés mais très usités...). Ainsi s'était dégagée une répartition des divers lexèmes verbaux en « conjugaisons », répartition purement « préhistorique » du point de vue latin, et qui, assez paradoxalement, se perpétue aujourd'hui *grosso modo* dans les langues romanes (« classes verbales »).

1. **Le système latin et ses transformations.** — Opposant à une voix « active » une voix « passive », aux désinences spécifiques (-R -RIS -TUR -MUR -MINI -NTUR), il construisait ses paradigmes sur deux thèmes, celui de l' « infectum » et celui du « perfectum », chacun d'eux commun par conséquent à plusieurs « tiroirs » verbaux, aux morphèmes particuliers, qui opposaient leurs valeurs temporelles. A l'Infectum appartenaient le Présent et l'Imparfait, au Perfectum le Parfait et ses dérivés : Plus-que-Parfait, Futur Antérieur; d'autre part, à un Indicatif, mode « non marqué » de la réalité, se juxtaposaient un Subjonctif, mode « marqué » du souhait, de la volonté, de l'irréalité, doublé d'un Impératif, mode du commandement, et une collection de formes non personnelles, substantivales comme l'Infinitif, le Supin, le Gérondif, adjectivales comme les Participes (Présent et Futur à l'actif, Passé au passif) et l'Adjectif verbal.

Le français a, comme les autres langues romanes, perdu le passif synthétique à la seule exception du Participe passé, les Fut. Ant. de l'Ind., deux variétés de Futur, remplacées par des formations d'origine analytique (quelques vestiges du PQP dans les textes archaïques), le Subj. Imparfait et Parfait, les Impératifs, Infinitif et Participe Futur ainsi que l'IF Parfait, enfin le Supin. Il a d'autre part créé un nouveau Futur et un « Conditionnel » — en fait, un passé correspondant — inconnu du latin.

Si la place de l'accent se conforme généralement aux règles indiquées plus haut, une exception doit être faite pour la plupart des verbes composés dont l'accentuation s'est modelée sur celle des simples, à moins que le sentiment de la composition se soit obnubilé, auquel cas le composé garde son accent « normal » : ainsi, parmi les composés de LOCĀRE « placer » (LOCUS « lieu »), ALLOCĀRE a été toujours perçu comme lié à ce dernier, et le class. IP_3 ÁLLOCAT remodelé en ALLÓCAT (« il alloue »), tandis que COLLOCĀRE s'en est détaché, et CÓLLOCAT traité normalement (« il couche », cf. esp. *cuelga*); de même pour les composés de LEGERE par exemple, où *EXLÉGIT (cl. ELIGIT) devenu *eslit* (« il élit ») s'oppose à COLLIGIT devenu *cueilt*, *cueut* (auj. « il cueille ») (1).

Le suffixe « inchoatif » *-iss-* (type *finir-finissant*, opposé à *dormir-dormant*). — Le latin connaissait un suffixe de dérivation -SC- permettant la formation de verbes propres à exprimer le début d'un procès : AMĀ-SCŌ (cf. AMĀRE « aimer ») « tomber amoureux », FLORĒ-SCŌ (cf. FLORĒRE « être en fleur ») « commencer à fleurir », OBDORMĪ-SCŌ (cf. DORMĪRE « dormir ») « s'endormir »; la coexistence du simple et du dérivé a entraîné dans les langues romanes la fusion des deux en des verbes d'un type nouveau, et parfois la création d'une classe verbale (III *b*), dans le paradigme desquels le suffixe se trouve distribué de façon variable selon les idiomes (2) :

En français, il est employé au Ppr-G *(finissant, en —)*, à l'IP *(je finis, nous finissons)*, à l'IIMP *(je finissais)*, au SP *(que je finisse, que nous finissions)*, à l'IM *(finis, finissez)*; sa forme (*-iss-* et var. combinatoires) remonte sans conteste au type -ĪSC- (3);

(1) Un phénomène semblable a modifié au Prétérit l'accentuation des composés de DO DEDI, v. p. 85 le « Parfait en -DEDI ».

(2) Ainsi, tandis que le castillan continue intégralement le type latin inchoatif (*florecer*, *-cido*, etc.), gascon occidental et catalan offrent des paradigmes mixtes à dominante non inchoative — *bastir*, *bastit*, *en bastin*, *bas*teish, *bastim*, *bastiva*, *basti*, *bastirà*, *que bas*teishi, etc., cat. *florir*, *florit*, *florint*, *flor*eix, *florim*, *floria*, *flori*, *florirà*, *que flor*eixca, etc. —, alors que le rapport s'inverse en occitan central (languedocien), également mixte : *florir*, *florit*, *en flor*issent, *flor*issi, *flor*issem, *flor*issiá, *flor*isquèt/*-iguèt*, *florirà*, *que flor*isca, etc.

(3) Comme en occitan central, alors que l'ibéro-roman, le catalan et le gascon occidental ont préféré -ĒSC-.

certains continuateurs géographiquement voisins postulent (SP excepté) une interversion [-*sk*-] > [-*ks*-] (1), dont le français et l'occitan majoritaire pourraient fort bien s'accommoder eux aussi ([-*isk*-] > [-*iks*-] > [-*ijs*-] > [-*is*-]). La distribution du suffixe parmi les lexèmes a varié au cours de l'histoire de la langue, et il reste des inconséquences (*repartant*, mais *répartissant*, etc.).

2. **Constitution des paradigmes du XIIe siècle.** — Pour éviter une trop grande dispersion et faciliter l'intelligence des phénomènes, nous traiterons de grands ensembles, où nous rendrons compte successivement des désinences et des radicaux : *a)* Groupe du Présent (Présent de l'Infectum latin), comprenant comme tiroirs personnels un Indicatif Présent (IP), un Subjonctif (SP) et l'Impératif (IM), et comme formes nominales l'Infinitif (IF) et le Gérondif (G), « adjectivales » le Participe Présent (PPr)... Au groupe du Présent s'adjoint le Futur, à l'origine « présent d'obligation »; *b)* Groupe de l'Imparfait (Passé de l'Infectum latin), qui comprend l'Indic. Imparfait (IIMP) et s'adjoint le « Conditionnel » (« passé d'obligation »); *c)* Le groupe du Prétérit (Perfectum ou « Parfait » latin), comprenant le Prétérit de l'Indicatif (PT), les vestiges archaïques de Plus-que-Parfait de l'Indicatif et l'Imparfait du Subjonctif français (SIMP), issu du PQP du Subj. latin, auxquels se joint, de façon assez lâche, une forme adjectivale : le Participe Passé Passif (Pp).

Pour les **radicaux alternants**, v. *Alternances du radical*, p. 75 sqq.

A) *Groupe du Présent*

1. *Tiroirs personnels :*

α) *Accentuation :* avec les Prétérits dits « forts », les trois tiroirs personnels qu'il comprend sont les seuls à présenter à certaines personnes un accent sur le radical (pers. rhizotoniques ou « fortes »); c'est le cas ici des pers. 1, 2, 3, 6 aux classes I (Inf. en -ĀRE, fr. *-er/-ier*), II *a* (-ĒRE, fr. *-oir*) et III (-ĪRE, fr. *-ir*), 4, 5 y étant accentuées sur la désinence (pers. téléotoniques ou « faibles »), tandis que II *b* (-ERE, fr. *-re*), alternant au Subjonctif, est entièrement rhizotonique — donc sans alternance — à l'Indicatif (les pers. téléotoniques sont en italiques) :

(1) C'est le cas du catalan *(-eix)* et du gascon occidental *(-eish)*.

I CANTO -ĀS -AT *CANTĀMUS -ĀTIS* CANTANT
CANTEM -ĒS -ET *CANTĒMUS -ĒTIS* CANTENT

II *a* DOLEO -ĒS -ET *DOLĒMUS -ĒTIS* DOLENT
DOLEAM -EĀS -EAT *DOLEĀMUS -EĀTIS* DOLEANT

III DORMIO -ĪS -IT *DORMĪMUS -ĪTIS* DORMIUNT
DORMIAM -IĀS -IAT *DORMIĀMUS -IĀTIS* DORMIANT

mais

II *b* VENDO -IS -IT -IMUS -ITIS -UNT à côté de
VENDAM -AS -AT *VENDĀMUS -ĀTIS* VENDANT

L'analogie a vite effacé cette discordance; seuls vestiges de l'accentuation primitive de II *b* : « *vous dites* » et « *vous faites* » (DĪCITIS, FACITIS) (1), auxquels se joignaient au Moyen Age *dimes* et *faimes* (DĪCIMUS, FACIMUS).

β) *Désinences :* en latin l'IP_1 en -(I)Ō mis à part, on y note le jeu complémentaire des timbres *e/i* d'une part, *a* de l'autre, puisque ce qui marque l'IP à la cl. I marque le SP aux deux autres, et inversement. Pour les pers. rhizotoniques, le produit des types latins est généralement clair :

IP

	I	II-III
1.	-O > *-Ø*	-(E)Ō/-Ō/-(I)Ō > *-Ø*
2.	-ĀS > *-es*	-ĒS/-ĬS > *-s*
3.	-AT > *-e(t)*	-ET/-IT > *-t*
6.	-ANT > *-ent*	-ENT/-(I)UNT > *-ent* (1)

SP

	I	II-III
1.	-E(M) > *-Ø*	-(E)A(M)/-(I)A(M) > *-e*
2.	-ĒS > *-s*	-(E)ĀS/-(I)ĀS > *-es*
3.	-ET > *-t*	-(E)AT/-(I)AT > *-e(t)*
6.	-ENT > *-ent* (1)	-(E)ANT/-(I)ANT > *-ent*

(1) Exception certainement due à leur emploi comme Impératifs, cf. p. 92.
(2) Comme ce cas est le seul où se présente une voyelle finale atone autre que *a* suivie du groupe -NT, on ne sait si *-ent* est ici phonétique ou analogique. Mais l'occitan connaît les évolutions -ENT > *-en* et -UNT > *-on* à côté de -ANT > *-an*, ce qui militerait en faveur de la première interprétation.

Mais la présence à la fin du radical verbal de groupes de consonnes tels que par exemple *-ntr-* ou *-vr-* entraînant le maintien à la suite d'un timbre [ə] « de soutien », le SP de « entrer » sera forcément terminé par *-e-* (INTREM > *entre*, INTRĒS > *entres...*), comme l'IP de « ouvrir » (OPER(I)O > *uevre*, OPERĬS > *uevres...*); cette incohérence morphologique a entraîné l'extension de *-e-* d'abord au SP-I (début du XIIe s.), puis à la 1re pers. de l'IP-I, phénomène qui se généralise au XIVe s.; l'IP-II-III n'a pas suivi, sauf exception (« je cueille »...) (1).

Les pers. téléotoniques 4 et 5 font difficulté :

1. *Pers. 4 :* Le français offre — sauf au PT — une désinence *-ons* généralisée originale, qu'il partage avec certains parlers rhétiques et de Haute-Italie; l'ancienne langue avait à vrai dire conservé des héritiers de -ĀMUS lorsque, au SP (2), cette désinence était précédée de palatale : HA(B)EĀMUS > *aiiens*, *SI(Y)ĀMUS (ou anal.) > *seiiens*, VENIĀMUS > *vegniens*, *CADEĀMUS (cl. -DA-) > *chaiiens*, etc.; ce type laissa place à l'hybride *-ions* dans le courant du XVe. C'est la seule exception à l'ubiquité de *-ons* en francien, qui se substitue aux trois variantes -ĀMUS -ĒMUS -ĪMUS (-IMUS atone s'étant éliminé).

Hist. : L'origine de *-ons* n'est pas du reste élucidée de façon définitive : on a voulu voir un celtisme (cf. la désinence équivalente *-om*, *-omp* en breton, et surtout la répartition géographique actuelle de ce type de désinences, répartition qui n'est pas sans suggérer l'image de quelque substrat celtique (?)) aussi bien qu'un produit phonétique aberrant (diphtongaison [ˈa] > [ˈao] au lieu de [ˈae]) de -ĀMUS (cf. également BRANCA > *braunche* en anglo-normand, *id.* dans les dialectes du Nord et de l'Ouest); mais on ne saurait rejeter l'hypothèse « interne », qui propose de voir dans *-ons* un doublet de *-omes*, donc du second — et plus normal — produit de -UMUS dans la forme isolée, mais essentielle, SUMUS (3); l'héritier traditionnel de SUMUS est notre *som(m)es*, à la finale anormale — cf. FŪMUS > *funs* —, mais à côté duquel une évolution plus régulière a donné *sons*, parfaitement attesté; cette double

(1) L'extension de *-s* à l'IP_1-II-III, à l'$IIMP_1$, et au C_1 reste obscure.
(2) Cf. pp. 74-75 pour l'IIMP.
(3) Pour le rôle joué par les formes de cet auxiliaire, quelque aberrantes et isolées qu'elles soient, cf. le cas en tout point semblable de la désinence *-ètz* de pers. 5 généralisée en occitan central, dont le vocalisme ne peut s'expliquer que par l'analogie de *ètz* < ESTIS « vous êtes » !

filiation se trouve d'ailleurs corroborée par l'emploi dans les parlers de l'Est d'une désinence *-om(m)es*, qui complète le schéma :

SUMUS > { *som(m)es*, d'où *(chant)omes* (E)
sons (rare), d'où *(chant)ons* (normal)

2. *Pers. 5 :* A côté de quelques souvenirs de -ĒTIS (cf. HABĒTIS, auxiliaire et fréquent), ainsi que de -ĪTIS dans les parlers de l'Est (1), la seule désinence en usage, étendue à tous les tiroirs à l'exception du PT (cf. la pers. 4), est l'héritière de -ĀTIS (2) sous ses deux avatars phonétiques, c'est-à-dire *-iez* après palatale (« loi de Bartsch »), *-ez* dans les autres cas. Cette désinence d'Indicatif s'est en outre étendue à l'Impératif : *chantez* remonte à CANTĀTIS analogique, non au classique CANTĀTE (3). L'importance des SP *soie* et *aie* de « être » et « avoir » ainsi que de quelques autres semi-auxiliaires (« pouvoir », « vouloir », « devoir »...) dont le SP proto-français contient un yod (*POSSIAM, *VOLEAM, DEBEAM) a en moyen français spécialisé les désinences *-(i)iens* (d'où *-ions*), *-(i)iez* au subjonctif, tandis que les IP_5 *vous chargiez*, *vous aidiez* (*charjons*, *aidons* n'ont pas eu à se modifier) se modelaient sur *chantez* plus tôt encore *(chargez, aidez)* : ainsi, après quelques vicissitudes phonétiques et morphologiques, le yod voyait se généraliser dans la conjugaison, mais aux seules pers. 4 et 5 (« que nous chantions », « que vous chantiez »), la fonction de marque de SP qu'il assumait en proto-roman à toutes les personnes des classes II *b* et III (cf. DOLEAM, -ĀS..., DORMIAM, -ĀS, etc.).

2. *Tiroirs nominaux et adjectivaux :*

α) *Infinitif* (IF) : produits réguliers I -ĀRE > *-er* (après palatale *-ier* « Loi de Bartsch »); II *a* -ĒRE > *-eir*, *-oir* (après palatale *-ir* : PLACĒRE > *plaisir*, cf. CĒRA > *cire*); III -ĪRE > *-ir*; II *b* -ˈERE > -ˈ*re*, précédé — d'où le maintien de *-e* de « soutien » — du consonantisme final du radical : CANTĀRE > *chanter*, PLICĀRE > *pleiier*, *ployer*, *TRIPALIĀRE > *travaillier*; DOLĒRE > *doleir*, *-oir* (et PLACĒRE > *plaisir*); DORMĪRE >

(1) V. le Futur et p. 124.
(2) Notons que sa fréquence « faisait le poids » : IP-I, SP-II-III, IIMP de toutes les classes, PQP de l'Indicatif...
(3) Conservé seulement par l'ibéro-roman : esp. *cantad*, *vended*, *venid* à côté de l'IP *cantáis*, *vendéis*, *venís*.

dormir; VENDERE > *vendre*, LEGERE > [ˈ*ljɛjrə*] > *lire*, VINCERE > *veintre*, « vaincre », TREMERE × *kr-* > *criembre*, « craindre », etc.

β) *Participe Présent* (Ppr) : sa flexion latine (imparisyllabique de la 3ᵉ déclinaison : CANTANS CANTANTIS, DOLENS DOLENTIS, VENDENS VENDENTIS, DORMIENS DORMIENTIS) a été remodelée sans alternance accentuelle : à part INFANS INFANTEM, ancien participe lexicalisé, d'où afr. *enfes* (paroxyton) *enfant*, tous les CSSg de l'afr. sont faits par adjonction de *-s* au CRSg : *chantanz* est *chantant* (< CANTANTE) + *s*, et sa déclinaison est celle d'un parisyllabique. D'autre part, le type en -IENTE (DORMIENTEM) a été aligné sur le type en -ENTE, à l'exception de *sergent* < SERVIENTE, lexicalisé. Cela dit, -ANTE de la cl. I s'est étendu à tous les types de PPr, à une époque qui se situe entre la palatalisation de C + *e*, *i* (*plais-ant* suppose PLAC-ENTE, car *PLACANTE aurait donné **playant*, cf. PACANTE > *payant*) et les premiers textes (1).

γ) *Gérondif* (G) : les lois de la phonétique française l'ont rendu homophone du Ppr, par assourdissement de *d* en finale absolue : CANTANDO > *chantant*. La différence entre les deux tiroirs est d'ordre « morphosyntaxique », puisque le Gérondif est invariable, le Ppr en principe variable; mais il y a eu des chevauchements.

3. *Un tiroir « recréé » à l'époque romane, le Futur* (F) *:*

Le futur latin offrait des faiblesses : des deux types

(1) Voilà un point de divergence par rapport à l'occitan, qui a conservé les types latins : I *cantant*, II *vendent*, *dolent* (et III *dormint* dialectal). On remarquera d'autre part que dans quelques verbes fréquents le Part. Prés. a pu se construire sur le radical du SP : nous avons toujours *ayant* sur *aie*, de *avoir*, *sachant* sur *sache*, de *savoir* (*savant* est adjectif); *puissant*, sur *puisse*, de *pouvoir*, est devenu adjectif; *(bien-*, *mal-)veillant* est un ancien *-veuillant* formé sur *veuille*, de *vouloir* ; *vaillant*, sur *vaille*, devenu adjectif, fut participe (« n'avoir pas un sou *vaillant* », c'est-à-dire « valant un sou, la valeur d'un sou »), etc.

morphologiques qui se partageaient ses paradigmes, en -BO -BIS -BIT -BIMUS -BITIS -BUNT (cl. I et II *a*) et en -AM -ĒS -ET -ĒMUS -ĒTIS -ENT (cl. II *b*-III), le premier entrait partiellement en homophonie avec le Parfait faible en -VĪ -VISTĪ -VIT -VIMUS -VISTIS -VERUNT (CANTABIT, -BIMUS et CANTAVIT, -VIMUS), tandis que du second la pers. 1 était identique au SP_1 (VENDAM, DORMIAM), des autres les pers. 2-3 finissant par se confondre à la cl. II *b* avec leurs homologues de l'IP (VENDĒS -ET ≠ VENDIS -IT); en outre, les formations de futur sont presque toujours marquées d'affectivité, de subjectivité, et donc vite dévaluées : il n'y a pas de futur indo-européen, chaque langue ayant forgé le sien à partir de désidératifs (futur sigmatique du grec, formes archaïques en -SŌ du latin), de subjonctifs (futurs en -AM -ĒS, voyelle *i* de -BIS -BIT... en latin) ou de périphrases (le -B- de ces dernières formes en est un vestige). Aussi le vieux futur classique a-t-il été aisément battu en brèche par des tournures nouvelles plus « vécues » : tandis qu'à l'est (roumain) c'est l'auxiliaire « vouloir » qui est préféré (1), l'ouest s'accorde pour postposer à l'Infinitif, atone, les formes réduites, toniques, de l'Indicatif Présent de « avoir » (2), avec une valeur d'obligation (cf. le second type roumain). Nous avons par exemple pour « chanter » :

CANTĀR(E) *ÁYO	(cl. HABEO)	CANTĀR(E) (HAB)ḖMUS	
CANTĀR(E) *ÁS	(— HABES)	CANTĀR(E) (HAB)ḖTIS/*-ÁTIS	
CANTĀR(E) *ÁT	(— HABET)	CANTĀR(E) *ÁUNT	(HABENT)

(1) *Voiŭ cânta* « je chanterai » (mais on a aussi *am să cânt* « j'ai à chanter », « je chanterai ») ; c'est ici un fait balkanique : grec moderne θὰ γράψω « j'écrirai », de θέλω νὰ(< ἵνα) γράψω litt. « je veux (pour) que j'écrive », et de même en albanais méridional, en bulgare et en serbo-croate. Le sarde, lui, emploie à l'occasion l'auxiliaire « devoir » : pers. 4 *demus èssere* à côté de *amus a èssere* « nous serons ».

(2) Le portugais a gardé la faculté d'intercaler un pronom régime entre ces deux composantes : *cantá-la-ei* « je la chanterai » *(cantarei)*.

D'où en français, très régulièrement,

chanterai	*chanterons*
chanteras	*chanterez* (/*-eiz*, *-oiz*)
chantera (1)	*chanteront*

Les formes « réduites », quoique toniques, de l'auxiliaire sont identiques aux formes pleines (v. p. 89), à l'exception de 4 et 5; pour 4, c'est *-ons* qui a éliminé toute autre désinence; pour 5, c'est *-ez* < -ĀTIS en francien, mais on trouve fréquemment des formes en *-eiz*, *-oiz* (< -ĒTIS) dans les dialectes de l'Est (2).

B) *L'Indicatif Imparfait et le « Conditionnel »*

1. *L'Indicatif Imparfait.* — A la seule exception du verbe ESSE « être », toujours anomal, il se formait en latin à l'aide du suffixe -BĀ- (3), précédé d'une voyelle longue Ā (cl. I) ou Ē (II-III, pour cette dernière IĒ plus exactement), et suivi des désinences -M -S -T, etc. : CANTĀBAM -ĀBĀS -ĀBAT -ĀBĀMUS -ĀBĀTIS -ĀBANT, DOL-, VEND-, DORMI-ĒBAM, -ĒBĀS -ĒBAT -ĒBĀMUS -ĒBĀTIS -ĒBANT... Ces paradigmes ont subi bien des vicissitudes : d'une part, la Romania semble s'être accordée pour éliminer le -B- du second type, phénomène que l'on impute généralement à une dissimilation (inverse) dans HABĒBAM (> *HABĒAM), verbe des plus fréquents. D'autre part, les produits du premier n'ont eu qu'une existence précaire dans les parlers de l'Ouest (Normandie, Bretagne romane : type *-oe*) et de l'Est (wallon inclus : type *-eve*) et le francien n'a guère connu que le second généralisé, c'est-à-dire *-eie* (auj. *-ais*), etc.

Cl. I : le type oriental en *-eve* (cf. wallon mod. *-ef*) offrait le paradigme suivant : *-eve -eves -eve -iiens -iiez -event*; le phonétisme des pers. 1, 2, 3, 6 est conforme aux prévisions (FABA > *fève*); 4 et 5 paraissent empruntées. Le type occidental en *-o(u)e* se conju-

(1) Le A tonique ne s'est pas diphtongué en syllabe fermée.

(2) Cf. l'occitan central *cantaretz*.

(3) Aujourd'hui considéré comme forme d'optatif en *-a-* de la racine i.-e. **bhew-* « devenir, être », employée avec une valeur temporelle (v. MONTEIL, *Elém. de phon. et de morph. du latin*, p. 327).

guait : *-o(u)e -o(u)es -out, -iiens -iiez -o(u)ent*; mis à part 4 et 5, il semble que les formes puissent s'expliquer par une semi-vocalisation de la fricative labiale β issue de -B-, antérieure à la diphtongaison de A : [-ˈ*aba*] > [-ˈ*aβa*] > [-ˈ*awa*] > [-ˈ*ɔə*], [-ˈ*uə*]; le processus rappelle un peu (cf. p. 81) le cas du PT HABUIT > *out* (1), *ot*; la chute de *-e* issu de -A à la pers. 3 est un fait d'abrégement phonétique dû à la consonne -T (2).

Cl. II-III : l'élimination du type en -IĒ- a conféré à l'autre, en -Ē-, un poids qu'augmentait encore l'appartenance à la cl. II (*a* et *b*) des principaux semi-auxiliaires et verbes les plus usités. Compte tenu de l'effacement de -B-, les terminaisons en étaient :

1. -*ĒA			*-eie*	
2. -*ĒĀS			*-eies*	
3. -*ĒAT			*-eit*	
4.	-*EĀMUS	d'où		*-iiens*
5.	-*EĀTIS			*-iiez*
6. -*ĒANT			*-eient*	

Les produits sont réguliers. Noter simplement l'effacement de *ə* atone issu de A à la pers. 3 — cf. *supra* le cas de *-o(u)t* < -ĀBAT — et le traitement propre aux pers. faibles 4 et 5, où [*e*] en hiatus se ferme en [*j*], lequel fait se diphtonguer Ā en [*je*] (loi de Bartsch), mais reprend devant ce second [*j*] une valeur syllabique : [-ˈ*jjens* -ˈ*jjets*] > [*-i*ˈ*jens -i*ˈ*jets*]; à la pers. 4, *-iions*, très tôt apparu (Roland), triomphe en moyen français.

2. *Le « Conditionnel »*. — Ce tiroir de création romane est un « Imparfait du Futur » — on dit aussi « Futur du Passé » —, c'est-à-dire une périphrase à valeur d'obligation, mais avec auxiliaire au Passé (3) — cf. le Conditionnel « de concordance », homologue du Futur dans les phrases « il dit qu'il viendra » → « il disait qu'il viendrait ». Sa création est venue à point nommé clarifier une expression de l'éventuel et du potentiel que les

(1) Cf. aussi *KAWA « oiseau de nuit » > *choe* (*chouette* — et *chevêche* !), GRAVA > *groe* à côté de *grève*.

(2) Cf. les IIMP en *-eie*, les SP *ait* et *seit* (*AYYAT p. HABEAT, *SIAT pour SIT); comparer en latin CANTĀS et CANTĂT, HABĒS et HABĔT... : même phénomène.

(3) A l'Imparfait généralement, mais l'italien (toscan) emploie dans ce cas le Prétérit : *canterei -esti -ebbe*... < CANTĀRE + HABUI HABUISTI HABUIT... Le sarde emploie « devoir » : *dia* (IIMP) *fákere* « je ferais ».

divers temps du subjonctif ne rendaient en latin que de façon maladroite — l'ancien français en a longtemps gardé néanmoins des vestiges, et il nous reste ce « Conditionnel Passé 2[e] forme », « j'eusse chanté » — qui n'est autre qu'un Plus-que-Parfait du Subjonctif.

Sa formation consiste à joindre au thème en *-r-* — le même que celui du Futur — les terminaisons d'IIMP citées plus haut : *chantereie -ereies -ereit -eriions -eriiez -ereient*, plus tard en *-oie...* Pour la substitution de *-(i)ions* à *-(i)iens*, v. *supra*; ce qui a été dit de la formation du thème du Futur est également valable ici.

C) *L'Indicatif Parfait (Prétérit) et le Subj. Imparfait, les vestiges archaïques du PQP, le Participe Passé.*

Les tiroirs étudiés jusqu'ici sont issus de l'Infectum latin, et construits sur une même base : FACIO, FACIAM (SP), FACERE, FACIENS, FACIENDUM, et nécessairement les formations nouvelles dérivées de l'IF (FACERE-*AYO, FACERE-*ĒAM). Le Perfectum offre fréquemment en latin (Parfaits « forts ») une base différente : ici FĒCĪ, FĒCISSEM (FĒCERAM). Le Pp FACTUS -A -UM, en l'occurrence plus proche de l'Infectum que du Perfectum, se trouve très souvent lié davantage à celui-ci, particulièrement à l'époque romane, comme on le verra plus loin.

Alternances du radical

D'abord commandées par les processus phonétiques décrits plus haut, elles sont très tôt déviées par des analogies à l'intérieur des paradigmes et entre paradigmes. Sont indiqués ici essentiellement les premiers produits.

I. — Vocaliques

I. [a] 1. ***lef-lavons*** *(baer, comparer, parer, rere, haïr).*
2. ***achief-achevons***
3. ***aim-amons*** *(clamer, saner, tramer, maneir)*
4. ***achat-achetons*** *(**achatons ?**) (bareter)*

II. [ɛ] 1. ***crief-crevons*** *(abregier, assegier, depecier, embrever, engregier, esmerer, grever, lever, veer).*

2. ***pri-preions*** *(empeirier, neiier, preisier, seiier, eissir, tistre)*; noter que *jeter*, afr. *gite-gitier* à côté de *giet-*, fait problème, v. Fouché, *MHF, Le verbe*, p. 49-51.

3. ***apèle-apelons*** (cf. verbes issus de types en -ELLĀRE + ***semer***).

III. [e] 1. ***peise-pesons*** *(abevrer, adeser, averer, conreer, errer, esfreer, esperer, moneer, pevrer, preer, sevrer, teser, veler, beivre, creire, deveir, veeir).*

2. ***meine-menons*** *(alener, asener, enfrener, pener).*

3. ***(-)met*** [e] - ***(-)metons*** [ə]

4. Les verbes en *-oyer* < *-IDIĀRE, type régul. *festoie-festoyons*, ont subi l'infl. du type II-2, d'où d'importantes variations en afr.

IV. [ɔ] 1. ***uevre-ovrons*** *(bogler, croser, despoillier, moillier, roer, estoveir, moveir, ploveir, covrir, ovrir, -foïr).*

2. ***enuie-enoions*** *(apoiier, voidier, aproismier).* Analogique : *suefre-sofrons*; *queurt-corons* remonte à un rad. CUR- pour CURR-.

3. ***porte*** [ɔ] - ***portons*** [o/u] *(aprochier, vochier, dormir, ofrir, mordre, tordre).*

V. [o] 1. ***plo(u)re-plorons*** *(aorer, cover, esposer, laborer, noer, onorer, savorer, recovrer, (a)voer, escourre, secourre, norir (?)).*

2. ***chalonge-chalengier.***

II. — Consonantiques

A. Consonne finale du radical (finale romane/antéconsonantique/intervocalique) :

a) **Labiales :** -P-RECIPERE *reçoif-reçoit-recevons*; -B- BIBERE *boif-boit-bevons*; -V- LEVARE *lief*-SP3 *liet-levons.* **Cas particuliers :** *SEQUERE (cl. SEQUĪ) *siu-siut-sevons→ sivons→ sui(v)-.*

b) **Dentales :** -T- *OBLITĀRE *obli-* SP3 *oblit-oblions*; -D- LAUDĀRE *lo-loe* SP3 *lot-loons*; -ND- : *vent-vent-vendons* normal, *prent-prent-prendons* aussi, mais on a souvent *preing* SP3 *preigne*, et *prenons* : pour le 1er, cf. *vieng-vieigne-venons*, pour le 2e une dissim. des deux *d* dans *prendons de...*

c) **Vélaire :** -C- PACĀRE *pai-paie-paions* (SP3 **paist→paie*); -G- NEGĀRE (NECĀRE id°) *ni-nie-neions*, SP3 *nit*; la base *lis-* de *lire* (LEGERE) est calquée sur *dis-* de *dire* (DĪCERE); l'afr. *struions* de *-struire* (-STRUERE→ *STRŬGERE, cf. -STRŬCTU

d'après AGERE : ACTU) refait en *-struisons* d'après *-duisons* de *-duire* (DŪCERE). Pour *rover* (ROGĀRE) et *trover* (TROPĀRE), poser *poons / puis(se) = *roons* : x, d'où x = IP1 *ruis(se)*, et *trover* a suivi avec *truis(se)*. Enfin les paradigmes de DĪCERE (*bénir* et *maudire* ont connu des sorts divers, liés au latin d'Église) et de -DŪCERE *(-duire)* ne s'expliquent en partie que par une sonorisation précoce en *DĪGERE et *DŪGERE, cf. FACERE, p. 90-91). « **Sonante** » + **vélaire** : SURGERE *sorc-sorz-sort-sorjons-sorguent*, SP *sorge*, *TORCERE (cl. -QUERE) *torc-torz-tort-torçons-torquent*, SP *torche*, PLANGERE *planc-plainz-plaint-plagnons-planguent*, SP *plange*, VINCERE *venc-veinz-veint-vençons-venquent*, SP *venche*, *NASCERE (cl. -SCĪ) *nais-naiz-naist-naissons-naissent*, SP *nasche*. **Cas de certains IP/SPSg-6 à syncope** : parfois, la vélaire s'est sonorisée avant la syncope : JŪDĪCĀRE > *jugier* (cf. -ĀTICU > *-age-*, VINDICĀRE > *vengier* (mais *revenchier*, *revanche*), CARRICĀRE > *chargier*, de même COMMUNICĀRE > *(a)comengier*, FODICĀRE > *fo(u)gier*, *MEDICĀRE > *megier*, *NEVICĀRE > *negier*, *PLUMBICĀRE > *plongier*, *RODICIRE > *ro(n)gier*, *(AS)SEDICĀRE > *(as)segier*, *TARDICĀRE > *targier*, etc.; parfois, la syncope a été plus précoce : CABALLICĀRE > *chevalchier*, COLLOCĀRE > *colchier*, *DOMESTICĀRE > *domeschier*, EXCORTICĀRE > *escorchier*, MASTICĀRE > *maschier*, * TORTICĀRE > *torchier* — la frontière entre les deux types est incertaine.

d) **Liquides** : -L(L)- MOLERE *muel* IP3 *mueut-molons*, TOLLERE *tol* IP3 *tout-tolons* : -R(R)- *MORĪRE (cl. -RĪ) *muir-morons*, CUR(R)ERE IP3 *cort-corrons/corons* IP6 *corent/queurent*.

e) **Nasales** : -M- GEMERE *g(i)em-gient-*gemons* → *geignons*, cf. *plaint plaignons*; id° pour TREMERE × *CR- = *CREMERE *(criembre, craindre)*, REDIMERE > *ra(i)embre*; -N- Pour *doner*, cf. p. 84, n. (2), *mener* a parfois suivi *(meing, meigne)*.

B. Groupes cons. + ***yod*** (surtout IP1, cf. IP3, [IP4] et SP des cl. II-III) :

1. **Labiales** : pour DEBĒRE (semi-aux.), cf. HABĒRE (v. p. 89-90), IP1 *DĒYYŌ, SP *DĒYYAM > *dei-deit-(devons)-deie*. Pour *SAPĒRE (cl. -PERE) (id°), seul SAPIŌ > *SAYYŌ > *sai-set-(savons)*; SP rég. *sache*.

2. **Dentales** : -T- *HATĪRE (du germ.) *haz-het-(haons)-hace* (ultér. *hais-hais*, cf. *fais*, et *haïssons-haïsse* IIIb); -D-AUDĪRE *oi-ot-(oons)-oie* (puis rad. *oy-* anal. de *voy-*), VIDĒRE *vei-veit-(veons)-veie*, SEDĒRE *sié-siet-(seons)-siée*, mais *asseoir* a le double rad. *assié-* (rég., SP théor. *asseye*) et *asseoi-* (cf. l'IF *asseoir*) cf. d'autre part *séant* et *seyant*, CADERE/*-DĒRE IP3 *chiét* IP4

cheons (cf. *échéant*) rég., SP *chiée*, puis l'IF *ch(e)oir*→ *(é-, dé)-choit*, etc.

3. **Vélaires** : -C- (FACERE, v. p. 90-91), JACĒRE *gist-(gisons)-jace*, LICĒRE *loist*, LŪCĒRE *luist-(luisons)*, PLACĒRE *plaz-plaist-(plaisons)-place*.

4. **Latérales et vibrante** : VALĒRE *vail-vaut-(valons)-vaille* (cf. Prés. *valant/vaillant*), et sur ce modèle *chaloir-doloir-oloir-soloir-voloir*; -LL- *FALLĪRE (cl. -ERE) *fail-faut-(falons)-faille* (avec double orientation *falloir* (impers.) / *faillir*), et sur ce modèle *bolir* « bouillir » et *salir* « saillir »; *MORĪRE *muir-muert-(morons)-muire*.

5. **Nasale (dentale)** : -MANĒRE *maing-maint-manons-maigne*, SUBMONĒRE *semoing-semont-(semonons)-semoigne*, TENĒRE *tieng-tient-(tenons)-tieigne*, et VENĪRE id° (réfections sur *tien-/ten-* et *vien-/ven-*); PŌNERE a suivi partiellement ce modèle : *poing-point-(ponons)-poigne* (refait ensuite sur *pon-* et *pond-*, cf. l'IF).

*C. **Groupes cons.*** + [ɾ] ([IF], F et C des cl. II-III — [ɾ] est l' « r simple » à un seul battement du suff. -RE) :

1. **Labiales** : noter les 3 var. pour *avoir-savoir*, *avr-/aur-/ar-*, *savr-/saur-/sar-*, v. p. 89-90, et le cas de *boivre* réduit à *boire* d'où *boira* substitué à *bevra*; le reste régulier.

2. **Dentales** : -T- -D- + [ɾ] > [r] (« r double ») / [ɾ] : AUDĪRE : *orr-*, *CADĒRE : *cherr-*, CLAUDERE : *clor(r)-**POTĒRE : *po(u)rr-*, SEDĒRE : *serr-*, VIDĒRE *verr-*, mais auj. *AUCĪDERE (cl. OC-) : *occir-*, *RĪDERE (cl. -DĒRE) : *rir-*, puis réfect. en *croira siéra assiéra/assoira*.

3. **Vélaire** : -C- et -G- (le 1[er] avec sonoris. ou non, de toute façon > [jl]) : *COCERE (cl. -QUE-) : *cuir-*, -DŪCERE : *duir-*, LŪCĒRE : *luir-*, PLACĒRE : *plair-*, TACĒRE : *tair-*, *-STRŪGERE (cl. -STRŪERE) : *-struir-*, *TRAGERE (cl. -HE-) : *trair-*; à côté, *lir-* (de LEGERE) est fait sur *lire*, et pour *faire*, v. p. 90-91; -SC- *CONOSCERE (cl. COGN-) : *conoistr-*, CRĒSCERE : *croistr-*, *NASCERE (cl. -CĪ) : *naistr-*, *PARĒSCERE : *paroistr-*, PASCERE : *paistr-*; -NC- -NG- ATTINGERE : *at(t)eindr-*, CINGERE : *ceindr-*, FINGERE : *feindr-*, JUNGERE : *joindr-*, PLANGERE : *plaindr-*, SURGERE : *sordr-*, VINCERE : *veintr-*, ce dernier refait en *vaincr-*, cf. le PT *venqui* de *VINCUĪ (cl. VĪCĪ); en outre *TORCERE (cl. -QUE-) : *tortr-*, refait en *tordr-* analogiquement. COLLIGERE devrait donner **coldr-*, mais on n'a que *coildr-* ou *cueldr-*, analogiques.

4. **Liquide/vibrante** : -L(L)- CALĒRE : *chaldr-*, DOLĒRE : *doldr-*, MOLERE : *moldr-*, TOLLERE : *toldr-*, VALĒRE : *valdr-*, *VOLĒRE : *voldr-*, *l* s'étant vocalisé en [ŭ] dès avant nos premiers

textes; le *d* épenthétique est absent dans les dial. du N; -R- CURRERE : *corr-*, *MORĪRE : *morr-*, PARĒRE : *parr-*, QUÆRERE : *querr-*.

5. **Nasales** : -M- *CREMERE devrait produire **crembr-*, supplanté par *crendr-* (*tient : crient = tendr- :* x, d'où x = *crendr-*); -N- MANĒRE : *mandr-*, TENĒRE : *tendr-*, VENĪRE : *vendr-*, ces derniers refaits ensuite sur *tien- vien-*.

Compléments pour la cl. I : si le type *chantera -roit* est normal, noter les hésitations *oubli(e)ra* après voy., *pay(e)ra* après diphtongue (auj. [*pɛj*ˈ*ra*]/[*pɛ*ˈ*ra*]); après *r*, on trouve aussi des syncopes : *durra, demorra, jurra,* etc., ainsi que pour *doner* et *mener* : *donra/ dorra menra.* Noter enfin *enverra* pour *envoiera,* modelé sur *verra* (également *trouverra* attesté jusqu'au XVIIe).

Signalons quatre verbes à alternance spécifique : ADJŪTAT-ADJŪTĀRE aboutit régulièrement à *aiuē-aidier*, *DIS(JE)JŪNĀRE à *desjune-disner*, MANDŪCAT-MANDŪCĀRE aurait dû aboutir à **mandue-mangier*, mais on a eu *manjue*, enfin *PARAULAT PARAULĀRE (cl. PARABOL-, du grec παραβολή) donne *parole-parler*; les réfections ont abouti à *aide-aider, déjeune-déjeuner / dîne-dîner, mange-manger, parle-parler.*

1. *Le Parfait ou Prétérit.* — On l'appelle aussi « Passé Simple ».

α) *Accentuation.* — Ses formations, largement indépendantes des Infectums correspondants, peuvent se classer, dans une perspective « romane », en « Parfaits Forts » (F), où trois personnes, dites « Fortes » (1, 3, 6), sur six ont l'accent sur le radical, les trois autres, dites « Faibles » (2, 4, 5), l'ayant sur la désinence, et « Parfaits Faibles » *(f)* où jamais le radical ne se trouve accentué. On doit adjoindre à ces deux catégories celle des « Parfaits à redoublement », archaïques mais bien représentés en latin (PEPULĪ TETIGĪ CECINĪ, cf. le grec λέλυκα, πέπομφα, τέθνηκα, etc.), dont le roman n'a qu'un vestige, d'importance il est vrai (DEDĪ), et une catégorie nouvelle, les « néo-faibles », née d'un alignement de l'accentuation de certains PT du type VÁLUĪ VALUÍSTĪ sur FUĪ, d'où *VALŬ́Ī, etc. (VAL- toujours atone) (1).

β) *Parfaits « Forts ».* — Les romanistes ont coutume de les subdiviser en trois catégories, « Parfaits en -Ī », « Parfaits en -SĪ », « Parfaits en -UĪ », encore que la première paraisse englober la

(1) La désinence -STĪ de pers. 2 est toujours représentée par *-s* et non *-st*, sans doute sous la pression analogique du *-s* des autres tiroirs verbaux, peut-être aussi par un phénomène de mécoupure dans la tournure *chantast-tu ?* devenue *chantas-tu ?*

seconde. D'une façon générale, aux personnes « faibles », -Ī de -ÍSTĪ maintient fermé, par dilation conservatrice (v. p. 17) le Í de la pénultième tonique et ce timbre s'étend aux personnes 4 (accent analog. de 5) et 5. Pour ce qui est des personnes « fortes », dans ces trois types, si la voyelle du radical est un [*e*] ou un [*o*] romans (lat. cl. I/Ē et U/Ō), -Ī de la pers. 1 exerce une dilation (positive ou conservatrice selon le cas) sur elle et la ferme (ou la maintient fermée) en [*i*] et [*u*] (d'où [*y*]) respectivement; ce vocalisme nouveau peut s'étendre aux autres pers. « fortes », 3 et 6.

Deux exemples (évolution phonétique normale, analogie),

Parfaits en -Ī et en -SĪ

VĒNĪ	> *vin*	*PRĒSĪ (cl. PREHENDĪ)	> *pris*
VĒNISTĪ	> *venis*	*PRĒSISTĪ	> *presis*
VĒNIT	> *vint*	*PRĒSIT	> *preist*, *prist*
*VĒNÍMUS	> *venimes*	*PRĒSÍMUS	> *presimes*
VĒNISTIS	> *venistes*	*PRĒSISTIS	> *presistes*
VĒNERUNT	> *vindrent*	*PRĒSERUNT	> *presdrent*, *prisdrent*, *pristrent*

Parfaits en -UĪ

DĒBUĪ	> *dui*	HABUĪ	> *oi*
DĒBUISTĪ	> *dëus*	HABUISTĪ	> *oüs*
DĒBUIT	> *dut*	HABUIT	> *o(u)t*
DĒBUIMUS	> *dëumes*	HABUIMUS	> *oümes*
DĒBUISTIS	> *dëustes*	HABUISTIS	> *oüstes*
DĒBUERUNT	> *durent*	HABUERUNT	> *o(u)rent*
*BIBUĪ	> *bui*	POTUĪ	> *poi*
*BIBUISTĪ	> *bëus*	POTUISTĪ	> *poüs*
*BIBUIT	> *but*	POTUIT	> *pot*
*BIBUIMUS	> *bëumes*	POTUIMUS	> *poümes*
*BIBUISTIS	> *bëustes*	POTUISTIS	> *poüstes*
*BIBUERUNT	> *burent*	POTUERUNT	> *porent*

Parfaits en -UĪ : le *u* vient apporter une complexité supplémentaire : comme il n'est accentué qu'à la pers. 6 — ex. DEBÚERUNT, de DĒBĒRE « devoir » — dans la mesure où 4 s'aligne sur 5, le radical y devient tonique : *DḖBUERUNT (plutôt [*ˈdebwerunt*]), modelé sur DḖBUĪ, DḖBUIT, le [*u*], partout atone en hiatus, acquérant une valeur semi-consonantique [*w*]; ce [*w*] connaîtra selon l'entourage phonique des fortunes variées : 1° lorsque le

radical verbal commence par un V-, celui-ci peut le dissimiler, et le Parfait en -UĪ devient (ou se double d') un Parfait en -Ī, par exemple *voil* suppose *VOLĪ à côté de VOLUĪ, tandis que le VĒNĪ classique explique *vin*, *venis* peut-être moins bien qu'un *VĒNUĪ — cf. *venu* < *VENŪTU, et le PT *vinc venguist* de l'a. occ. — devenu identique au premier par dissimilation; 2° lorsque le radical verbal se termine par une occlusive, celle-ci paraît avoir été assimilée par [*w*] : *dui* (1) *deüs* < [ˈ*diwwi dew*ˈ*wisti*] < DĒBUĪ DĒBUISTĪ, *ploi ploü/pleüs* < [ˈ*plawwi plaw*ˈ*wisti*] < PLACUĪ PLACUISTĪ, *soi soüs/seüs* < [ˈ*sawwi saw*ˈ*wisti*] < SAPUĪ SAPUISTĪ, etc. 3° dans quelques cas enfin, en particulier lorsque le radical se termine par *l* ou *r*, peut-être sur le modèle de FUI (?) l'accent se déplace, aux pers. « fortes », du radical sur le [*u*], qui devient uniformément tonique sous les espèces d'un [*ü*] (cf. la pers. 1) : VALUĪ VALUISTĪ (sans dissimilation de V !) > *valui valus*, *CURUĪ (cl. CUCURRĪ) *CURUISTĪ > *corui corus*, PARUĪ PARUISTĪ > *parui parus*, de même VOLUĪ VOLUISTĪ > *volui volus* (le type actuel) à côté de *voil volis* (et *vols volsis*, v. *infra*), TREMUĪ × CR- > *cremui cremus*, etc. Quant au vocalisme, on distinguera : 1° le sort du Ī de -(U)ĪSTĪ, qui reste fermé par dilation mais se labialise au contact de [*w*], d'où [*y*], vocalisme qui s'étend aux pers. 4 et 5 : *-us -umes -ustes*; 2° celui de la voyelle radicale, dont le timbre subit diverses influences : α) en position tonique (pers. 1 étendu à 3 et 6) : timbre roman [*a*], [ˈ*áw*] > [ˈ*ɔ(ü)*], HABUĪ > *oi*, SAPUĪ > *soi*, PLACUĪ > *ploi*, TACUĪ > *toi*, après palatale (action fermante : on rejoint le cas de [*ɛ*], cf. la loi de Bartsch) JACUĪ > *jui*, *CADUĪ (class. CECIDĪ) > *chui*; timbre roman [*ɛ*], [ˈ*jew*] > [ˈ*jiw*] > [ˈ*y*], *STETUĪ (cl. STETĪ) > *estui* (2); timbre roman [*e*], fermeture en [*i*] par dilation et labialisation par [*w*], d'où [*y*], CRĒVĪ > *crui*, *CRĒDUĪ (cl. CRĒDIDĪ) > *crui*, DĒBUĪ > *dui*, *LĒGUĪ (cl. LĒGĪ) > *lui*, *BIBUĪ (cl. BIBĪ) > *bui*; timbre roman [*ɔ*], [ˈ*wɔw*] > [ˈ*u*] > [ˈ*y*] (mais après labiale [ˈ*ɔw*] par absorption, puis [*ɔ*]) NOCUĪ > *nui*, mais POTUĪ > *poi* — cas particuliers *PLOVIT (cl. PLUIT) > *plot/plut*, *ESTOPUIT (cf. EST OPUS) > *estot/estut*; timbre roman [*o*], fermeture en [*u*] par dilation, d'où [*y*], MŌVĪ > *mui*, *CŌNŌVĪ (cl. COGN-) > *conui*; β) en position atone : [*ɛ*]/[*e*] en hiatus se décolore en [*ə*] noté *e*, tandis que [*a*] (+ [*w*]) et [*ɔ*]/[*o*] donnent [*o*] (théoriquement > [*u*]), mais

(1) Noter le maintien de *i* final après voyelle, sous forme de voyelle diphtongale, cf. DEU > *dieu*.

(2) TĔNUĪ, classique, paraît avoir subi l'influence de VĒN(U)Ī, d'où un *TĒN(U)Ī qui seul explique le paradigme régulier *tin tenis tint*... (cf. *vin venis vint*...).

l'analogie généralise [ə], ainsi *creüs*, *beüs* inspirent *eüs* (à côté de *oüs*), *peüs (poüs)*, *coneüs*; naturellement, l'amuissement ultérieur de [ə] en hiatus entraînera dans la majorité des cas une uniformisation du radical — « tu bus » comme « je bus » —, accompagnée ailleurs d'une réfection des pers. « Fortes » sur les anciennes pers. « faibles » — « j'eus » (ancien *j'oi*) comme « tu eus » (1), « je pus » (anc. *je poi*) comme « tu pus » (anc. *tu peüs*), etc. (2).

Parfaits en -Ī et en -SĪ : les faits de dilation, et d'éventuelles dissimilations, domineront l'évolution du vocalisme, tandis que le consonantisme sera marqué par le traitement de la consonne finale du radical devant *-t* (pers. 3) et *-rent* (pers. 6), par celui des groupes consonne + *s* dans les Parfaits en -SĪ, enfin par l'influence décisive exercée par le type *vi veïs* (VĪDĪ VĪDISTĪ), qui entraînera en moyen fr. une uniformisation générale des radicaux; FĒCĪ et *VOLĪ posent des problèmes spécifiques dus à la palatalisation.

Types en -Ī: FĒCĪ > *fis* (théor. **fiz*, mais infl. de *mis* < MĪSĪ), FĒCISTĪ > *feisis*, en fait *fesis* (cf. *mesis* ?), FĒCERUNT > *fisdrent/fistrent*, *VOLĪ (cl. VOLUĪ) > [*v(w)ɔʎ*] *(voil)*, car sans doute devant voyelle [*-li*] > [*-lj*], *VOLISTĪ > *volis*, *VOLIT > *volt*, *vout*, *VOLERUNT > *voldrent*, VĒNĪ *TĒNĪ > *vin tin*, VĒNISTĪ *TĒNISTĪ > d'abord *venis tenis*, VĒNIT *TĒNIT > *vint tint*, VĒNERUNT *TĒNERUNT > *vindrent tindrent*, VĪDĪ > *vi*, VĪDISTĪ > *veïs* (dissimilation *i-i* > *e-i*), VĪDIT > *vit*, VĪDERUNT > *virent*; lorsque *veïs* ([*və'is*]) > *vis* (cf. *supra*), le paradigme ne comporte plus d'alternance, et sur son modèle viennent s'unifier d'autres types : *vi* = *vin tin* → *vis* = *vins tins*; auparavant l'alternance *vi veïs* avait inspiré la réfection de *fis fesis* en *fis feïs* (cf. les Parfaits en -SĪ), qui à son tour aboutit à *fis fis* — c'est le paradigme actuel — les pers. 6 sont simultanément refaites sur le modèle *vi-rent* en *vin-rent*, *tin-rent*, *fi-rent*.

Types en -SĪ : on distinguera les radicaux à finale vocalique devant *-s-* (MĪ-S-Ī) et les radicaux à finale consonantique (SCRĪP-S-Ī); dans les premiers, seules jouent les modifications du vocalisme et, ultérieurement, l'influence analogique de *vi veïs*; dans les seconds importe aussi le sort de la consonne implosive précédant *s* : finale *vocalique* : timbre [*a*] MÁ(N)SĪ MA(N)SÍSTĪ MÁ(N)SĒRUNT > *mes mesis mestrent/mesdrent* (de *manoir*); timbre [*ɛ*] *QUÁESĪ (cl. QUAESĪVĪ) QUAESÍSTĪ > *quies quesis*; timbre [*e*] *PRĒSĪ (cl. PREHENDĪ) PRĒSÍSTĪ > *pris presis*, *PRĒSĔRUNT → *pristrent/prisdrent*, *SÉSSĪ (cl. SĒDĪ) SĒSSÍSTĪ > *sis sessis*, *SĒSSĔ-

(1) Noter le maintien graphique de *e*.

(2) Bon nombre de Parfaits primitivement en -UĪ sont allés avant les premiers textes rejoindre le type en *-i -ié(t)* (-DEDĪ -DEDIT), v. *infra*.

RUNT > *sistrent/sisdrent*; timbre [*i*] MÍSĪ MĪSÍSTĪ MÍSĔRUNT > *mis mesis* (avec dissimilation *i-i* > *e-i*), *mistrent/misdrent*, RÍSĪ RĪSÍSTĪ > *ris risis* (**resis* non attesté); timbre [*u*] -CLŪSĪ -CLŪSÍSTĪ > *-clus -clusis*; timbre [ɔ] (de AU latin) CLÁUSĪ CLAUSÍSTĪ CLÁUSĔRUNT > *clos closis*, *clostrent/closdrent*; finale *consonantique* : en -XĪ (= [-*ksi*], [*k*] > [*j*]) CŎXĪ CŎXÍSTĪ CŎXĔRUNT > *cuis *coisis* (non attesté) *cuistrent*, DĪXĪ DĪXISTĪ DĪXERUNT : *dis de(i)sis distrent*, -DŪXĪ -DŪXÍSTĪ -DŪXĔRUNT > *-duis-duisis -duistrent*, -STRŪXĪ -STRŪXÍSTĪ -STRŪXĔRUNT > *-struis -struisis -struistrent*, TRAXĪ TRAXIT TRAXERUNT > *trais traisis traistrent*; en -NXĪ (= [-*ŋksi*] > [-*ɲsi*] > [-*jns*] ou [-*js*]) *ATTÁNXĪ (cl. ÁTTĪGĪ) ATTANXÍSTĪ ATTÁNXĔRUNT > *atains atainsis atainstrent*, *FRÁNXĪ (cl. FRĒGĪ) FRANXÍSTĪ FRÁNXĔRUNT > *frains frainsis frainstrent*, PLÁNXĪ PLANXÍSTĪ PLÁNXĔRUNT > *plains plainsis plainstrent*, CĪNXĪ CĪNXÍSTĪ CĪNXĔRUNT > *ceins ceinsis ceinstrent*, EXTĪNXĪ -TĪNXÍSTĪ -TĪNXERUNT > *esteins esteinsis esteinstrent*, FĪNXĪ FĪNXÍSTĪ FĪNXERUNT > *feins feinsis feinstrent*, PĪNXĪ -XÍSTĪ -XERUNT > *peins peinsis peinstrent*, STRĪNXĪ -XÍSTĪ STRĪNXERUNT > *estreins estreinsis estreinstrent*, TĪNXĪ -XÍSTĪ TĪNXERUNT > *teins teinsis teinstrent*, *PŬNXĪ (cl. PŬPŬGĪ) PUNXÍSTĪ > *poins poinsis*; en -PSĪ SCRĪPSĪ SCRĪPSÍSTĪ SCRĪPSĔRUNT > *escris escres(s)is* (av. dissimilation) *escristrent*. Ajoutons *VŎLSĪ -SISTĪ -SERUNT > *vols volsis* (6 non attesté), ÁRSĪ -SISTĪ -SERUNT > *ars -sis a(r)strent* (1).

γ) *Parfaits* « *Faibles* ». — Les développements romans ont adjoint aux types latins en -ĀVĪ et -ĪVĪ (-ĒVĪ, déjà exceptionnel en latin, n'est pas représenté dans les langues romanes), un nouveau type, issu des composés de DŌ DĂRE DĔDĪ, et nommé pour cela le « type en -DEDI ».

(1) A titre d'exemple, voici quatre paradigmes complets : « devoir » *dui deüs dut deümes -üstes durent*, « avoir » *oi eüs ot eümes eüstes orent*, « voir » *vi veïs vit veïmes veïstes virent*, « traire » TRAXĪ... *trais traisis traist traisimes -sistes traistrent*. Mais il y a souvent des variantes, comme les fréquents *out* et *ourent* (« avoir »)... Pour le vocalisme de *dis de(i)sis* (puis *deïs*, etc.) < DĪXĪ -XISTĪ, cf. MĪSĪ.

1. *Types en -ĀVĪ et -ĪVĪ :* les tendances de la phonétique latine (1) et l'analogie ont abouti à éliminer complètement le *v* dans les paradigmes (2). On peut poser à la base du français

*CANTĀ́Ī	*CANTĀ́(V)MUS (4)	DORMĪ́Ī	*DORMĪ́(V)MUS
CANTĀ́STĪ	CANTĀ́STIS	DORMĪ́STĪ	DORMĪ́STIS
CANTĀ́T (3)	*CANTĀ́RUNT	*DORMĪ́T	*DORMĪ́RUNT

d'où

chantai	*chantames* (5)	*dormi*	*dormimes* (5)
chantas	*chantastes* (6)	*dormis*	*dormistes* (6)
chanta	*chanterent* (7)	*dormi(t)* (8)	*dormirent*

d'une façon à peu près régulière (v. les notes).

2. *Type en -DEDI :* la multiplicité des composés de DŌ DĂRE DĔDĪ (9) (VENDŌ, REDDŌ, PERDŌ, ADDŌ, CONDŌ...), en même temps que le long maintien du simple (10), explique le dégagement d'un type autonome de « faible » caractéristique de ces composés, mais étendu à de nombreux autres verbes, dans lequel le vocalisme et l'accentuation se sont modelés sur ceux du simple : ainsi PĔ́RDĬDĪ est refait en *PĔRDĔ́DĪ d'après DĔ́DĪ; une série d'accidents phonétiques permet de rendre compte du paradigme

(1) Amuissement de *-v-* entre voyelles de même timbre : SĪ VĪS > SĪS, LĀVĀTRĪNA > LĀTRĪNA, etc. — Les formes « contractes » étaient déjà fréquentes en latin classique : AMĀSTĪ, DELĒRANT, AUDĪĪ pour AMĀVISTĪ, DELĒVERANT, AUDĪVĪ, etc.

(2) Mais it. *cantò*, cast. *cantó*, port. *cantou* supposent un *CANTAUT pour CANTAVIT, à la différence du fr. *chanta* ; cf. les formes en -AUT des inscriptions pompéiennes.

(3) Ce type de contraction est attesté en latin classique, chez les poètes : Lucrèce a INRITĀ́T, DISTURBĀ́T. Cf. l'anc. occ. (encore en gascon dial. moderne) et le cat. *cantà*. La non-diphtongaison de A est normale, puisque la syllabe est fermée. Cf. le Futur, p. 73, n. 3.

(4) L'hypothèse d'un maintien de *v*, destiné à éviter l'homophonie avec l'Ind. Prés. CANTĀ́MUS, serait corroborée par la non-diphtongaison de A *(chantames)* et le *-e* final de « soutien » ; cf. aussi la géminée de l'italien *cantammo id° dormimmo* (P. Fouché).

(5) Le *s* de *-asmes -ismes*, plus tard *-âmes -îmes*, est une pure graphie analogique de *-astes -istes* (< -ASTIS -ISTIS) — plus tard *-âtes -îtes* — et postérieure à l'amuissement de *s* devant consonne (XIIIᵉ s.).

(6) On devrait avoir **chantaz*, **dormiz*, cf. FŪSTIS > *fuz*, HOSTIS > *oz* ; souci de préserver la clarté de la désinence ?

(7) *-ierent* après palatale (loi de Bartsch) : *travaillierent*, *chargierent*...

(8) Le *-t* de *dormit* est analogique de Parfaits Forts : *vit*, *fist*...

(9) Fait latin explicable par la neutralisation, phonétiquement obtenue dans ces composés, des racines (indo-européennes) $*dheH_1$ — « placer » et $*deH_3$ — « donner » ou « envoyer dans une direction » (P. MONTEIL, *Elém. de phon. et de morph. du latin*, Paris, 1970, p. 286).

(10) Qui rend compte en ancien français de certaines formes aberrantes de *donner*, nées de croisements : *je doins/doing* et les Subj. Prés. correspondants *doinse/doigne* ; cf. en cast. *dar*, *doy*, en gascon *dar*, *dau*, etc.

d'a. fr., qui ne se distingue à vrai dire de celui du Prét. de « dormir » qu'aux pers. 3 et 6, d'où son alignement sur celui-ci dès la fin du XIIe siècle dans les parlers centraux (1) :

*PERDĔ́DĪ	> [*per'dɛĭ*] > [*per'djɛĭ*] (dissimilation)	> [*per'di*] ***perdi***
*PERDĔDÍSTĪ	> [*per'dist*] (dilation et haplologie)	> [*per'dis*] ***perdis***
*PERDĔ́DIT	> [*per'djɛt*] (*t* appuyé sur *d*)	***perdie(t)***
*PERDĔDÍMUS	> (cf. la pers. 5)	> [*per'diməs*] ***perdimes***
*PERDĔDÍSTIS	> [*per'distəs*] (haplologie et cf. 2)	***perdistes***
*PERDĔ́DĔRUNT	> [*per'djɛrət*]	***perdierent***

Outre les formes issues de véritables composés de DO (nous les citons à la pers. 3) *perdié(t)*, *rendié(t)* (2), *vendié(t)*, le type comprend en a. fr. :

1) des verbes à radical terminé par *-nd-* : *descendié(t)*, *fendié(t)*, *fondié(t)*, *pendié(t)*, *resplendié(t)*, *respondié(t)*, *-tendié(t) (a-, en-, es-)* ;

2) des Parfaits primitivement en -UĪ (cf. le Part. Passé en *-u* < -ŪTU) à radical terminé par une géminée ou un groupe de consonnes : *batié(t) (batu)*, *irasquié(t) (irascu)*, *nasquié(t)* (occ. *nascut*), *repentié(t) (repentu)*, *rompié(t) (rompu)*, *vesquié(t) (vescu)*, *venquié(t) (vencu, vaincu)* ;

3) quelques verbes à Participe Passé en *-u* : *eissié(t) (issu)*, *sevié(t)* (*seü* « suivi »), *vestié(t) (vestu)*, plus les isolés *beneïsquié(t)* et *-vertié(t)*.

3. *Type* « *néo-faible* » en *-u-* : on a plus haut (p. 79) évoqué le type « Fort » VALUĪ dont l'accentuation s'est entièrement reportée sur la finale : *valui -us -ut -umes -ustes -urent* — c'est ce phénomène récent qui nous le fait nommer ainsi. Comme le modèle, dans cette réfection, paraît avoir été *fu(i) fus fu(t)...*, c'est-à-dire le Parfait de « être », on se reportera au développement consacré à ce verbe éminemment anomal (v. p. 89).

(1) Le Parfait en -DEDI connut en revanche un développement considérable dans les parlers d'oïl du Sud et du Sud-Ouest, et en occitan (variétés gasconnes mises à part) est devenu le type unique : pers. 3 *vendèt*, d'où par analogie *cantèt* et *dormisquèt* (le timbre *è* du Prétérit occitan ne peut être issu que de là).

(2) *Rendre* provient d'un croisement de REDDERE avec PRE(HE)NDERE.

2. *Le Subjonctif Imparfait.* — Issu du Plus-que-Parfait du Subj. latin, donc d'un tiroir appartenant au groupe du Perfectum, il offre généralement avec les personnes faibles (modèle : pers. 2) du Parfait/Prétérit assez d'affinités formelles pour en avoir à l'occasion emprunté le vocalisme tonique.

Eu égard à la partie postradicale, on notera surtout le maintien (analogique du SP des classes II et III) d'une voyelle finale atone [ə], représentant -E-, aux pers. 1-2, et l'emprunt fait vraisemblablement au type *dormisse* (cf. *tu dormis*) d'une voyelle prétonique *i* aux pers. 4-5 de la cl. I (*chantissons*, *-issez*, encore en usage au XVI[e] siècle). Cela dit, le radical est celui des personnes « faibles » du Prétérit : le lecteur n'a qu'à s'y reporter.

CANTĀ́SSEM > *chantasse*	CANTĀSSḖMUS → *chantissons*
CANTĀ́SSĒS > *chantasses*	CANTĀSSḖTIS → *chantissez*
CANTĀ́SSET > *chantast*	CANTĀ́SSENT > *chantassent*

et de même

DORMĪ́SSEM *dormisse*, etc.

Les timbres *i* et *u* des types *perdisse*, *fesisse/feïsse (fisse)*, *venisse* (et plus tard *vinsse*), *eüsse*, etc., sont nécessairement empruntés à *perdis*, *fe(s)is*, *venis (vins)*, *eüs*, où la dilation exercée par -Ī rend compte du caractère fermé de la voyelle (v. plus haut). Pour *valusse*, cf. *fusse*.

3. *Les vestiges archaïques de l'Indicatif Plus-que-Parfait latin.* — On trouve dans les plus anciens textes *(Séquence de sainte Eulalie, Vie de saint Léger, Vie de saint Alexis)* quelques formes héritées du PQP de l'Ind. latin, c'est-à-dire (pers. 3) AMĀ́(VE)RAT — ROGĀ(VE)RAT *roveret* de *rover* —, VĪ́DERAT — *vire* —, PŎTŬ́ĔRAT devenu *PŎ́TŬĔRAT comme au Parfait — *pouret* —, FŬ́ĔRAT — *furet* —, etc. (1). Elles paraissent y revêtir une valeur proche de celle d'un Parfait (2), et, sans doute

(1) Les types DORMĪ́(VĔ)RAT, *PERDḖDĔRAT (cl. -DĪ́-), VALŬ́Ĕ-RAT ne sont pas représentés.

(2) Peut-être aussi, dans quelques cas, celle d'irréels du passé. Cette seconde valeur est celle de leurs homologues en ancien occitan (« conditionnel II », types *cantèra*, *degra*), en gascon dialectal moderne (Gavarnie : *cantèria*, *devória*), dans les dialectes du sud de l'Italie *(cantèra, devèra)*,

mal intégrées dans le système, disparaissent des textes avant les premiers monuments de la littérature épique. Pour leur forme, cf. la pers. 6 du Parfait avec toutes ses vicissitudes selon les types.

4. *Le Participe Passé.* — Principale forme adjectivale du verbe, il tend à se lexicaliser, comme adjectif ou substantif — donc à se couper de la flexion verbale — autant qu'à s'aligner sur d'autres tiroirs, le Parfait essentiellement. En outre, les échanges sont fréquents entre les divers modèles. D'où une profusion de formes, attestées ou restituées, dont on essaiera de dégager quelques traits essentiels : le latin connaissait deux catégories (cf. le Parfait) : des participes « Forts », où le radical tonique, à finale vocalique ou consonantique, était suffixé en -TU ou -SU, des participes « Faibles » où le radical atone était suivi d'une voyelle longue Ā, Ē, Ī ou Ū et du suffixe -TU.

Nous commençons par les seconds qui s'intègrent mieux dans les paradigmes :

a) Types « faibles ». — En -ĀTU (CANTĀTU > *chanté*, LAXĀTU > *laissié*), -ĒTU (DELĒTU : rare en latin, le type a disparu en roman), -ĪTU (DORMĪTU > *dormi*), -ŪTU (SOLŪTU > *-solu*), SECŪTU du déponent SEQUĪ, d'où *seü* (occ. *segut*) antérieur à *suivi*. Evolution phonétique claire et régulière.

b) Types « Forts ». — Le schéma est plus complexe :

α) Types en -TU après radical à finale vocalique. — -ATU : verbes attestés STATU > *esté*, *été* ; NATU > *né*; -ŪTU : CONSŪTU > *cousu*; -OTU : MOTU a disparu; le dernier type en -ITU s'est en revanche étendu à l'époque romane, mais ses produits se sont en français substantivés, laissant généralement place à de nouveaux participes analogiques « faibles » en -ŪTU, partiellement inspirés de Parfaits en -UĪ, partiellement liés (?) à des Parfaits en -DEDĪ (v. les extensions de ce type, p. 84-85) : class. HABITU (HABĒRE)→ *HABŪTU > *eü*, BIBITU→ *BIBŪTU > *beü*, *bu*

et en ancien portugais *(cantara, devera)*, où elle côtoie la valeur primitive de PQP conservée encore en portugais moderne ; ces orientations se retrouvent dans l'histoire du PQP castillan *cantara*, *debiera*, etc. Le catalan valencien *(cantara, deguera)* en fait essentiellement un second Subjonctif Imparfait.

(*BIBUĪ pour BIBĪ, > afr. *bui beüs*...), EXITU → *EXŪTU > *(e)issu*, etc., DĒBITA > *dette*, mais *DEBŪTU > *deü*, *dû* (DĒBUĪ); PERDITA > *perte*, mais *PERDŪTU > *perdu* (PERDIDĪ, *-DEDĪ), *FINDITA > *fente* (cl. FISSU, cf. FISSA > *fesse*), mais *FINDŪTU > *fendu* (FINDERE, Parf. *FINDEDĪ p. FIDĪ), *TENDITA > *tente* (cl. TENTU ou TĒNSU, -SA > *toise*), mais *TENDŪTU > *tendu*, *RENDITA > *rente* (cl. REDDITA), mais *RENDŪTU > *rendu* (REDDERE × PREHEN-, -DEDĪ), *SOLVITA > *soulte*, mais cl. -SOLŪTU *-solu*, *VOLVITA > *voûte*, mais cl. -VOLŪTU > *-volu*, *FALLITA > *faute*, mais *FALLŪTU > *fallu* (1) (cl. FALSU > *faux*); s'y ajoutent *BATTŪTU > *batu*, *ĪRĀSCŪTU > *irascu*, *JACŪTU > *jëu*, *MOVŪTU > *mëu*, *VALŪTU > *vahu*, *VESCŪTU (cl. VICTU) (2) < *vescu*, *vécu*, *VINCŪTU (cl. VICTU) > *vencu*, *vaincu*.

β) Type en -TU après radical à finale consonantique. — Les Participes en -CTU et -NCTU (cf. les Parf. en -XĪ et -NXĪ) sont bien conservés : BENEDICTU > *beneeit*, *benoît (/benêt)*, CINCTU > *ceint*, COCTU > *cuit*, CONFECTU > *confit*, DICTU (× DĪXĪ) > *dit*, -DUCTU (× DŪXĪ) > *-duit*, FACTU > *fait*, FRACTU (× FRANXĪ) > *fraint*, PICTU (× PINXĪ) > *peint*, PLANCTU > *plaint*, UNCTU > *oint*. Autres finales consonantiques : OPERTU (cl. A-) > *ouvert*, COOPERTU > *couvert*, -FERTU > *-fert* — cf. *MORTU > *mort* —, SCRĪPTU > *escrit*; d'autres formes ont été concurrencées par des types faibles en -ŪTU (cf. *supra*) : RUPTA > *route*, mais *RUMPŪTU > *rompu*, TORTU > *tort* (et *TORSU > *tors*), mais *TORDŪTU (proportion MORSU : TORSU = *MORDERE (cl. -DĒ-) : x, d'où x = *TORDERE et le PPass en -ŪTU pour les deux; *tordu-mordu*), TENTU → *TENŪTU > *tenu* (cf. TENUĪ) VENTU → *VENŪTU > *venu* (cf. *VENUĪ et le préc.).

γ) Type en -SU. — A part quelques réfections signalées précédemment (cas de FISSU, TĒNSU, FALSU, TORSU à côté de TORTU), ils sont assez fidèlement continués en afr. : après finale vocalique ou consonantique, nous avons CLAUSU > *clos*, -CLŪSU > *-clus*, RASU (de RADERE > *rere* « raser ») > *res* (cf. « rez-de-chaussée »), OCCĪSU > *occis*, RĪSU > *ris* « ri », PRE(HE)(N)SU × PRE(HE)(N)SĪ > *pris* (d'où *quis (querre)* parallèle à QUAESITU, -A > *quest*, *-e*), et *mis*, fém. *mise* (MISSU > afr.

(1) Le Part. *failli* est refait sur l'Inf. *faillir*, lui-même construit sur le radical du SP (analogique) *faill-* < *FALLIAM (cl. FALLAM).

(2) S'agit-il bien d'un *(VĪ)VESCERE, d'où *VESCITU refait en *VESCŪTU ? Celui-ci a déterminé sans doute le triomphe du Parf. *vescui* sur *vesqui*, *-ié(t)*.

mes « messager » (1), MISSA > *messe*), cf. le Parf. MĪSĪ > *mis*, ainsi que SĒSSU × *SĒSSĪ (> *sis*) > *sis*, *sise*; VĪSU (cf. le subst. VĪSUS, -ŪS > *vis*) a cédé devant *VIDŪTU > *veü*, *vu* (2); *mes* < MA(N)SU (cf. occ. *mas*) a disparu avec *manoir/maindre*, *ars* < ARSU avec *ardoir/ardre*; *tors* (< TORSU) et *épars* (< SPARSU) sont restés comme adjectifs, ainsi que *-vers* (< VERSU) — cf. *con-*, *di-*, *a-*, *re-* (ces deux derniers substantivés); deux formes semi-savantes : *dépens* < DISPENSU et *répons*, *-e* < RESPONSU, -A.

D) *Particularités des verbes anomaux.* — Il s'agit de ceux que leur sémantisme a situés quelque peu « en marge » des flexions régulières : les auxiliaires « être » (surtout) et « avoir », avec les semi-auxiliaires « aller » et « faire ». On n'envisagera ici, bien entendu, que les tiroirs ou les formes qui s'écartent franchement des produits prévisibles.

α) « Etre ». — Anomal dans presque tous les idiomes qui possèdent un verbe autonome et fléchi, ce verbe déjà irrégulier en latin combine en français, dans sa flexion, des éléments appartenant à ESSE et à STARE (3) : IF *estre* < *ESSERE pour ESSE; le P *esté* et le Pprés./G *estant* sont empruntés à STARE, resp. STATU et STANTE/STANDO. IP *sui* < *SUYYŌ pour SUM, cf. *AYYŌ de HABEO, *(i)es* < ES, *est* < EST, *som(m)es* < SUMUS (4), *estes* < ESTIS, *sont* < SUNT. Le SP *seie seies seit seiiens seiiez seient* n'est évidemment pas l'héritier du class. SIM SIS SIT..., mais d'un type plus « normal » *SIAM SIAS SIAT SIĀMUS SIĀTIS SIANT analogique des SP en -A- (cl. I-II); l'IM en est également issu (ESTŌ ESTŌTE a disparu); IIMP : si ERAM -AS... est continué par l'afr. *(i)ere (i)eres...*, comme du reste le F ERŌ ERIS... par *(i)er (i)ers* (flexions souvent confondues), très vite a été préféré le type *estoe/esteve* < STABAM

(1) Le subst. *mes*, fr. mod. *mets* « ce que l'on sert à table » est issu du subst. (4e décl.) MISSUS, -ŪS ; cf. en revanche *messe* < MISSA, Pp fém.

(2) It. *veduto*, roum. *văzut* ; le type occ. cat. cast. port. *vist(o)* semble issu d'un *VĪSTU, peut-être *VĪSITU, à relier à l'intensif VĪSITĀRE, lui-même itératif de VĪSŌ, -ERE, VĪSUM (même supin que VIDĒRE).

(3) Ces deux verbes ont une existence indépendante, mais des fonctions souvent complémentaires, dans des langues romanes telles que l'italien, et surtout les idiomes de la péninsule ibérique (castillan, portugais, catalan) auxquels se rattachent également certaines variétés de gascon pyrénéen. L'afr. a connu lui aussi un verbe *ester* « se tenir debout ; s'arrêter ; demeurer » ; cf. l'archaïsme *ester en justice*.

(4) V. les origines probables de la désinence *-ons* de pers. 4, pp. 69-70.

(puis *esteie... > estois... > étais...*), et parallèlement le F *serai...* < *(ES)SER(E) AYŌ..., auquel correspond le C *serais...* (afr. *sereie... > serois...*) < *(ES)SER(E) ĒAM (1)... — PT : l'afr. a connu deux séries, toutes deux à vocalisme homogène en [*ü*], soit *fu(i) fus fu fumes fustes furent* et *fui fuis fuit fuimes fuistes fuirent*; si la première continue aux pers. 1 et 2 un type FUĪ *FU(I)STĪ, avec alignement des autres personnes (lat. FUIT FUIMUS FUISTIS FUERUNT, non représentées en tant que telles) (2), la seconde est entièrement refaite sur le classique FUĪ FUISTĪ (avec alignement), mais s'est tôt effacée au profit de la première (pression des PT en -UĪ?); les SIMP *fusse* et *fuisse* représentent FUISSEM remodelé sur le PT_2. Rappelons pour mémoire le PQP archaïque *furet* (Eulalie).

β) « Avoir ». — Les anomalies se limitent ici pour l'essentiel à l'IP et au SP : la fréquence d'emploi du verbe comme auxiliaire est vraisemblablement la cause des réductions phonétiques qu'il a subies même dans certaines de ses formes toniques : à l'IP, si *avons* et *avez* continuent « normalement » HABĒMUS HABĒTIS, il faut pour rendre compte de *ai as a* poser des types *AYŌ AS AT (3) à la place de HABEŌ HABĒS HABET, et pour *ont* une forme *AUNT sans doute issue de *HABUNT au lieu de HABENT. Quant au SP, il partage avec l'IP_1 la réduction de [*-bj-*] à [*-j-*] : *AYAM -AS -AT AYĀMUS -ĀTIS AYANT > *aie aies ait* (4) *aiiens aiiez aient*; l'IM a évidemment emprunté ses formes à ce SP, dont le radical s'est également étendu au Ppr. *ayant*. F et C ont en afr. trois types de thème (cf. *savoir*) : *avr-* (cf. LĪBERĀRE > *livrer*), *aur-* par semi-vocalisation de [*β*] issu de -B- (cf. l'histoire de l'IIMP en *-oe -oes -o(u)t* < -ĀBAM...), et *ar-* par suractivation phonétique. On a déjà signalé à propos de l'IIMP des cl. II et III la réduction (par dissimilation) de HABĒBAM à *HABĒAM, cet auxiliaire essentiel ayant ensuite servi de modèle. Le PT a été traité p. 81. De $_2$*oüs/ëus* se déduit naturellement le SIMP *oüsse/ëusse*. On a enfin l'archaïque PQP *ouret*

(1) L'aphérèse initiale semble due à une extension de la forme prétonique (cf. les démonstratifs et l'aphérèse de EC-). Un second radical *estr- (estrai)* représente-t-il un autre traitement de *ĔSSERE (cf. l'IF), une réfection sur l'IF, ou encore le produit d'un croisement avec le type *esterai* < STAR(E) AYŌ? C'est difficile à déterminer.

(2) A la différence — par exemple — des paradigmes occitan (a. occ. $_3$*fo*, gasc. $_3$*ho*), catalan ($_3$*fou*) ou portugais ($_3$*foi*).

(3) La non-diphtongaison de *a* est-elle due à une extension des formes prétoniques d'auxiliaire ou à l'entrave que constituent *-s* et *-t* respectivement? Nous penchons pour cette seconde explication, également valable pour le PT_3 *chanta* < CANTĀT et naturellement pour le F_{23} *-ras* < *-RÁS *-ra* < *-RÁT, formé avec « avoir ».

(4) Amuïssement de *e* atone final, issu de -A-, entre [*-j-*] et [*-t*], qui prend appui sur [*j*]. Cf. l'$IIMP_3$ et le C_3.

(Eulalie) < *HÁBUERAT pour HABÚERAT (cf. les PT en -UĪ, p. 80).

γ) « Aller ». — Outre les bases « classiques » ĪRE et VADERE, la flexion de ce verbe en utilise une troisième, *al-*, d'origine encore controversée — néanmoins, l'hypothèse d'une réduction de AMBUL- (AMBULĀRE), peut-être née dans les commandements militaires (AMBULĀTE > *ALĀTE), paraît la plus vraisemblable (1). IP : l'afr. *vois* (> *vais*) suppose qu'à *VAO pour VADŌ (cf. l'occ. *vau*), d'où **vo*, s'est adjoint un *i* analogique de *AYO/SUYO, d'où *voi-* (cf. le cast. *voy*), suffixé d'un *-s* d'origine mystérieuse : VADIS VADIT a donné *ves vet* réguliers (position tonique) ou *vas va(t)* (traitement atone ou analogique de *as a*), et *VAUNT, pour VADUNT, *vont*; *alons alez* empruntent à la 3ᵉ base (cf. occ. *vau vas va anam anatz van*); même distribution à l'IM *va alez*, tandis que les formes nominales sont faites sur *al-* : *aler, alé, alant*; le SP offre trois variantes essentielles : *voise voises voist*... faites sur l'IP_1 *vois, aille ailles aille/aut, aillons*... — c'est celui qui a survécu —, reposant sur un type *ALIAM (2) -AS -AT, et *alge -es -e*..., dont le *g* semble emprunté à des SP tels que *sorge* < SURGAM, *plange* < PLANGAM, etc. — F et C présentent les seuls vestiges de ĪRE avec leur base *ir-*. IIMP et PT appartiennent régulièrement à *aler* : *aleie/aloie, alai* — on notera la fréquente substitution à ce dernier du PT de « être », *fui*, etc., dont la valeur en l'occurrence résultative a pu s'estomper pour désigner le trajet lui-même. Le SIMP dérive régulièrement des PT.

δ) « Faire ». — Plusieurs de ses bases posent des problèmes génétiques, qui donnent aux romanistes « traditionnels » l'occasion de s'affronter de temps à autre dans des joutes aussi futiles que désespérées... Ainsi, l'IF *faire* est-il issu de FACERE par les intermédiaires [ˈ*fakre*] (syncope précoce) ou [ˈ*fagere*], et dans ce dernier cas s'agit-il d'une sonorisation précoce ou de l'analogie de AGERE? De même pour *fais fait faimes faites*. Pourquoi *ferai* ([*fə*ˈ*raĭ*]) au lieu de **fairai*, prévisible (cf. l'IF), ou de **farai* (d'une réduction *FARAYO... postulée par l'occitan *farai*, l'it. *farò*, le cast. *haré*, etc.)? Action de *f* sur *a* prétonique? Cf. la prononciation de *fais-* dans *faisons, faisais, faisant*, etc. Points assurés : IP_1 *faz* < FACIO comme SP *face -es -e*... (graphié ensuite *fasse*..., par analogie avec les SIMP) < FACIAM -AS -AT, *font* < FACUNT (attesté dans des inscriptions tardives) pour FACIUNT (noter la conservation des proparoxytons FACIMUS FACITIS

(1) Un problème analogue se pose à propos de la base *an-* qui, en occitan, joue par rapport à ĪRE et VADERE le même rôle complémentaire.

(2) De même en occitan, en dépit de l'appartenance apparente du verbe à la cl. I (-ĀRE), le SP est plutôt un SP-II : *anga -as -a -am -atz -an*.

> *faimes faites*, comme DĪCĪMUS DĪCITIS > *dimes dites*, cf. p. 68, n. (1)). IM *fai* < FAC, *faites*, cf. l'IP. P FACTU > *fait.* IIMP *faiseie* régulier, comme le PT *fis fesis* (v. p. 81), d'où le SIMP *fesisse*, et le PQP_3 archaïque *firet* (Eulalie).

III. — Les invariables

C'est peut-être en ce domaine, affine au lexique, que le roman a le plus innové : de tels outils se renouvellent vite, et le développement des tournures analytiques a suscité ce besoin. L'afr. est à cet égard un idiome plein d'effervescence créatrice, où les frontières entre catégories morphologiques sont souvent encore incertaines.

α) *Adverbes.* — Distinguons les formes autonomes, et les formes dérivées d'adjectifs.

1. Adverbes autonomes : **« Anaphoriques » ou pronominaux :** *en* (INDE), *y* (IBI × HĪC). **Relatifs :** *dont* (DE UNDE), *où* (UBI). **Interrogatifs :** *com(me)* (QUŌMODO) *comment*, *où*, *dont* « d'où ? », *quand* (QUANDO), *pour quoi/pourquoi*. **Servant à l'articulation du discours :** *si* (SĪC), particule très générale d'affirmation, *quer*, *car* (QUĀRE), *or* (v. les adv. de temps), *donc/-ques* (1) (DUNC; *-ques* v. *onques*), souvent confondu avec *dont* (v. les adv. de lieu et relatifs), *poruec* (PRO HOC) « pour cela, aussi », *senuec* (SINE HOC) « sans cela », *totevoie(s)* (*TŌTTA VIA), toutefois « néanmoins ». **D'affirmation :** *si*, *oïl* (HOC ILLE) — comme *oie* = *oje* (HOC EGO), *o tu*... — **et de négation :** *non* (NON) et sa forme réduite *nen* (cf. *nenil*, *naie*, contraires de *oïl*, *oie*) *ne* seul ou en composition (*ne... mie/pas/gote...*, *ne... mes*, *ne... ja*, *ne... plus*, etc.), *ne... ne* (NEC) « ni... ni », *nees*, *neïs* (NEC IPSU) « même pas », *nient* (NE GENTE). **De degré,** pouvant affecter aussi un adjectif : degré absolu *po/peu/poi* (PAUCU), *un peu*, *un petit*, *alques* (ALIQUID), *alquant* (ALIQUANTU), *molt* (MULTU), *assez* « beaucoup, très » (AD SATIS) (2), *trop* « beaucoup » (germ. **throp*), *par* (préfixe *per-*), *tot* (*TŌTTU), *tres* (préf. TRANS-), degré relatif *plus* (PLŪS), *moins* (MINUS), *trop* (sens. mod.), *pres(que)* (PRESSU), *tant* (TANTU), *altant/au-* (*ALID TANTU), *altretant* (ALTERU TANTU), *aussi* (*ALID SĪC) et *altresi.* **De manière** (cf. les dérivés en *-ment* d'adjectifs) : *si*, *ainsi/einsi/issi* (? + *si*), *bien*

(1) Nombreux sont les adverbes terminés par un *-s* non étymologique, dit « *-s* adverbial », et inspiré de types tels que *dans*, *fors*, *mais*, *moins*, *pis*, *plus*, *près*, *puis*, *sus*, etc., où il est « d'origine ».
(2) *Beaucoup* n'apparaît pas avant le XIVᵉ siècle.

(BENE), *mel/mal* (MALE), *mielz/miex* (MELIUS), *pis* (PEJUS), *mar* (MALA HŌRA) « à tort, en vain, malheureusement », *buer* (BONA HŌRA ?) « heureusement, à propos », *viste* « vite » (VĪSITU ?). **De temps** : en temps absolu, durée *longes* (LONGA + -s), *tost* (TOSTU), *viste* (cf. *supra*), répétition *sovent* (SUBINDE), totalité *toz jorz/-dis*, *sempre(s)* (SEMPER), *onques* (UNQUAM pour N-), et *ainc (ainz* × *onc)*, qui signifiaient aussi « un jour »; en temps relatif, par rapport au présent comme référence générale : *ja* (JAM), *jadis* (*ja a dis* - DIES), *pieça* (= *piece a*), *lor(e)s* (ILLA HŌRA), pour l'antériorité, *or*, *ore(s)* (HA(C) HŌRA), *orendroit*, pour l'actualité ; par rapport au jour présent : *l'autrier* « avant-hier », *ier* (HERĪ), pour l'antériorité, *hui* (HODIE), *encui* (HINC HODIE), pour l'actualité, *anuit* (AD NOCTE) à la fois actuel et futur, *demain* (DE MANE) pour le futur; par rapport à l'année en cours : *antan* (ANTE ANNU) « l'an dernier », *oan* (HOC ANNO) « cette année »; par rapport à une référence temporelle quelconque (présente, passée ou future) : *tost* ∼ *tart* (TARDE), précocité *ja* (JAM), simultanéité *entrues* (INTER + ?), *(en)dementres* (DUM INTRA), *-tiers* (-TEREA ?), antériorité *ainz* (*ANTIUS), *ainçois* (*id.* + IPSE ?), *avant* (ABANTE), *devant* (DE-), actualité *lors* (ILLĀ HŌRA), *atant* (AD TANTU), *adonques* (AD + DUNC), postériorité immédiate *maintenant* « aussitôt » (MANU TENENTE), *lués* (LOCO + -s), *adés* (AD DE IPSU), *tantost* (TANTU TOSTU), *sempre(s)*, *eneslepas* (IN IPSO ILLO PASSU), *errant*, *-amment* (ITERANTE), postériorité *aprés* (AD PRESSU), *puis* (*POSTIUS), durée prolongée ou répétition *encore* (HINC HĀ(C) HŌRĀ / AD HŌRAM / IN QUĀ HŌRĀ ?). **De lieu** : par référence à un repère quelconque, intériorité *(d)enz* (1) (INTUS) / *dedenz*, *en mi* (MEDIU) / *par mi*, traversée *tres* (TRANS), proximité **prés* (2) (PRESSU), *(de)lez* (LATUS), *joste* (JUXTA), **pruef* (PROPE), *id.* par parallélisme *lonc* (LONGU), *id.* périphérique *environ* (cf. *virer* < VĪBRĀRE), *entor* (IN TORNU), *id.* vis-à-vis *encontre* (IN CONTRA), éloignement **loing* (LONGE) / *lonc*, **puer* (PORRO), situation supérieure *sus* (SŪRSU), *(de)sor(e)* (SUPRA/-PER), sit. inférieure **jus* (DEORSU), *(de)soz* (SUBTUS), sit. antérieure *devant* (DE ABANTE), sit. postérieure *(a)rier(e)(s)* (AD RETRO), *derriere* (DE RETRO), *(de)triés* (avatar de *tres* < TRANS ?), sit. extérieure *(de) fors*, *dehors* (DE FORIS), sit. supérieure sur un trajet (fleuve) *amont*, *contremont*,

(1) A l'instar de *avant*, *devant*, *après*, *puis* de la série précédente, tous les adverbes cités dans cette série peuvent assumer le rôle de prépositions, à l'exception de ceux précédés d'un astérisque, qui ne sont qu'adverbes.

(2) Cf. toutefois la formule consacrée *Ambassadeur* près *le Saint-Siège* : archaïsme ?

sit. inférieure *id. aval*, *contreval*; par référence au locuteur (cf. les démonstratifs) : proximité immédiate *(i)ci* (ECCE HIC), *iqui/enqui* (*ECCU-?), moindre proximité *ça* (ECCE HAC), éloignement *la* (ILLAC), *iluec* (IN LOCO); s'ajoute *ailleurs* (ALIORSU × ALIŎRE?).

2. Adverbes dérivés d'adjectifs : déjà connu en latin, où l'adverbe était soit un ancien instrumental (DOCTĒ de DOCTUS, FALSĒ, -Ō de FALSUS), soit un dérivé en -TER (FORTITER de FORTIS), soit enfin l'accusatif neutre de l'adjectif (FACILE de FACILIS), le procédé a été formellement renouvelé en roman (1) par une tournure à l'ablatif composée de MENTE (MENS, MENTIS, « esprit », ici « disposition ») et de l'adjectif concerné au féminin : FALSŌ, -Ē est ainsi remplacé par FALSĀ MENTE, d'où *faussement*.

Seules complications à ce schéma : le cas des adjectifs épicènes de la cl. II, où la normalisation du féminin par adjonction de *-e* analogique a entraîné celle de l'adverbe : à un fém. *fort* correspondait un adv. *forment*, mais sa normalisation en *forte* a entraîné *fortement*; une notable exception : les adj. en *-ent*, *-ant* continuent à former leurs adverbes en *-emment* et *-amment* : *prudemment*, *savamment* malgré *prudente* et *savante*; le cas des adjectifs à finale vocalique, où le *e* féminin s'efface *(aisée → aisément*, *hardie → hardiment)*, en laissant un souvenir graphique *(crue → crûment*, *due → dûment*, mais *éperdue → éperdument)*; on notera que le type *aisément* a entraîné des analogies telles que *communément* pour *communement (commune)*; s'ajoutent des cas d'espèce, en général des archaïsmes : *bref*, *brève*, mais *brièvement* (afr. *brief*, *-ve*), *gentil* (*-ti*, anc. [*-tij*]), *gentille*, mais *gentiment* (ancien épicène). En afr., cette dérivation en *-ment* s'étendait à d'autres types (*cumfaitement* « comment »?, de *com fait* « fait de quelle façon? »), dont nous avons gardé *comment*, de *com(me)*.

β) *Prépositions*. — Le développement des constructions analytiques en a considérablement enrichi l'inventaire. Mais, laissant de côté les locutions prépositives (v. p. 106) et ayant déjà examiné nombre d'adverbes

(1) Sauf en roumain, où l'adjectif est employé adverbialement, souvenir des formules 1 et 3 du latin.

susceptibles de fonctionner comme prépositions, nous n'en aurons qu'une quinzaine à énumérer.

à (AD), *de* (DE), *en* (IN) servent d'outils privilégiés, aux valeurs multiples, et toujours en usage; *o(d)*, issu de APU(D), a pris surtout les valeurs du lat. CUM, disparu en gallo-roman, c'est-à-dire « avec »; il a été remplacé totalement à partir du XVI[e] par *avuec*, d'abord adverbe, issu de son composé APU(D)HOC (ou *-HOQUE), et plus étoffé; *par*, à ne pas confondre avec l'adverbe homonyme de valeur superlative, issu du préfixe PER- (-MAGNUS), est l'héritier de PER, dont la voyelle s'est ouverte au contact de *r*; *por*, de PRO, a modelé sa structure syllabique sur *par*; *vers (devers)* continue VERSUS (cf. VERTERE), *entre* INTER, *senz* « sans » SINE auquel s'est adjoint le *-s* adverbial (1), *joste* « à côté de » JUXTA, *lonc* LONGU, et *chiés* (« chez ») CASA, sans doute ancien ablatif, qui a perdu sa voyelle finale par suractivation ou analogie avec les couples *or/ore*, *sour/soure*, etc.

γ) *Conjonctions.*

1. **De coordination** : sont conservées ET *et* (*-t* graphique), AUT *o*, *ou* (2), NEC *ne* (auj. *ni*); QUARE, avec une valeur de relatif de liaison (c'était aussi un interrogatif), a donné naissance à *quer/car* « car; donc »; SED s'est effacé devant *mais*, *mes*, de MAGIS (v. les adverbes), tandis que *ainz* (cf. les adverbes; de ANTIUS, ou ANTE × PRIUS) devenait un adversatif « de dilemme », plus fort que *mais* — cf. *sondern* à côté de *aber* en allemand; 2. **De subordination** : *que* de QUIA réduit à QUI, malgré la fréquence ancienne de QUOD, est l'outil passe-partout, qui a donné lieu à des combinaisons innombrables (cf. *quoique*, *lorsque*, *parce que*, *pour que*...); la condition s'exprime par *se* (*si*, de SĪC, est essentiellement une particule de renforcement, v. *supra*), de SĪ avec abrégement vocalique; *com(e)* est issu de QUŎMODO réduit à *QUOMO; *quant* (plus tard *quand* étymologique pour distinguer de *quant* < QUANTU) est enfin le produit de QUANDO (UBI est restreint à sa valeur locale).

(1) Mais pourquoi *-z* et non *-s* ? Cf. BONUS > *bons*...
(2) VEL est devenu adverbe *(vels, viaus...)* et signifie « du moins ».

CHAPITRE III

SYNTAXE

L'idée fort répandue d'une révolution, d'une mutation qui se serait opérée à cet égard lors du « passage du latin au roman » doit être tempérée par deux remarques : la première est que la plupart des évolutions « romanes » étaient déjà amorcées en latin et se trouvaient en germe dans son système; la seconde, que la syntaxe populaire sous le Bas-Empire devait être aussi éloignée, parce que bien plus élémentaire, de celle d'un saint Augustin que l'outillage linguistique d'un gallo-roman des temps mérovingiens dut l'être de celui de nos grands écrivains médiévaux. En d'autres termes, la discontinuité fut bien plus radicale, parce que essentiellement culturelle, au niveau des formes élaborées et littéraires de la langue, qui connurent un hiatus fatal pendant le haut Moyen Age, qu'à celui de l'usage quotidien — malheureusement à peu près hors de portée documentaire.

Est-il en effet besoin de rappeler cette évidence, que si d'un certain point de vue « le français ne vient pas du latin », suivant l'assertion paradoxale et polémique de P. Guiraud, il n'y a pas eu davantage de solution de continuité entre le latin et le français d'une génération à l'autre, donc dans l'usage parlé? En matière de syntaxe plus encore qu'ailleurs, les transformations sont progressives, parce que la multiplicité des composants morphosyntaxiques, jouant concurremment avec le contexte et la situation, permet au même message de trouver son expression dans toute une variété d'énoncés à peu près équivalents. Aussi les tournures synthétiques n'ont-elles cédé que peu à peu devant le développement des tournures analytiques — du reste déjà connues du latin —, tandis que la fixation d'un ordre des mots pertinent ne prenait que progressivement le pas, dans certains cas, sur l'expression purement morphologique des rapports syntaxiques.

Quant aux *causes* proprement dites de cette transformation, on peut en supposer deux types : d'une part, on a souvent remarqué que les langues paraissent soumises à un devenir cyclique, où

alternent les phases d'analytisme et de synthétisme (1); de l'autre, une action de substrat s'exerçant sur un idiome de structure plutôt synthétique, comme le latin, ne peut que hâter son passage à l'analytisme, car lorsque les tournures syntaxiques ne sont pas directement transformables terme à terme d'une langue à l'autre comme c'est le cas en roman, le traducteur résout ses problèmes « au coup par coup », en attribuant naturellement un signifiant isolé et invariable à chaque signifié dégagé par l'analyse implicite : le cas des créoles est suffisamment instructif à cet égard.

I. — Le syntagme nominal

1. Les composantes « grammaticales » (modalités, pronoms personnels).

A) *L'article.* — α) Défini : de création romane, il ne prend que progressivement dans la langue la place qu'il y occupe aujourd'hui, ne s'employant primitivement que lorsque le substantif « ne s'inscrit pas dans un temps ou un espace déterminés » (Ménard). En outre, il hérite de ses origines des usages aujourd'hui abandonnés, gardant parfois la valeur d'un démonstratif, adjectif (cf. les archaïsmes « sur l'heure », « à l'instant », etc.) ou pronom *(l'espee Rolant et la Olivier)* (2). β) Indéfini : *un (une)*, issu du numéral ŪNUS, acquiert sa valeur actuelle encore plus lentement que l'article défini, et n'apparaît d'abord que si le substantif qu'il précède désigne un être nettement individualisé; son pluriel *uns (unes)* a une valeur « duelle » (*unes joes* « des joues ») ou collective (*unes noveles* « des nouvelles ») (3). γ) Partitif : l'emploi de la préposition *de* combiné avec l'article défini est d'abord lié à l'emploi de celui-ci; au singulier comme au pluriel, *de* suggère l'acte d'extraire une partie

(1) C'est ce qui apparaît à l'évidence dans le domaine indo-européen — celui dont l'histoire est la mieux connue — et que l'on soupçonne en chinois, par exemple.

(2) Cf. en castillan *la casa de Pedro y* la *de Pablo*, « la maison de Pierre et *celle* de Paul ». L'occitan fait de même.

(3) Le castillan emploie de même *unos*, *unas* avec la valeur de « quelques ».

d'un tout déterminé, celui-ci fût-il dénombrable — d'où au pluriel « cueillir des poires » — ou non — au singulier « boire du vin »; le premier emploi, rare en afr., ne s'érige en pluriel de l'indéfini *un, une* qu'après le XIIIe siècle; si l'ensemble concerné est indéterminé, l'absence d'article est primitivement la règle : *boire vin / boire de vin* comme *cueillir poires* (1).

B) *Les pronoms-adjectifs.* — La distinction entre formes pronominales et formes adjectivales, quasi inexistante en latin, est loin d'être aussi nette en afr. qu'aujourd'hui.

α) Démonstratifs : l'histoire de la langue enregistre ici un intéressant exemple de transformation d'une opposition sémantique en opposition grammaticale, avec relais de la première au moyen de nouveaux outils formels — le plus ancien fr. opposait *cist (hom), ceste (feme) vient* « celui-ci (cet homme-ci), celle-ci (cette femme-ci) vient » à *cil (hom), cele (feme) vient* « celui-là (cet homme-là), celle-là (cette femme-là) vient », une même forme assumant un rôle de pronom ou d'adjectif selon le contexte; peu à peu (2), la série *cist ceste* se spécialisant dans des fonctions adjectives et la série *cil cele* dans des fonctions pronominales, l'ancienne distinction sémantique s'est maintenue par le biais des adverbes postposés *-ci* et *-là*, comme le montrent les traductions de nos exemples (3). On notera de plus que les démonstratifs peuvent prendre une valeur très atténuée, celle d'une sorte d'article emphatique (4). Enfin, *ço/ce* connaît des emplois toniques aujourd'hui relayés par *ceci, cela* (5) : *ço dit Rollanz...*

β) Indéfinis, interrogatifs et relatifs (cf. *infra* les subordonnées) : dans cette matière quelque peu hétéroclite, nous ne signalerons que les faits qui séparent l'usage ancien de l'usage actuel.

Parmi les *indéfinis*, signalons les valeurs de *tot*, qui précédant

(1) Cf. le cast. *beber vino, coger peras.*
(2) De fait, la distribution actuelle et l'emploi des adverbes postposés s'amorcent dès le XIIe siècle.
(3) Un vestige de l'emploi de *cil cele* comme adjectif se laisse deviner dans la formule — surtout juridique — « à seule fin de... », rhabillage « moderne » de *a cele fin de.*
(4) Cf. le picard, p. 120, n. 5.
(5) Un cas particulier : la tournure *ço/ce suis-je*, à laquelle le type *c'est moi* ne se substitue qu'au XIIIe siècle.

un substantif signifie « toute sorte de », tandis que du type *tot jor*, *tote nuit* sont nés *toujours (toz jors)* et *toutefois* (anc. *totes voies*); de *autre*, qui connaît des emplois extensifs (« second », « le reste de ») et parfois redondants (« moi et mes autres compagnons » = « ...mes compagnons »); de *meïsme/mesme*, dont les valeurs héritées de IPSE et de IDEM latins ne sont pas toujours nettement distinguées comme aujourd'hui par la construction; *cheüns/chascuns* est aussi bien pronom (*chasque* est tardif); de sens indéterminé, *alcun* peut s'employer sans négation (= « quelqu'un » (1), celui-ci rare avant le XIII[e] siècle, v. plus loin), tandis que *alquant* « certains » peut être accompagné de l'article; attention à *pluisor*, qui, adjectif ou pronom (dans ce cas, avec ou sans article), garde de ses origines la valeur superlative de « la plupart »; signalons *tel i a*, tournure qui a le sens de « certain, certaine chose », par ellipse du relatif (cf. *infra*); quant aux « mots négatifs », on rappelle que *rien(s)* conserve en afr. sa valeur étymologique de « chose » — « rien » se dit *neient*, *nïent* —, tandis que la négation *ne* se renforce volontiers d'un terme exprimant une petite quantité : *gote*, *mie*, *pas*, *point* (en outre *giens*, de GENUS, cf. l'occ. *ges*), dont seuls sont restés en usage les deux derniers, avec prédominance écrasante de *pas* (2). Enfin, l'interrogatif *quel* (v. le paragraphe suivant) s'est combiné avec la conjonction *que* en donnant naissance par soudure, au XII[e] siècle, à l'indéfini *quelque*, qui réitérera la combinaison pour former le subordonnant *quelque... que*, tandis qu'il se soude, vers la même époque, à l'adverbe *onques* pour constituer l'adjectif — parent également par le sens — *quelconque*.

γ) Interrogatifs et relatifs ont hérité du latin leur similitude formelle. Des formes de base *qui*, dont son CRI *cui* devient vite homophone (v. p. 61), et *que*, on notera d'abord des emplois sans antécédent; nous en trouvons un souvenir dans les proverbes : *qui trop embrasse mal étreint*, etc., et disons encore « qui plus est » — l'afr. construisait de même *que* : *que miex est* —, et de tels emplois ont abouti à détacher *qui* de sa valeur proprement relative pour en faire un équivalent de « si l'on » : nous en avons gardé un exemple dans le proverbe « tout vient à point *qui* sait attendre »; *que* équivaut de même, fréquemment, à *ce que*, et de là est issue la tournure de l'afr. *faire que* + adj., au sens de « se comporter comme quelqu'un de — » *(faire que sages)*; ce relatif *que* partage avec l'interrogatif homophone un caractère de polyvalence, deve-

(1) Cf. le cast. *alguno*.
(2) Ce mot finit même, dans les usages populaires, par éliminer *ne* et exprimer à lui seul la négation : « j'sais pas », « i voit pas », cf. l'occitan central *sabi pas*, *vei pas*.

nant pour sa part une « ligature passe-partout » (Moignet) (1), équivalent de « où » par exemple, tandis que l'interrogatif peut avoir le sens de « pourquoi, en quoi » — nous employons encore « *que* ne le disiez-vous? ». Dans certains contextes négatifs, l'afr. connaît curieusement l'ellipse du relatif : *n'i a celui a l'altre ne parolt*, « il n'y a personne *qui* ne parle à son voisin » (2). Pour en revenir au relatif « passe-partout » *que*, on constate que la langue l'a utilisé pour créer des « relatifs composés » à valeur d'indétermination, et dont le premier membre est un interrogatif/indéfini (ils ne se construisent pas nécessairement, comme aujourd'hui, avec le subjonctif) : *qui/quoi... que*, *quel que*, *comant que*, *quant que (/quanque)*, *où que*, etc. (*qui que* + *onques* s'est soudé en *quiconque*, cf. plus haut *quelconque*) : au titre de l'interrogatif, indiquons que c'est au XIIIe siècle que sont nées les tournures du type de *qui/que est-ce qui/que* — l'afr. emploie enfin comme relatifs/interrogatifs *ont* (UNDE) (3) au sens de « où », et son composé *dont* « d'où, de quoi », etc., comme *où* offre des valeurs extensives à partir du sens de « à quoi / à qui ».

δ) Les *possessifs*. — Nous nous contenterons de deux remarques : d'une part, les formes toniques correspondant aux possesseurs du singulier peuvent comme celles correspondant aux possesseurs du pluriel servir d'attribut *(cist chevax est miens)* ou, précédées de l'article, d'épithète plus ou moins emphatique (*li miens chevax* à côté de *mes chevax* « mon cheval »); d'autre part, les formes atones *ma ta sa* s'élident devant voyelle (et *h* « muet », bien entendu), mais au XIIIe siècle l'analogie du masculin étendit au féminin l'emploi des formes masculines *mon ton son*, plus claires puisque syllabiques.

C) *Les substituts personnels*. — La distinction, morphologiquement pertinente aux personnes autres que 4 et 5 (voir p. 55), entre formes toniques et formes atones est liée à leur formation et à leur place relative dans le syntagme.

α) *Le « pronom conjoint » :* on sait que le français est la seule langue romane à utiliser obligatoirement, à l'instar des langues

(1) L'emploi d'une telle ligature, dont la valeur est souvent précisée par un anaphorique fléchi ou une « préposition »/adverbe dans la subordonnée, est fréquent dans le langage populaire (« le type *que j'y* / — = je lui — ai donné le fric ») et dans d'autres langues : anglais « the thing *that* I spoke *about* to you », occitan « l'òme *que le/li* donèri l'argent », grec mod. « ὁ ἄντρας πoὺ τoῦ ἔδωσα τὰ λεπτά », etc.
(2) Ceci n'est pas sans rappeler la tournure anglaise *the man I see*.
(3) Cf. cat./occ. *on(t)*, port. *onde*.

germaniques, un pronom-sujet accolé au verbe (« *je* chante » ~ occ. *canti*, cat. esp. port. ital. *canto*, roum. *cânt*); cet usage se note dès les origines (1), mais ne devient automatique qu'avec le temps, l' « omission » du pronom restant fréquente au XII[e] siècle. Le substitut en question peut du reste être séparé du verbe, comme aujourd'hui encore dans la formule juridique (archaïsme) « je soussigné, X..., déclare... ».

β) *Emploi et place des formes toniques :* outre cet emploi « conjoint », les CS jouissent d'une autonomie suffisante pour demeurer détachés même en l'absence de verbe exprimé (2). Quant aux CR, en dehors des cas « stylistiques » de mise en relief ou d'insistance, on les trouve : *préposés* aux verbes impersonnels sans sujet exprimé *(se toi plest)*, et parfois, jusqu'au XIII[e] siècle, aux infinitifs (3) et aux gérondifs/part. présents *(pour soi lever, en soi levant)*; *postposés* plus spécialement à un verbe comportant ellipse du sujet, pour les pers. 1 et 2 *(poise moi)*, à un participe présent dans des formules équivalent à des « ablatifs absolus » latins *(veant, oiant moi)* (4) et parfois aux infinitifs et gérondifs/part. prés. (*pour lever soi, en levant soi :* tonique régulièrement en fin d'énoncé).

γ) *Emploi et place des formes atones :* on note quelques différences par rapport à l'usage moderne; elles sont ainsi préposées à un impératif après une particule comme après une négation *(si le fai* comme *ne le fai)*, postposées dans une phrase interrogative (*connois le tu*? — usage abandonné dès le MF) et, à la pers. 3, dans des énonciatives avec inversion ou ellipse du sujet *(veit le Rollanz)*.

δ) *Elision et enclise :* si l'élision obéit à peu près aux mêmes usages qu'en français moderne, l'enclise, ou appui du pronom, devenu asyllabique, sur le mot précédent, est en revanche un phénomène propre à la langue médiévale (5). Encore qu'il s'agisse plutôt de morphologie, indiquons-en ici les conditions d'appari-

(1) Serm. de Strasb. *si salvarai eo*, avec inversion après *si* (calque de *sô haldih* ?).

(2) L'anecdote raconte qu'à la question, posée dans quelque assemblée internationale, « Qui parmi vous parle français couramment ? », un délégué aurait, levant le bras, répondu « je ! »... Cela n'aurait fait rire personne au XII[e] siècle.

(3) Sans doute en raison de leur place après une préposition qui, atone, réclame à sa suite une forme tonique.

(4) L'emploi de ces CR toniques en fonction de sujet ne tendrait-il pas à suggérer qu'il s'agit bien d'un héritage direct de l'ablatif absolu (*moi, soi* < MĒ, SĒ ablatifs) ?

(5) Curieusement, l'amuissement de *e* atone aboutit aujourd'hui à créer des situations semblables à celles du français archaïque : l'afr. *jel vei* est ainsi superposable à notre *je l'vois* ; mais l'usage écrit a renoncé à de telles formes dès le MF ; y eut-il ou non solution de continuité également dans l'usage parlé populaire ? Signalons que l'enclise médiévale affecte bien d'autres mots que les pronoms : *si ne*, se réduit à *sin*, *qui est* à *quist (kist)*, etc.

tion : *me*, *te* et *se* ne la connaissent que jusque vers le milieu du XIIe, après *ne*, *si*, *se* (conjonction), *je*, *tu*, *ele*, *qui* et *que* (Alexis *net coneümes*, *que tum reconfortasses*, etc.); *le* et *les* y sont soumis plus longtemps jusqu'à la fin de l'afr., prenant appui surtout sur *je*, *ne*, *si/se*, *qui/que* : *le* se réduit à *-l*, *les* à *-s* (1) (Alexis *si nel poi aviser*, Roland *jol vos plevis*, *ques apelt* « qu'il les appelle »).

ε) *Ordre des pronoms dans les combinaisons :* on notera deux faits différents de l'usage actuel — qui a commencé à apparaître en MF — et curieusement complémentaires : 1° l'ordre régime direct-indirect *(le lui)* est la règle, mais 2° si les deux sont des 3e ou 6e personnes, le régime direct peut être omis, comme dans l'usage populaire d'aujourd'hui (« je lui donne » pour « je le lui donne ») (2).

Indiquons pour finir que les emplois du réfléchi et du non-réfléchi aux 3e et 6e pers. n'obéissent pas à des règles aussi strictes que dans l'usage actuel, et qu'en outre le réfléchi continuera longtemps (XVIIe s.) à occuper des places légitimes aujourd'hui perdues (La Bruyère, *Gnathon ne vit que pour soi*).

2. Les expansions. — C'est essentiellement ici que s'est développée la tendance analytique du roman opposé au latin.

a) Expansions du substantif : trois constructions se présentent en afr., chacune d'elles dans des contextes spécifiques; si l'une est devenue à peu près exclusive aujourd'hui, les deux autres ont laissé des traces :

α) *CR* construit directement : c'est l'héritage du génitif latin; son emploi limité implique parenté ou possession : *la mère Dieu*, *li filz le comte*, *les compagnons l'empereor*, *la cort le roi* — vestiges actuels : la *Fête-Dieu* et *la (fête) Saint-Sylvestre*, l'*Hôtel-Dieu*, *le parvis Notre-Dame*, etc.; en toponymie les types : *les Essarts-le-Roi*, *la Ferté-Milon*, *Bourg-la-Reine*, *Vaux-le-Vicomte*, aussi bien que la *Rue Monsieur-le-Prince*.

β) *à + CR : li filz au comte*, exprimant à l'origine la proximité (AD), cette tournure, usitée surtout avec des noms de personnes, mais normale et dépourvue de connotation en afr., appartient aujourd'hui au registre populaire (« la femme à Jules », « fils à papa »...).

(1) Cf. p. 57 les réductions *de les > des*, *a les > as*, *en les > es*.
(2) La combinaison des « adverbes anaphoriques » *en* et *i* s'opère toujours en sens inverse *(en i)* de l'ordre actuel *(y en)*, qui s'instaure du XVe au XVIIIe siècle.

γ) *de + CR :* primitivement partitive (latin classique), cette construction finit par supplanter les deux autres (premiers exemples dès le latin tardif).

b) Expansion de l'adjectif : les constructions prépositives essentiellement avec *à* et *de* se substituent naturellement aux divers cas (*sex pedes longus* → « long de six pieds », *avidus laudum* → « avide de louanges », *plenus vini* → « plein de vin », *puero utilis* → « utile à l'enfant », *dignus laude* → « digne de louange », etc.). Indépendamment de ces liaisons « sémantiques », en relation avec la nature de l'adjectif, les *degrés de comparaison* de l'adjectif ont aussi leurs compléments : si comparatifs et superlatifs ne se distinguent pas toujours clairement, puisque en français seule la présence de l'article signale le second, leur construction reflète assez bien les structures latines : au génitif ou à l'emploi des prépositions *inter* et *ex* correspond pour le complément du superlatif l'emploi de *de*, à moins que la phrase soit tournée différemment, avec l'adjectif au positif suivi de *seur/sur* : *il est (li) plus senez de toz / senez seur toz*; quant à celui du comparatif, à la construction avec « ablatif de distance » — *maior fratre* — correspond l'emploi (limité) de *de* — *plus granz de son frere* —, en particulier avec des pronoms personnels sujets ou des numéraux, ce dernier cas seul conservé aujourd'hui (« plus de cent »), tandis qu'à la proposition comparative elliptique introduite par *quam (maior quam frater)* a succédé une proposition de structure identique *(plus granz que ses frere)*.

3. L'ordre des mots dans le syntagme nominal.

A) *Substantif et adjectif :* on peut dire qu'en latin la précession de l'épithète est l'ordre « trivial », normal, non marqué, tandis que sa postposition dénote souvent une intention du locuteur, qui veut mettre l'accent sur l'adjectif, lui donnant en particulier sa valeur concrète et première; il en va de même en français : que l'on compare le couple latin *urbanus praetor* « un préteur spirituel » ~ *praetor urbanus* « le préteur urbain », et le couple français « un grand homme » ~ « un homme grand ». Cela dit, il est néanmoins évident que le changement général intervenu entre l'époque latine et l'époque romane, à savoir le passage de l'ordre complément-complété à l'ordre complété-complément (cf. le syntagme verbal) aurait dû entraîner pour l'adjectif une multipli-

cation des cas où, en l'absence de toute intention expressive ou stylistique, il se trouve postposé alors que le latin l'aurait antéposé : de fait, si c'est là l'état français moderne, il n'en va pas tout à fait de même à l'époque médiévale, où l'antéposition est relativement fréquente, même lorsqu'il ne s'agit pas (comme en français) d'une « qualification précoce qui classe le substantif (...) dans certaines catégories générales » (Moignet), cas de *grant*, *bel*, *bon*, *haut*, *riche*, *saint*... Il n'est pas exclu que la syntaxe germanique (cf. angl. *a red flower*, all[d] *eine rote Blume* « une fleur rouge », comme afr. *une roge flor*) ait ici exercé une influence de « superstrat » contraire à la tendance romane, et concordant avec l'usage latin.

B) *Substantif expansion de substantif :* l'ordre latin (complément-complété) peut se rencontrer dans les textes les plus archaïques lorsque le complément est un cas régime sans préposition : Serm. Strasb. : « *Pro Deo amur* », Eulalie « *li Deo inimi* »; plus tard Rol. *le rei gunfanuner*, Béroul *A la roi cort*... (cf. l'archaïsme *Dieu merci*, qui confirme que le tour est bien un latinisme — latin ecclésiastique — lorsque le complément préposé est *Deu*, *Dieu*).

II. — Le syntagme verbal

1. Rapport du prédicat aux participants

A) *Le syntagme prédicatif avec copule — le neutre de l'adjectif.* — Rien à signaler d'important qui sépare le latin de l'afr., et l'afr. du français moderne; tant que la déclinaison se maintient, le sujet et l'attribut sont au Cas-Sujet (1), l'emploi des cas ne faisant place que peu à peu à une syntaxe de position où le sujet antéposé au

(1) Le « mot mis en apostrophe » — hors syntagme — se met aussi au cas sujet, qui prolonge ici le nominatif latin, cf. *Morph. nom.*, p. 46 sqq.

prédicat s'oppose aux expansions postposées (v. plus loin). Nous rappellerons toutefois que c'est dans de tels syntagmes prédicatifs que se rencontre le principal vestige du *neutre* latin, lorsque le sujet consiste en une notion, reprise ou non par un pronom comme *ce* (1) ou *il* : *mult lor est bel* (le sujet implicite est la notion précédemment exprimée), Villeh. *ce fu escrit de ma main* (et non resp. **biax*, **escriz*, cf. p. 51).

B) *L' « objet second » ou bénéficiaire (prédicat intransitif ou transitif).* — Correspondant au datif latin, cette fonction s'exprime naturellement par le Cas-Régime, souvent construit directement, puis — pour éviter les ambiguïtés dans le cas d'un prédicat transitif — précédé de la préposition *à* : *la nés... estoit* (= « appartenait ») *le roi de Carthage*, *dites le roi que...*, *les autres...* (= « aux autres ») *(il) fist les testes colper.*

C) *L'objet (premier) des prédicats transitifs.* — Hérité de l'accusatif, le Cas-Régime trouve là son emploi primordial (comme aussi dans la construction des éléments mis dans l'énoncé sur le même plan que lui : épithète, apposition, attribut) : le rapport syntaxique est ainsi parfaitement clair dans les deux syntagmes équivalents *li chevaliers voit le vilain* et *le vilain voit li chevaliers* — comme du reste dans *voit li chevaliers le vilain.* Mais les seules ressources formelles étaient inopérantes dans le cas des parisyllabiques du type *fille*, largement majoritaires parmi les féminins : on rencontre par analogie des cas sujets à forme de cas régime, pour les masculins, dès le XII[e] siècle, et l'ordre pertinent vient vite relayer l'opposition des cas (2).

(1) On trouve *ce* tonique avec la valeur de « le fait que ».
(2) Un important détail : la tournure impersonnelle *il (y) a* est en afr. transitive, et son « sujet réel » des grammaires modernes traité comme un objet, donc au CR, construction conforme à son origine (HABET).

D) *Autres types d'expansion.* — Nous distinguerons ici les constructions directes des constructions prépositionnelles, car les premières correspondent à l'expression des rapports syntaxiques par les cas « obliques » de la déclinaison latine, représentés par notre Cas-Régime. On a déjà vu celui-ci continuer le génitif et le datif; l'ablatif, déjà identifié dans la tournure *voiant moi*, est vraisemblablement à l'origine (1) de constructions, souvent encore en usage, exprimant en particulier : le temps *(cele nuit, set anz toz pleins)*, le lieu (*aler trestot le val, un autre sentier*, — *cele part*... cf. auj. « nulle part »), la manière (*aler le cors* « à la course »; *grant oirre* « en tout hâte »; *les galopiaux* « au galop »; *les granz trotons* (2) « à grand trot ») — cf. les expressions constituées d'un subst. et d'un adj. *(le chief enclin)*, apparentées à l' « abl. absolu » susdit *(le col baissié)* (3) —, le prix *(vendre six deniers)*. Quant aux *constructions prépositionnelles*, déjà présentes en latin, elles se multiplient et se diversifient en afr., avec une remarquable spontanéité créatrice, dont on ne saurait ici rendre compte (cf. p. 94, les prépositions et les « locutions prépositives », que l'on n'a pu inventorier).

2. **Valeur et emploi des tiroirs verbaux.** — L'expression d'un état ou d'un procès par un noyau prédicatif conjugué à un mode personnel situe cet état ou ce procès dans un cadre aspecto-temporel; en français

(1) Cf. l'origine des adv. en *-ment*, p. 93.

(2) Notons à ce propos l'existence en afr. de dérivés en *-on(s)*, employés généralement au pluriel, avec ou sans préposition, pour décrire une attitude, une allure : *a croupetons, a genoillons, a chevauchons*... (cf. en occ. *de genolhons*, etc. ; FM *à reculons, à tâtons, à califourchon*).

(3) On en rapprochera des formules plus malaisées à analyser telles *mien escient, maugré mien, vostre merci*, etc. L'ablatif, rappelons-le, servait à former déjà en latin nombre d'adverbes. Autres vestiges de l'ablatif (sens local), les toponymes en *-s* tels que *Paris* (< PARĪSIIS « chez les Parisii »), *Angers* (< ANDECĀVIS), *Bourges* (< BITURIGIS), *Poitiers* (< PICTĀVIS), etc.

comme dans les autres langues romanes (1), la dimension temporelle prime sur la dimension aspectuelle, d'autant plus que nombreux sont les états ou les procès déjà marqués, du fait du sémantisme propre au lexème verbal, du point de vue aspectuel — « arriver » est ponctuel, « marcher » duratif, « s'engager » inchoatif, etc. — alors que les catégories temporelles correspondent à un cadre morphologique général auquel se conforment nécessairement, à de rares exceptions près (2), tous les lexèmes verbaux. Toutefois, le système des tiroirs du français contient de notables oppositions aspectuelles (3) dont il importe de rendre compte, même si l'aspect inhérent au sens même des verbes vient interférer avec elles. En revanche, participant du système du nom et de l'adjectif, les modes non personnels ne se situent que de façon bien plus floue par rapport à ce cadre aspecto-temporel.

A) *Temps et aspects ; les tiroirs composés.* — L'opposition morphologique essentielle héritée du latin est celle de deux *tiroirs du passé*, l'Indicatif Imparfait (IIMP) et l'Indicatif Prétérit ou Parfait (PT) : le premier est *duratif*, le second *ponctuel*, selon une distinction toujours bien vivante (« il écrivait lorsque j'entrai / — régulièrement à ses parents » ~ « il écrivit ce jour-là une lettre décisive »). L'afr. use des deux tiroirs avec moins de rigueur, et emploie souvent le PT pour décrire des états ou des processus durables situés dans le passé (Villeh. « *... vint uns chevaliers... qui ot non Eustaces... et ne fu armez...* Vint un chevalier... qui s'appelait Eustache... et n'était armé... »). Mais les langues romanes se sont également créé des *tiroirs composés* à partir de tournures latines constituées au moyen d'un participe accompagné d'une forme personnelle de ESSE ou HABĒRE : les « passifs » impersonnels ĬTUM EST, VENTUM EST étaient de vrais Parfaits (« on alla, on vint »). Le Parfait déponent PRO-

(1) A la différence des langues slaves, du grec moderne, des langues sémitiques, etc. ; l'opposition aspectuelle infectum ~ perfectum avait revêtu aux origines du latin une importance primordiale bien estompée à l'époque classique (v. J. Collart, *Grammaire du latin*, « Q.S.J. ? », n° 1234, p. 38 sqq.).

(2) Certaines formes verbales sont inusitées, pour des raisons variées et souvent obscures.

(3) Relayées éventuellement par des moyens lexicaux : adverbes, périphrases verbales, etc. V. ce qui suit.

FECTUS EST signifiait bien « il partit », et la tournure HABEO LĪBRUM COMPARĀTUM pouvait aisément muer sa valeur initiale de présent perfectif (« je possède un livre [que j'ai] acheté »), souvent sensible encore en afr., en celle d'un passé accompli (analogue à celle du parfait grec) puisqu'il s'agissait bien du présent d'une action *passée*; ainsi s'est constitué progressivement le système du français classique, que l'extension du « passé composé » aux situations qui exigeaient le prétérit, aujourd'hui désuet et « littéraire », a fait aboutir à l'état moderne (« ce jour-là, il a écrit une lettre décisive »). La création de « temps composés », où l'auxiliaire « être » ou « avoir » (1) pouvait utiliser tout l'éventail de ses tiroirs, donna de la sorte naissance à un second registre de passé à valeur d'accompli, qui doublait le premier, inaccompli mais contenant déjà en outre l'opposition d'un IIMP duratif et d'un PT ponctuel, soit en afr., théoriquement :

		Inaccompli	Accompli
(Présent)		[*il escrit*]	*il a escrit* (→ passé accompli)
Passé	duratif	*il escrivoit*	*il avoit escrit*
	ponctuel	*il escrivit*	*il ot escrit* (2)

De fait, l'usage s'écartait largement de la rigueur de tels cadres, en raison du chevauchement partiel des valeurs, du sémantisme des lexèmes verbaux, des interactions entre formes verbales contenues dans un énoncé complexe (v. plus loin) et des besoins métriques ou stylistiques.

En dehors des tiroirs du passé à l'Indicatif, des considérations semblables vaudraient, *mutatis mutandis*, pour les Futurs *(il escrira* et *il aura escrit)*, les « Conditionnels » *(il escriroit* et *il auroit escrit)* et pour les tiroirs du Subjonctif *(qu'il ait* et *qu'il ait eu*,

(1) La distribution des auxiliaires « être » ou « avoir », bien moins rigoureuse en afr. qu'aujourd'hui, paraît d'abord liée à la nature resp. intransitive ou transitive du lexème verbal (cf. les exemples latins proposés ci-dessus) : l'intérêt pris par le sujet dans un procès intransitif explique l'emploi de « être » comme auxiliaire des passifs (« il est emporté par le courant ») et des pronominaux (« il s'est regardé » — on trouve quelques exemples d'auxiliaire *avoir* en afr.) ; on s'explique moins bien celui de l'aux. « avoir » pour le verbe « être » lui-même : « il a été » — l'afr. utilise parfois *estre*, comme l'occitan *(es estat)*, l'italien *(è stato)* ou l'allemand *(er ist gewesen)*. De même pour bien d'autres intransitifs : *il a voyagé*, *dormi*, *marché*... Une vingtaine seulement d'intransitifs se conjuguent aujourd'hui avec *être* : « avoir » est devenu l'auxiliaire par excellence. Pour les hésitations et choix stylistiques *(nous avons convenu/sommes convenus de...)*, v. les grammaires.

(2) La substitution de *il a eu* à *il eut* est certainement l'une des sources des tiroirs « surcomposés » : *il eut escrit* → *il a eu écrit*. Mais on en rencontre dès le XIII[e] siècle, pour exprimer « l'accompli relativement à l'accompli » (Moignet).

qu'il eüst et *qu'il eüst eu)* — v. pour ces derniers, en outre, *infra* l'expression de l'éventuel.

Périphrases verbales à valeur aspecto-temporelle : si le fr. mod. en connaît un bon nombre (« il vient d'écrire », « il va écrire », « il est en train d'écrire », etc.), leur inventaire est encore plus riche en afr. Citons après Moignet : *a) l'imminence de l'événement* (futur proche ou immédiat) : aux. *devoir* (cf. futur anglais avec *shall*, et... la périphrase latine HABEO CANTĀRE), *voloir* (cf. fr. rég. « il veut pleuvoir », le futur anglais avec *will* et les faits balkaniques cités p. 73); *cuildier* signifie « être sur le point de, faillir » (cf. la formule, fréquente dans la littérature épique, *le sens cuide changier* « peu s'en faut qu'il ne perde le sens »); *b) l'entrée dans l'événement : prendre a, commencier (a), venir (a)* impersonnel; *c) le déroulement de l'événement dans la durée : aler/estre* + gérondif (cf. esp. *ir/estar cantando* et la « forme progressive » de l'angl. *I am singing*); *d) la fin de l'événement : laissier a, finer de ;* rappelons que l' « événement habituel » s'exprime par *soloir* (cf. esp. *soler*, all[d] *pflegen zu*), ces périphrases ont souvent en afr. une valeur très atténuée (1).

B) *L'expression de l'éventuel.* — Nous avons indiqué plus haut comment la complexité et l'incommodité des usages latins classiques avaient trouvé un heureux épilogue avec la création romane (roumain exclu) du « conditionnel », ou « forme en *-rais* » pour ceux des linguistes et grammairiens qui se refusent à y voir un « mode ». De fait, l'afr. conserve l'emploi latin du Subjonctif, mais limité à son Imparfait — doublé bientôt, avec une fréquence progressive, du tiroir composé issu de lui, le Plus-que-Parfait —, tout en développant l'emploi du Conditionnel. Primitivement, aux trois énoncés « classiques » du latin (2), *si pecuniam habeam, tibi dem* (Potentiel : Subj. Présent), *si pecuniam haberem, tibi darem* (Irréel du Présent : Subj. Imparfait) et *si pecuniam habuissem, tibi dedissem* (Irréel du Passé : Subj. Plus-que-Parfait) correspond une seule et même formulation, évidemment héritée du 3[e] type latin (3) : *se je eüsse deniers, je t'en donasse*, le contexte aidant à distinguer les valeurs. Au passé, la langue précisa un jour (XIII[e] siècle) *se je eüsse eü*

(1) Ajoutons à ces périphrases aspectuelles une expression courante en afr., mais pour nous insolite : *fere a*, personnel ou impersonnel, au sens de « mériter, valoir la peine de ».

(2) Nous anticipons un peu ici — le lecteur nous excusera — sur l'étude des subordonnées : nous ne reviendrons pas, traitant de celles-ci, sur ce problème de l'éventuel.

(3) Le Subj. Présent avait d'autres emplois modaux plus importants, et l'Imparfait a disparu des langues romanes (sauf en ibéro-roman, où il a connu une étrange destinée).

deniers, je t'en eüsse doné, et de là vient l'emploi toujours correct, quoique archaïque, du « Conditionnel Passé 2e forme », soit *si j'eusse eu de l'argent, je t'en eusse donné*, substitut aujourd'hui pédant du normal « si j'avais eu de l'argent, je t'en aurais donné ».

L'usage du Conditionnel est ancien *(Eulalie* v. 16 *sostendreiet)*, mais l'origine de son emploi n'est pas claire : s'agit-il d'une valeur modale (Imparfait de l'auxiliaire HABĒRE s'opposant comme irréel au Présent — HABEŌ *AYO du Futur roman —, dans une périphrase à valeur future?) ou est-il issu d'une sorte de concordance des temps, cf. « je sais qu'il viendra » → « je savais qu'il viendrait »? Néanmoins, ce tiroir est quasi panroman; il n'en va pas de même de l'emploi de l'Imparfait de l'Indicatif dans la subordonnée conditionnelle, qui à date ancienne (mais pas avant le XIIe siècle, dans le *Comput* de Philippe de Thaon) est propre au gallo-roman septentrional (langue d'oïl). Un parallélisme *si j'ai de l'argent, je t'en donnerai : si j'avais de l'argent, je t'en donnerais* n'explique pas grand'chose, à moins de voir dans cet imparfait le résultat d'une sorte d' « harmonisation syntaxique » sur le Conditionnel, à finale d'Imparfait (J. C. Dinguirard).

En tout état de cause, on constate en afr. une très libre concurrence de ces divers tours et tiroirs verbaux, dont la valeur se dégage souvent davantage du contexte que de la forme elle-même.

C) *Le subjonctif indépendant.* — A la façon du latin (EAMUS, VIVAT, etc.), le Subj. Présent et le Subj. Imparfait, sans la « béquille » *que* aujourd'hui indispensable, servent à exprimer respectivement le souhait et le regret : souhait — orientation vers l'avenir — *si m'aït* (< ADJŪTET) *Diex*, *Diex vos gart* (encore usité à l'époque classique : on écrivait alors *gard'*), *pitié te preigne*, *bien veigniez* « soyez le bienvenu », etc.; Molière dira encore : « La peste m'étouffe (souhait), Monsieur, si je le sais », et nous employons toujours des formules telles que : « Le diable t'emporte! »i « Dieu m'en préserve! », « Grand bien vous fasse! », « Ainsi soit-il! », « Soit » et « Vive la France! » (1); regret — orientation vers le passé — : nous avons gardé : « Plût au Ciel que... ». L'emploi du Subj. Imparf. pour exprimer l'éventuel a été évoqué ci-dessus.

D) *La voix pronominale.* — Ignorée du latin, elle offre en afr. une multiplicité de valeurs et d'emplois dans lesquels l'histoire introduira mesure et ordre. Normal aux sens réfléchi et réciproque (souvent doublé en ce cas du préfixe *entre-*, cf. « s'entretuer »), bien

(1) « Vienne la nuit, sonne l'heure » est chez Apollinaire un archaïsme poétique, à valeur, entre autres, concessive (« même si... »).

attesté au sens passif (cf. Auc. *Or se cante*) (1), il connaît une large extension avec une valeur « moyenne » (Moignet), c'est-à-dire dans l'expression d'un procès intransitif par lequel le sujet se trouve intimement concerné — le caractère assez vague et subjectif d'une telle notion explique la fréquence de tels emplois en afr., emplois dont quelques-uns seulement ont été retenus et fixés par la langue moderne : si *se pâmer*, *se jouer (de)*, *s'enfuir*, *s'en aller*, etc., appartiennent toujours à l'usage normal, se distinguant parfois des non-pronominaux avec des nuances diverses *(se jouer de*, *s'en aller...)*, d'autres étaient encore usités dans la langue classique (*s'aboyer*, *s'apparaître*, *se couver*, *s'éclore*, *se répondre*, etc.), et l'inventaire était encore plus riche à l'époque médiévale : citons entre autres, avec une valeur semblable à celle du non-pronominal, *soi avaler* (« descendre »), *soi criembre*, *soi deviser*, *soi douloir*, *soi faire* « dire » (cf. l'incise « fit-il »), *soi gesir*, *soi morir*, longtemps usités (2), *soi porpenser* « réfléchir », *soi remaindre*, *soi seoir* au sens de « être assis » *(seoir)*, même *soi avoir* « se comporter » (cf. latin SE HABĒRE) et *soi estre*! — d'autres, inversement, se conjuguaient sans pronom avec un sens qui exigerait aujourd'hui la construction pronominale, tel *lever* « se lever », *escrier*, *fendre* « se fendre », *taire*, etc.; cf. *se partir* devenu *partir*!

E) *Les modes non personnels.*

a) L'infinitif : nom verbal (3) et souvent, comme tel, déterminé (cf. encore *le manger et le boire* de La Fontaine, par exemple), il participe syntaxiquement des deux catégories, pouvant se construire soit avec un objet direct, soit avec une expansion précédée de *de*; en fonction d'objet, il est introduit plutôt par la préposition *à* (type *Ki me jurat come sa per a prendre*, Rol.) de sujet par *de* comme aujourd'hui *(Vilonnie est d'autrui gaber)*; on signalera deux autres usages proprement médiévaux : son emploi précédé de *ne* pour exprimer la défense *(ne la baillier tu onques*, cf. l'italien *non dimenticare!)* et la tournure spécifique *or de/du* + IF avec valeur foncièrement exhortative : *or du bien faire* (4)!

(1) Ce réfléchi est, rappelons-le, un fréquent équivalent de *on* dans les langues romanes autres que le français : cast. *se canta*, it. *si canta*, etc.
(2) Cf. d'autres usages romans : cast. *morirse* ; les cas analogues sont nombreux.
(3) Comme tel, il ne porte pas nécessairement la marque formelle de son caractère actif ou passif : *digne de pendre* « digne d'être pendu ».
(4) On peut se demander si la tournure, ancienne et toujours vivante, « je le vois venir » est effectivement héritée de la « proposition infinitive » latine, en dépit de la limitation de ses emplois aux verbes de perception... qui en latin préféraient du reste, avec la valeur de la « proposition infinitive » française, une construction participiale : *video pueros ludentes* plutôt que *video pueros ludere* « je vois les enfants jouer ».

b) Participe Présent-gérondif : leur homonymie (CANTANTE/ CANTANDO > *chantant*) a entraîné une confusion dans les fonctions respectives des formes étymologiques : « gérondif » lorsqu'il est construit avec *estre/aler* (lat. ĪRE CANTANDO → *aler chantant*), absolument (*oiant nos toz* « nous tous écoutant ») — sorte d'ablatif absolu — ou après préposition (*en estant*, *en mon dormant* — cf. « de mon vivant »), et pouvant avoir naturellement des expansions (*por les membres perdant* « au risque de perdre... »; cf. l'archaïsme « à son corps défendant »), il peut être considéré comme un Part. Présent (à valeur active ou passive) si, variable, il régit aussi des expansions (*Lancelos fu rois tenanz terre)* — mais on a bien un gérondif variable dans *sanz coupe achaisonanz Fu li quens...* (?); et s'agit-il d'un adjectif verbal s'il n'en a pas ? : *Armes unt beles e bons cevals curanz* Rol. — mais cf. *Halt sont li pui... li val parfunt e les ewes curant*, *ibid.* En fait, la matière est mouvante : on est en face, comme c'est si souvent le cas en afr., d'un véritable *polymorphisme morphosyntaxique* où il est vain de vouloir reconnaître et définir des règles strictes. Malherbe ni Vaugelas ne sont encore venus.

c) Participe passé : il ne sera ici question que de son accord; avec *estre*, il s'accorde naturellement, comme adjectif attribut, avec son sujet; avec *avoir*, les hésitations qui ont abouti aux fameuses règles actuelles s'expliquent fort bien historiquement : à l'origine des tiroirs composés, le participe est attribut de l'objet — HABEO LĬBRUM COMPARĀTUM → *j'ai un livre acheté* (l'ordre des mots importe peu, comme en latin) —, mais dès que la périphrase commence à se cristalliser avec la valeur d'un passé accompli (v. p. 108), tandis qu'auxiliaire et participe passé se soudent de plus en plus, la relation entre le participe et l'objet s'estompe, et le premier tend à devenir invariable. La place relative du prédicat et de son expansion n'importe nullement, car on pense la phrase complète avant de l'énoncer : ce qui compte est l'attitude psychologique, qui se rapproche plutôt soit de la structure primitive, soit du terme de l'évolution. L'afr. dit aussi bien... *jusque je aie conquise la cité* (Aim. de Narb.), avec accord, que *Mainte perriere i orent amené (ibid.)*, sans accord, contre toute logique — si logique il y avait! Nos règles sont purement artificielles, n'en déplaise à Marot et à l'Académie, qui les ont édictées.

III. — L'énoncé complexe

Il offrait en latin deux types de structure : ou bien les propositions dépendantes se construisaient directement à l'instar d'une expansion nominale soit avec une

valeur complétive, à la façon d'un objet direct — sujet à l'accusatif, noyau prédicatif à l'infinitif —, soit avec une valeur « circonstancielle », à la façon des expansions précitées à l'ablatif — dans ce cas, sujet et noyau prédicatif participial s'accordaient comme dans un groupe subst. + adjectif; ou bien elles constituaient des prédicats verbaux de type normal, avec noyau à un mode personnel et participants rattachés à lui comme dans les indépendantes, prédicats reliés à la principale par un subordonnant, conjonction ou pronom relatif — leur valeur pouvait être soit complétive soit circonstancielle, mais la variété des subordonnants jointe au jeu des modes permettait d'exprimer tout un éventail de nuances. Nous n'envisagerons dans ce qui suit que cette seconde catégorie, puisque nous venons de passer en revue les divers emplois des tiroirs non personnels.

1. **Les modes.** — L'expression de l'éventuel ayant été analysée, et avec elle l'emploi du « Conditionnel », l'essentiel du débat consistera dans l'étude des fonctions et des emplois respectifs de l'Indicatif et du Subjoncti dans les subordonnées conjonctives, puis dans les relatives.

A) *Subordonnées conjonctives à valeur « complétive » :* « L'Indicatif actualise le procès et le situe dans le temps. Le Subjonctif... montre que le procès est seulement envisagé par l'esprit » (Ménard). Ceci suffit à comprendre le jeu des deux modes — dans les subordonnées autres que complétives comme dans celles-ci, du reste — à condition que l'on se rappelle : 1° que les frontières sont incertaines dès qu'intervient une appréciation tant soit peu subjective; 2° que la notion de « rection », ou d'emploi automatique et formellement conditionné, est étrangère au français médiéval. Comme le fr. moderne, l'afr. utilisera donc l'Indicatif après les verbes « d'existence et d'énonciation » — faits objectifs — et préférera le Subjonctif pour les verbes « de volonté et de crainte » (1) — faits liés à un

(1) Curieusement, par une sorte de rupture de construction, l'afr. faisait parfois suivre, dans ce cas, la conjonction d'un Impératif à la place d'un Subjonctif (ces modes ont des valeurs affines).

mouvement affectif (1) —, tandis que les verbes « d'opinion » se partagent les deux modes, déclenchant l'emploi du Subjonctif dès que l'opinion exprimée n'est pas suffisamment assurée (négation, interrogation, avis émis par une personne autre que celle qui parle en son propre nom et dit « je » — et encore!) (2). Une telle distinction fondamentale paraît pouvoir rendre compte de la plupart des emplois, à condition que l'on en use judicieusement (3).

B) *Subordonnées conjonctives autres que complétives :* Seul paraît notable, outre ce qui vient d'être dit, l'emploi — cohérent puisqu'il s'agit d'une qualité niée — du Subjonctif dans les comparatives énonçant une différence — dans lesquelles le verbe, exprimé, était, et est encore, précédé de *ne* (*mellor que je ne soie*, FM « meilleur que je ne suis », à l'Indicatif).

C) *Relatives :* L'emploi du Subjonctif, qui prolonge les usages latins (avec leurs valeurs) y est normal et fréquent : type (Rol.) *Ne vos ait om qui por altre s'en fuiet*! (4).

2. **Les temps.** — Les usages diffèrent peu des nôtres, encore que, comme il est prévisible, une liberté plus grande règne sur les choix : en dépit de la tendance selon laquelle une principale au passé déclenche l'emploi d'un passé dans la subordonnée, on peut trouver dans celle-ci un présent si le sens évoque un fait permanent ou une projection vers l'avenir.

3. **Ordre des mots.** — On a indiqué p. 100-102 quelques usages de l'ancienne langue touchant les substituts per-

(1) R. et G. Le Bidois emploient à son propos l'heureuse formule de « mode de l'énergie psychique ».

(2) Cf. en fr. mod. l'emploi de l'Indicatif dans « je crois qu'il a raison », mais du Subjonctif dans « je ne crois pas qu'il ait raison » ; on hésitera entre « crois-tu qu'il a raison ? » et « crois-tu qu'il ait raison ? ».

(3) En ce qui concerne les complétives, comme du reste les conjonctives consécutives et les relatives (v. *infra*), nous signalerons un curieux phénomène : l'ellipse du subordonnant *(que)*, surtout notable dans les premiers monuments (littérature épique) ; s'agit-il d'un vestige de parataxe, d'une ellipse commandée par le mètre ou d'une liberté syntaxique ? C'est difficile à dire. Exemples (Rol.) : complétive *Ço sent Rodlanz de son tems n'i at plus*, consécutive *Tant a saigniét li oeil li sont troblét* ou encore le type *Ne puet muder ne plort ne ne sospirt*.

(4) Ellipse du relatif : (Rol.) *Ne l'odrat om ne t'en tieignet por fol* (au Subjonctif, avec une nuance consécutive).

sonnels. Dans le cadre plus général de l'énoncé, signalons que :

1. Le verbe se trouvait placé fréquemment en tête (Chanson de Rol. *Cuidet li reis qu'ele se seit pasmede*; on cite comme archaïsme Bossuet, *Restait la redoutable infanterie de l'armée d'Espagne*).

2. Après une expansion ou un adverbe, l'ordre sujet-verbe se trouvait en principe inversé (cf. l'allemand) : *La fu trové li plus des haltes dames...* (Villehardouin), *Ou chastel de Yeres descendi le roy...* (Joinville), cf. l'expression connue *Si veut le roi, si veut la loi.* Il nous en reste un vestige après « aussi » : « Aussi poussa-t-il... » (Flaubert), « Aussi observait-elle... » (Gide), cités par Littré.

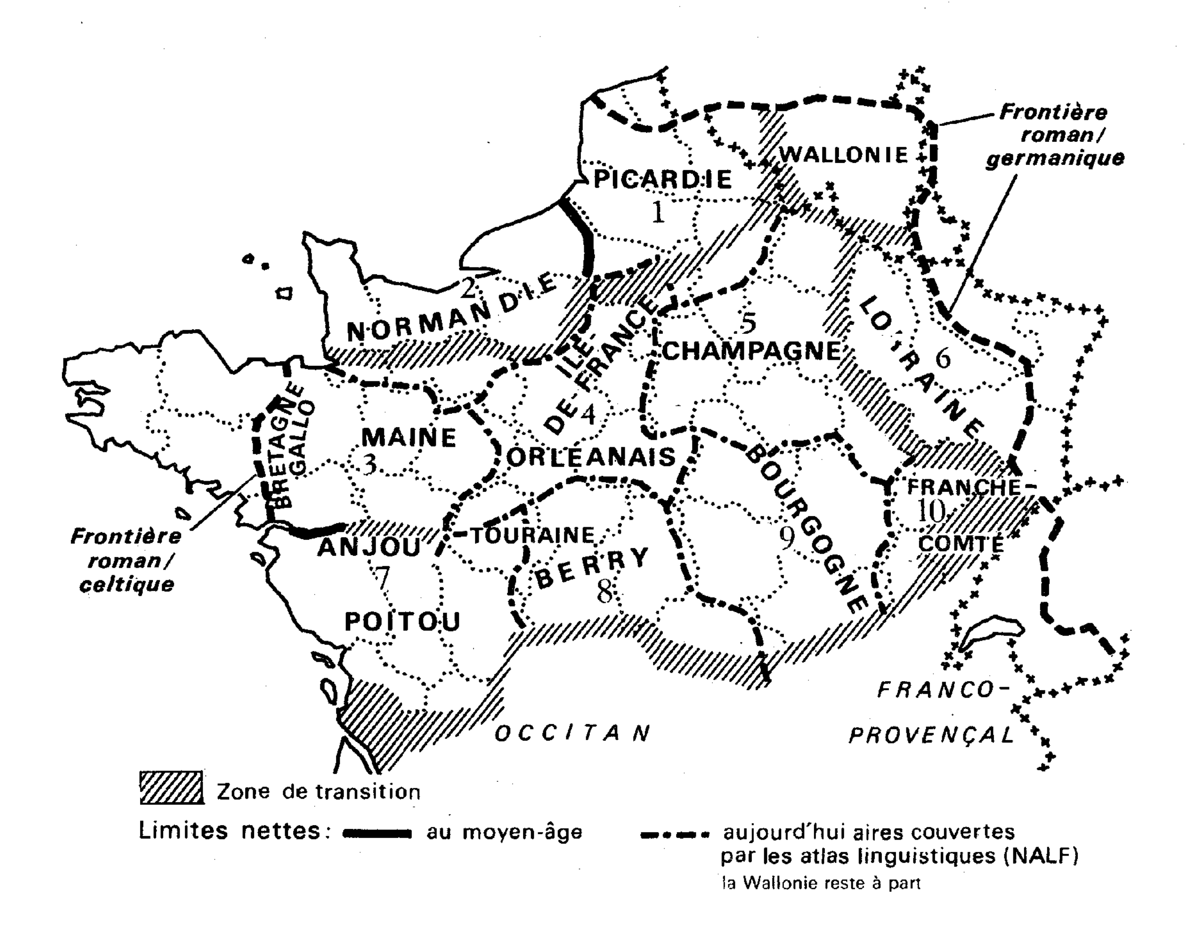
DEUXIÈME PARTIE

LES DIALECTES D'OÏL

Sous le double effet du « substrat » gaulois et du « superstrat » germanique (v. p. 5), aussi bien qu'en vertu de la tendance naturelle à la différenciation géographique si aucune force centralisatrice ne s'y oppose, le latin implanté en Gaule a, en évoluant vers le type roman, pris des formes divergentes d'une région à une autre. Ainsi sont nés les dialectes, en domaine d'oïl comme en domaine d'oc et comme partout dans le monde (1). La littérature médiévale reflète du reste largement cette multiplicité de formes dialectales, car tant que l'Ile-de-France n'a pas, pour des raisons de prestige politique, imposé sa suprématie dans les provinces d'oïl, les écrivains locaux s'expriment dans leur dialecte, plus ou moins codifié en « scriptas » et koinés régionales. Si deux de ces dialectes, l'anglo-normand et le picard, servirent de véhicule à une littérature relativement riche, les autres se manifestent surtout dans les écrits d'oïl soit comme des reflets de l'origine dialectale de l'auteur (2), soit comme des formes introduites dans les copies par des scribes régionaux, soit enfin comme des variantes libres, la langue n'étant encore ni naturellement sta-

(1) V. notre *Dialectes et langues régionales*, coll. « Que sais-je ? », en préparation.
(2) Conon de Béthune, vers 1180, s'excuse d'employer dans ses œuvres (françaises) des « mos d'Artois », tandis qu'à la fin du XIII[e] Jean de Meung lui fera écho en expliquant « nes ne sui pas de Paris ».

bilisée (v. p. 11-12) ni artificiellement codifiée. Du Moyen Age à nos jours, les parlers dialectaux d'oïl n'ont cessé de se détériorer sous le poids du prestige grandissant, déjà sensible au XIIe siècle, du dialecte de Paris et de l'Ile-de-France : en 1539, François Ier promulguait le fameux Edit de Villers-Cotterêts qui, imposant l'emploi du français dans les actes officiels afin d'en exclure le latin, en excluait aussi de fait tous les autres dialectes et scriptas; le francien a du reste dominé ceux-ci d'autant plus aisément qu'aucune œuvre littéraire vraiment importante n'est venue les illustrer ni les défendre (1). Ils ont toutefois laissé jusqu'ici des traces suffisamment vivantes pour qu'il soit possible de réaliser encore aujourd'hui des atlas linguistiques dans toute la



Les dialectes de la langue d'oïl

(1) V. l'Encyclopédie de la Pléiade (Gallimard) : *Histoire des littératures*, III : *Littératures françaises, connexes et marginales*, pp. 1414-1459 : « Les littératures dialectales du domaine d'oïl », par Maurice PIRON.

France d'oïl, jusque sur le pourtour de Paris. La carte, p. 115, permettra au lecteur de saisir ce processus (1).

Dans chacune des esquisses dialectales ci-dessous, nous indiquerons successivement les principaux traits phonético-phonologiques, morphologiques ou syntaxiques qui, en diachronie ou en synchronie, séparent le dialecte concerné du francien. Bien entendu, le lecteur se souviendra qu'un dialecte ou un parler se définit par la conjonction d'un certain nombre de traits dont chacun peut être commun à plusieurs dialectes ou parlers : ceci est du ressort de la géographie linguistique.

Ces dialectes se laissent classer pour l'essentiel en quatre familles distinctes : ceux du Nord : *picard*, *wallon*, *anglo-normand*; ceux de l'Est : *champenois*, *lorrain* et *bourguignon* (2); ceux du Centre-Sud : *orléanais*; ceux de l'Ouest : parlers de l'*Anjou*, du *Maine*, de *Touraine*, de *Bretagne* — « *gallo* », non celtique — et de *Basse-Normandie*. V. la carte.

N.B. Pour éviter un encombrement typographique, nous renonçons, dans cette 2[e] partie, à encadrer de crochets les notations phonétiques.

(1) V. J. Chaurand, *Introduction à la dialectologie française*, Paris 1972.
(2) Les parlers de Franche-Comté, intermédiaires entre les domaines d'oïl et francoprovençal, ne sont pas pris ici en considération ; cf. symétriquement au sud-ouest ceux de Poitou, Aunis, Saintonge et Angoumois, qui forment la transition entre oïl et oc (v. p. 125).

Chapitre Premier

DIALECTES SEPTENTRIONAUX

I. — Picard (1)

a) Phonétique. — α) *Consonantisme : 1)* Conservation de CG + A (mais un début de palatalisation, suivi de régression, a agi sur la voyelle) : CANTĀRE > *canter*, CARRŪCA > *carue*, *ACCAPTĀRE > *acater*, EXCAPPĀRE > *escaper* (1), mais CABALLU > *keval* et CAPRA > *ki(e)vre*, VACCA > *vake*, CAUSA > *cose* (2), germ. GARD- > *gardin* (fr. « jardin »), de même pour K + *e*, *i* germaniques : SKINA > *eskine*; *2)* Produit chuintant et non sifflant de la palatalisation de C^{ei}, C*y*, T*y*, ST*y* : CAELU > *chiel*, CIVITĀTE > *chité*, EC]C(E) ILLU > *chel*, EC]CE HOC > *chou*, FACIA > *fache*, CAPTIĀRE > *cachier*, CANTIŌNE > *canchon*, -ITIA > *-eche*, ANGUSTIA > *angouche* — on a en finale les graphies *-ch* et *-c* : BRACHIU > *brac(h)*, -ĪCIU > *-ic(h)*, FACIO > *fac(h)*; *3)* Maintien de *w-* germanique : WARDON > *warder*, WAHTON > *waitier*, WADANJAN > *waa(i)gnier*, WERPJAN > *werpir*, etc.; *4)* Absence de consonne épenthétique dans les groupes romans *-m'l-*, *-n'r-*, *-l'r-* : SIMULĀRE > *sanler*, VENERIS DIE > *venredi*, fut. TENĒR(E) + -at > *tenra*, *terra*, PULVERE > *polre*, *pour(r)e*, fut. *VOLĒR(E) + -at > *vorra*, *vaur(r)a*; *5)* Vocalisation ou « fricativisation » (3) de la labiale dans les groupes *-b'l- -p'l-* : TABULA > *taule*|*tavle*, DIABOLU > *diaule*, -ABILE > *-aule*/*-avle*, POPULU > *pule*; *6)* Maintien tardif de *-t* final roman : VIRTŪTE > *vertut*, MERCĀTU > *markiét*, *TRIPALIĀTU > *travilliet*, *VENŪTU > *venut*, MERCĒDE > *merchit*, NŪDU > *nut*; *7)* Réduction précoce de l'affri-

(1) La vitalité du dialecte et des échanges interdialectaux s'est encore manifestée au début de ce siècle par l'emprunt du pic. *rescapé* (p. *réchappé*) lors de la catastrophe minière de Courrières (Pas-de-Calais) en 1906.

(2) Cf. aussi la ville du *Cateau* (< CASTELLU) *Cambrésis* où fut signé en 1559 entre Français et Anglais le traité qui mit fin aux guerres d'Italie.

(3) La confusion de *u* et de *v* dans l'écriture médiévale rend souvent la décision incertaine.

quée *-ts* en *-s* : *bras*, *enfans* contemporains de l'afr. *braz*, *enfanz*; *8)* Métathèses dans les groupes *-er-/-re-* : *esprevier*, *juerra* (= « jurera »); β) *Vocalisme : 1)* Maintien de *ɛ̃* (< *e/ɛ* + nasale) qui ne s'ouvre pas en *ã* comme en francien (1); *2)* Différenciation en *au* de *ou* issu de *o* + *l* implosif : COLLUS > *caus* (fr. *cous*), COLPU > *caup (coup)*, cf. *supra vaur(r)a* et de même CLAVU > *clau* et non *clou*; parallèlement, l'ouverture de *e* en *ɛ* devant *l* implosif fait évoluer -ILLOS comme -ELLOS : CAPILLOS > *caviax* (2) comme BELLOS > *biax*; cf. également EC]C(E) ILLOS > *chiax*, *SOLICULUS > *solax*, CONSILIOS > *consaus*, etc.; *3)* Diphtongaison de *ɛ* roman tonique entravé : BELLU > *biel*, TESTA > *tieste*, *AD PRESSU > *apries*; *4)* Réduction de diphtongues et triphtongues apparemment par recul de l'accent : *ie* > *i*, *ai* > *a*, *oi* > *o*, *iee* > *ie*; *ieu* > *iu*, *ueu* > *u*, ex. CAPRA > *civre* (*/kivre*), *PETTIA > *pice*, PLACET > *plast*, LAXĀRE > *lassier*, GLORIA > *glore*, HISTORIA > *estore*, CALCEĀTA > *cauchie* (afr. *chauciee*), *MANSIONĀTA > *maisnie*, FOCU JOCU LOCU > *fu ju liu*; *5)* En position prétonique, *e* en hiatus s'efface plus tôt qu'en fr. : *meür* (< MATŪRU) > *mur*, *meïsme* > *misme*; *6) ai*, *ei* + *s* > *i* : OCCASIŌNE > *okison*, *PISCIŌNE > *pischon*; *7) e* prétonique + *ʎ*, *ɲ* > *i* : MELIŌRE > *milleur* (cf. *supra travilliet*), SENIŌRE > *signeur*.

b) MORPHOLOGIE : *1)* L'article fém. sg. est *le*, parfois *li* au CS par anal. avec le masc., et les possessifs corresp. *me te se*; *2)* Les CRSg masc. de ceux-ci sont *men ten sen*, et *nos vos*, produits précoces de NOSTROS, -AS et *VOSTROS, -AS (cf. *a*, α, *7*), ont donné naissance à des cas sans *-s no*, *vo*; *3)* Noter les fém. toniques *mi(e)ue(s) ti(e)ue(s) si(e)ue(s)*, refaits sur **mieu* (< MEU) non attesté (3); *4)* EGO tonique > *jou*, tandis que les CR *mi ti si* remontent non à MĒ TĒ SĒ comme le fr. *moi toi soi*, mais à MIHI TIBI SIBI > *MĪ TĪ SĪ (4); *5)* Démonstratifs CSSgm EC]C(E) ILLI > *chil*, *chi(l)s*, *chi(e)us*, EC]C(E) ISTĪ > *chis(t)* (5), EC]CE HOC > *chou*; conjugaison : *6)* Dés. de pers. 4 en *-omes* (cf. *somes*) à l'IP et au F, et en *-iemes* à l'IIMP et au C (cf. les PT_4 en *-ames*, etc.); *7)* HABUĪ SAPUĪ représentés par *oc(h) soc(h)*,

(1) Si la graphie *en* ne prouve rien (cf. fr. *vent*), les témoignages postérieurs attestent le fait : dans *Monsieur de Pourceaugnac*, MOLIÈRE met dans la bouche de la Picarde Nérine (II, 8), entre autres picardismes, *pindre (pendre)*, *entains (entends)*, *démaintiras (démentiras)*, *impudainche*, *insainsible*, etc.
(2) On rappelle que *-x* = *-us*.
(3) Cf. l'occitan *mieu tieu sieu*.
(4) Cf. le castillan *mí ti sí*.
(5) Ce démonstratif *(che)* a fini par servir normalement d'article, cf. l'expression « ch'nord » employée par référence aux régions les plus septentrionales de la France et à leurs habitants.

cf. les IP$_1$ phonétiques *fac(h)*, *senc(h)* < SENTIO, dont la désinence s'est étendue à d'autres IP$_1$: *demanc(h)*, *tienc(h)*, *poc(h)* (< *POSSIO), *prenc(h)*, etc., comme le SP correspondant en *-(e)c(h)e* s'est étendu à d'autres SP : *demeur(e)che*, *go(e)che* (< *GAUDĪRE), *doi(ve)che*, *mec(h)e* (MITTERE); *8)* On a parallèlement des SP en *-ge* sans doute inspirés de *plange*, *sorge* (< PLANGAM, SURGAM, phonétiques, ou faut-il poser des *PERDĬAM, *PRENDĬAM analogiques ?) : *renge* (*RENDERE), *prenge*, *perge* (PERDERE); *9)* Absence d'action de *-w-* sur *-i-* dans les PT en -UĪ : HABUISTĪ > *euis*, SAPUISTĪ > *seuis*, d'où les SIMP *euisse*, *seuisse*, *BĬBUIT > *biut* (fr. *but*), etc.; *10)* PT$_6$ en *-is(s)ent* modelé sur *-is*, *-ist* (pers. 2 et 3), d'où conservation prolongée des types *mesis mesisse*, *presis presisse*, etc.; *11)* Formes svarabhaktiques aux F : *devera*, *metera*; *12)* Confusion, enfin, des cl. I à radical palatal et III en raison de la réduction phonétique de *-ier* (IF) et *-ierent* (PT$_6$) en *-ir* et *-irent*.

II. — Wallon (Belgique S)

Appartenant à la même famille que le picard, ce dialecte partage de nombreux traits avec lui :

a) PHONÉTIQUE. — α) *Consonantisme* (1) : *1)* Maintien de *w-* germanique : WARDON > *warde(i)r*, et de *-w-* roman, de toutes origines : germ. HAWA > *hawe* (fr. *houe*), prél. KAWA « oiseau de nuit » > *chawe (choue*, cf. *chouette)*, cf. AQUA > *awe* (« eau »); *2)* Persistance de *s* + *ptk*, et *-st* > *-s* fréquemment; β) *Vocalisme : 1)* Absence de diphtongaison conditionnée : PECTUS > *peiz*, *FOLIA > *foille*; *2)* En revanche, diphtongaison de ɛ et ɔ toniques entravés : VESPERA > *viespre*, ainsi que de *e* issu de Á[, par surévolution : TALE > *teil*, NOMINĀTU > *nomeit*, etc.; *3)* Apparemment, réduction à *u* de la diphtongue *ou* issue de Ó[: SENIŌRE > *signour* (2); *4)* Palatalisation relativement tardive de *u* en *y* : *vertut* (VIRTŪTE) peut rimer avec *mut* (MULTU); *5)* Effacement précoce des finales atones d'anciens proparoxytons et de paroxytons en -A (XIIIᵉ s.); *6)* Réduction de *ui* à *u* : *DESTRŪGERE (cl.-STRUERE) > *destrure*; *7)* Réduction de la triphtongue *-εau* à *-ε*, ainsi *pasture(a)s* rime avec *malvais*; *8)* Evolution spéci-

(1) Le wallon partage avec le francien la palatalisation de C^a G^a, mais ne simplifiera pas au XIIIᵉ siècle, comme le fait ce dernier, les affriquées *tʃ dʒ* en fricatives : « chanter » se dit toujours [*tʃɑ̃'te*] en wallon.

(2) L'évolution francienne *'oū* > *'eū* (> *'œū*) paraît tardive, propagée selon certains à partir des régions picardes, et *loup* < LUPU, *louve* < LUPA, *rouvre* < RŌBORE, *amour* < AMŌRE, *jaloux* < ZELŌSU, *époux* < SPŌ(N)SU, on le rappelle, font toujours problème. V. p. 16, n. 4.

fique de la diphtongue *oi* qui, après être passée à *we* comme en francien évolue en *wœ*, *œ* à l'instar de *we* issu de O[tonique : MĒ(N)SE > ˈ*mois* > *mwes* > *mœs* écrit *meus* (cf. *POTET > *peut*); *9)* Instabilité du *e*- prosthétique devant *s* + cons. : *(e)sperance*, *(e)stuet*.

b) MORPHOLOGIE : *1)* Le datif ILLIS > *les* (cf. l'occitan; francien *lor* < IL]LŌRU) ; *2)* ILLĪ et son composé EC]C(E) ILLĪ donnent comme en ancien occitan des types à palatale *ilh*, *cilh* (généralisation des emplois antévocaliques où *i* en hiatus > *j*, d'où *lj* > *ʎ*); *3)* MEĪ conservé au CS masc. pl., d'où *mei* et par anal. *tei* et *sei*; *4)* IIMP de la Cl. I en -*(i)eve* (< -ĀBA-) (1); *5)* Dans les PT en -UĪ, -*w*- ne labialise pas *i* : *STETUIT > *(e)sti(e)ut*, et après -*n*- se consonantise : TĒNUĪ > *tinve*; *6)* Participes passés analogiques (connus aussi du picard) en *stiut*, *bi(e)ut*, *but* (cf. PT_3 *biut*).

III. — Anglo-normand

D'emploi administratif et littéraire en Angleterre de sa conquête par Guillaume (1066) au XIVe s., ce dialecte, à base haut-normande, s'apparente beaucoup au picard (pic. *a*, α, 1-2-3-7, β, 1-2-4-5-15, *b*, 6-7-8-11) et a subi l'influence du substr. angl., comme l'anglais lui doit la forme de la plupart de ses emprunts gallo-rom. En outre : *a)* Phonét. : *a. Consonantisme* : *s* + cons. = fricat. : *pleght* « plaît »; 2. conserv. tard. de *kw*, *gw* : IP6 *gwenchent*; 3. id. des affriquées tʃ dʒ; 3. id. de *z* précons. et de ð(-θ), notés *d(-t)*; 4. « glides » *j* et *w*; 5. *ʎɲ* > *ĭl ĭn*, *b. Vocalisme* : 1. *o* > *u* en toutes posit., id. pour ɔ + *s* implos.; 2. *a* + nasale / *s* + cons. vélarisé en *au*; 3. *e* + *r* → *a*; 4. *y* réalisé *u*/*ju*/*i*; 5. *ai* > *e(i)* précoce (et confus. av. *oi*); 6. *ei* stable / > *e*; 7. *ie* > *e*. *b)* Morpholog. : 1. confus. de cas, 2. poss. *mi(s) ti(s) si(s)*; 3. *le*, *me* = *la*, *ma*; 4. IIMP-I en -*o*- étendu; 5. confus. entre cl. I et II (cf. a, *b*, 6).

(1) Aujourd'hui généralisé en -*ef*.

CHAPITRE II

AUTRES DIALECTES

I. — Dialectes orientaux

1. (Centre-Est) champenois (5).

a) PHONÉTIQUE. — α) *Consonantisme : 1)* Maintien de *w-* germanique : *warandir*; *2)* Permanence de *-t* final roman après voyelle : *apeleit*, *establit*, *meut*; *3)* Vocalisation de *b* + *l* : *paiseulement (= -ible-)*; *4)* Absence d'anaptyx dans les groupes *l*, *n* + *r* : *valra (/varra)*, *venra*; *5)* Tendance à l'amuissement de *l* antéconsonantique : ILLOS > *eas*, *especiament*; β) *Vocalisme : 1)* Surévolution en *ei* de *e* issu de ˈ*a*[: *leveir*, *apeleit* (PPass); *2)* Non-différenciation de la dipht. *ou* issue de ˈ*o*[, d'où *o/ou* : *seignor*, *dous* < DUOS; *3)* Produits ˈ*oĭ*/ˈ*uĭ* (non ˈ*yĭ*) de ˈɔ + yod : MODIU > *moui*, OCTO > *hoit*; *4)* Réduction de *iee* à *ie*, de *oi* à *o*; *5)* Identité des produits de *e* et de ε suivis de *l* antéconsonantique, d'où *au*, *ou* ([ɔŭ], [u]); *6)* Ouverture en *a* de *o* + *l* antécons. : SOLVERE > *saurre*; *7)* Réduction à *i* de *ei*/*oi* prétoniques surtout dev. *s* : *dyen (doiien)*, *connissant*.

b) MORPHOLOGIE : *1)* ILLOS > *eas/aus*; *2)* IN ILLU > *on* et non *ou*; *3)* $IIMP_4$-C_4 *-(o)iens*, *-iemes*; *4)* Pers. 6 oxytones comme 4 et 5 (*-ant*, *-ont*, SP *-iént*); *5)* PT_6 Cl. I en *-arent* (cf. les autres pers.); *6)* Type *fisent* aux PT en -SĪ.

2. Lorrain et bourguignon (6) et (9).

a) PHONÉTIQUE. — α) *Consonantisme : 1)* Conservation de *w-* germ.; *2)* En Lorraine, maintien tardif de *-t* roman après voyelle; *3)* En Lorraine également, effacement de *l* et ʎ devant consonne : PALPĔBRAS > *papieires*, MELIUS > *miez*; *4)* Absence d'épenthèse dans les groupes *-n*ˈ*r-*, *-l*ˈ*r-*; *5)* Passage de *js* à *ʃ*, graphié diversement (puis à *x*, noté précisément *x* ou *ix*); *6)* Vocalisation en *u* de *b* + consonne *(diaule)*; β) *Vocalisme : 1)* Surévolution

ˈ*a*[> ˈ*e*[> ˈ*eĭ*; *2)* Non-diphtongaison, et fermeture en *u*, de ˈ*o*[suivi de *-r* : *plour*; *3)* Réduction de *iee*, *uee* à *ie ue*; *4)* En Lorraine, différenciation régulière en *oi* de *ei* + nasale après labiale : *poinne (= peine)*, *moinnes (= meines)*; *5)* Rareté de la dipht. cond. de ɛ et ɔ; *6)* En revanche, diphtongaison lorraine de ˈɛ et ˈɔ entravés en ˈ*jɛ* ˈ*wɔ*; *7)* Ouverture en *a* de ˈ*e*] : SPISSU > *espas*, MITTIT > *mat*, mais en Bourgogne diphtongaison, puis réduction du même en *ei* > *oi* > *o* : *promot (= promet)*; *8)* Passage à *a* et *o* de *e* suivi de *l* ou ʎ + cons.; *9)* Vélarisation de *a* + *l* implosif ou *bl* : *maul*, *tauble*; *10)* Palatalisation de *a* noté *ai*, *ei*, *e*, devant *tʃ dʒ ts s t d* et parfois *r* : *vaiche*, *ait* (= *a* < HABET), *maleide*, *perle (= parle)*; *11)* Développement de *ĭ* devant ʎ, d'où *a*ʎ *e*ʎ > *aĭ*ʎ *eĭ*ʎ > ɛ*ĭ*ʎ ɔ*ĭ*ʎ : *traveil*, *consoil*; *12)* *Id.* devant ɲ, d'où *a*ɲ > *aĭ*ɲ > ɛ*ĭ*ɲ > ɛ̃ɲ : *monteingne*; *13)* Nasalisation de *i* précédé de nasale : *anemin (= ennemi)*; *14)* Passage de *u* à *y* tardif; *15)* Réduction de *yi* à *y*; *16)* Fermeture en *i* de *e* prétonique suivi de *j*ʎɲ ou *js jz* : *signour*, *vigniens* (VENIĀMUS), ou précédé de *tʃ* : *chival*.

b) Morphologie : *1)* Article *lo*; *2)* Désin. de SP_4 en *-iens*; *3)* IP_5 en *-oiz* < -ĒTIS et *-iz* < -ĪTIS; *4)* Création (analogie de *conoisse*?) d'un SP en *-oisse* : *perloisse*, d'où, en Bourgogne, des IP et des SP entièrement « faibles » en *-oi-* : IP_2 *entrois*, SP_6 *entroient*; *5)* IIMP en *-(i)eve* et *-eive* à la Cl. I : *orevet*, en *-ive* à la Cl. III : *ferivet* et à la Cl. I à IF en *-ier* : *apparillivent*; *6)* Pers. 6 téléotoniques en *-ant*, *-ont*, *-ient* à l'IIMP et au SP *(chantiént)*; *7)* $IIMP_{45}$ analogiques en *-eiens/-oiens*, *-eiez/-oiez* (cf. *-eie -oie*, etc.); *8)* PT_6 en *-arent* (cf. *-ai -as*...) ou en *-ont* (cf. le F *-ai -as -a... ont*), celle-ci étendue aux Cl. II et III, F_5 en *-oiz* (cf. IP-II et p. 76).

II. — Dialectes centre-méridionaux : orléanais (4)

a) Phonétique. — α) *Consonantisme : 1)* Résolution en *j* de *g* issu de K entre AU et -A : PAUCA > *poie*; *2)* A époque tardive, assibilation de *r* intervocalique et final en *z*; β) *Vocalisme : 1)* Non-différenciation et monophtongaison de ˈ*eĭ* (< ˈ*e*[) en ɛ (noté *ei*, *e*, *ai*) : *valeir*, *ameie*; *2)* Monophtongaison précoce de *aĭ* en ɛ/*e*; *3)* Réduction précoce de *ié* en *é* après palatale (*ch*, *j*, [*i*]*ll*, *gn)*; *4)* Ouverture de *j*ɛ̃ en *jã* (cf. *Orléans* pour l'anc. graphie *Orliens*!); *5)* Développement d'un timbre de transition *e* entre *i* et *r* intervocalique; *6)* Palatalisation de *a* en ɛ, noté *ai*, *e*, devant *ʃ* et *ʒ* : *saiche*, *visaige*; *7)* Ouverture de *j*ɛ *w*ɛ en *ja wa* devant *l* implosif (vélaire) : *miauz* < MELIUS, *diaut* < DOLET; *8)* Développement d'un *ĭ* entre *a*, *e* et ʎ, puis *aĭ*ʎ *eĭ*ʎ > ɛʎ; *9)* De même, *a*ɲ > *aĭ*ɲ > ɛ̃*ĭ* > ɛ̃; *10)* Plus tardivement (XIIIe-XIVe s.), fermeture en *u* de ɔ issu

de AU, devant *ʃ*, et de *ɔ* tonique entravé, devant *ʒ* et *s* antéconsonantique.

b) MORPHOLOGIE : *1)* Emploi de l'article masc. *lo(u)*; *2)* Désinence de pers. 4 en *-on* (cf. occ. *-am -em -im*, sans *-s*); *3)* IIMP de la Cl. I en *-oe -oes -ot... -oent* en usage jusqu'au XIIIe s.; *4)* Utilisation sporadique de SP en *-ge*; *5)* Pers. 6 à dés. *-iént* téléotonique; *6)* IIMP$_6$ et SIMP$_6$ en *-eint*, *-int -oint*; *7)* Radicaux palataux (SP) de *tenir* et *venir* en *teign-/taign-* et *veign-/vaign-*.

III. — Dialectes occidentaux

Sans constituer pour autant des parlers de transition entre oïl et oc (1), ces variétés dialectales contiennent nombre de traits où se perçoit la proximité du domaine occitan.

1. **Ensemble des parlers de l'Ouest** (3) et (7) : Touraine, Anjou, Maine, Bretagne (Gallo), Basse-Normandie (2).

a) PHONÉTIQUE (rien à signaler en matière de *consonantisme*). — *Vocalisme : 1)* Absorption précoce du *j* de *je* par la palatale précédente; *2)* Monophtongaison précoce (XIe s.) de *aĭ* en *ɛ* et de *ãĭ*, par *ɛ̃ĭ*, en *ɛ̃*; *3)* Passage précoce de *yĭ* à *ɥi*; *4)* Réduction rapide des diphtongues issues des voyelles moyennes fermées en position tonique libre : ˈ*e*[> ˈ*eĭ* > ˈ*ɛĭ* > ˈ*ɛ*, ˈ*o*[> ˈ*oŭ* > ˈ*u* (3); *5)* Maintien de la diphtongue *wɛ* (pas de monophtongaison en *œ*); *6)* Ouverture de *e* en *a* devant la seule nasale labiale; *7)* Réduction de ˈ*yĭ* à ˈ*y* devant *s*; *8)* Apparition d'un timbre de transition entre *i* et *r* intervocalique et antéconsonantique, d'où ˈ*i*^{e}*r* > ˈ*jɛr*.

b) MORPHOLOGIE : *1)* Détérioration rapide de la déclinaison; *2)* En particulier, disparition du CSSg en *-s* dans les féminins du type *flor(s) fin(s)*; *3)* Survivance d'un pronom neutre *el* < ILLU, et fréquente réduction de *ele* < ILLA à *el*; *4)* Pers. 4 à désinences *-om/-um*, *-iom/-ium* (cf. occitan); *5)* Conservation de l'IIMP-I en *-o(u)e*, etc.; *6)* Emploi de radicaux à vocalisme arrondi dans les formes faibles des PT en -UĪ et des SIMP correspondants, type *doüs* (afr. *deüs*).

(1) Ce qui en revanche est le cas des dialectes de Poitou, Aunis, Saintonge et Angoumois, négligés pour cette raison dans le présent ouvrage.

(2) La Haute-Normandie appartient en revanche au domaine des dialectes septentrionaux : v. à ce propos ce qui est dit de l'anglo-normand, p. 120 sqq.

(3) Le processus rapproche finalement ce type dialectal de l'occitan, où *e* reste inchangé et où *o* se ferme en *u*.

2. **Parlers du Sud-Ouest** plus précisément, c'est-à-dire à l'exclusion de la Basse-Normandie.

a) PHONÉTIQUE : *1)* Assimilation de *-m'n-* en *-nn-* : FĒMINĀ > *fenne* (occ. *fenna*); *2)* Résolution en *j* de *g* issu de *k* entre AU et -A : AUCA > *oie*, PAUCA > *poie*; *3)* Localement, résolution en *ĭ* de *ʎ* antéconsonantique; *4)* En Bretagne et dans le Maine, passage à *ŭ* de ce même *ʎ* après *i*; *5)* Faiblesse de *-t* final roman appuyé sur *j* et même sur *n*; *6)* Dans les proparoxytons, sonorisation de certaines sourdes intervocaliques avant la chute des pénultièmes atones (cf. occitan) : types *jade* < GABITA, *grange* < GRANICA, *basoge* < BASILICA (cf. en occitan les types *manga*, *marga* < MANICA — fr. *manche* —, *pèrga* < PERTICA — fr. *perche* —, *cavalga* < CABALLICAT — fr. *chevauche*).

b) MORPHOLOGIE : *1)* Réduction de *vos* enclitique à *-us*, d'où par exemple **si vos* > *sos*; *2)* Emploi de l'article *lou*; *3)* IP_1 en *-c* et parallèlement SP en *-ge*; *4)* Type *ereie erĭons* à l'IIMP de « être » (cf. occ. *èri*); *5)* $SIMP_6$ téléotoniques en *-ant/-ont*; *6)* Développement remarquable des PT en -DEDĪ (cf. occitan); *7)* Existence de Part. prés./Gérondifs en *-ent* à la Cl. II (cf. occitan).

BIBLIOGRAPHIE

I. *Linguistique romane*. — E. et J. BOURCIEZ, *Eléments de linguistique romane*. P. BEC, *Manuel pratique de philologie romane*, I-II. W. von WARTBURG, *La fragmentation linguistique de la Romania*. H. LAUSBERG, *Romanische Sprachwissenschaft*, trad. esp. *Lingüística románica*, I-II.

II. *Phonétique*. — B. MALMBERG, *Manuel de phonétique générale* ; ID., *La phonétique* (« Que sais-je » ?) ; ID., *Les domaines de la phonétique*. A. LANDERCY et R. RENARD, *Eléments de phonétique*.

III. *Linguistique française : ancien et moyen français*. — F. BRUNOT, *Histoire de la langue française*. Ch. BRUNEAU, *Petite histoire de la langue française*, I-II. F. BRUNOT et Ch. BRUNEAU, *Précis de grammaire historique de la langue française*. K. NYROP, *Grammaire historique de la langue française*, I-IV. L. KUKENHEIM, *Grammaire historique de la langue française*, I-II. M. K. POPE, *From Latin to Modern French* « ouvrage très complet et bien informé sur la phonétique et la morphologie diachroniques ». H. BONNARD et C. RÉGNIER, *Petite Grammaire de l'ancien français*. G. ZINK, *Morphologie du français*. J. PICOCHE, *Précis de lexicologie française* ; ID., *Structures sémantiques du lexique français*. N. ANDRIEU-REIX, *Ancien français : fiches de vocabulaires*. A. DEES, *Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du XIII[e] siècle* ; ID., *Atlas des formes linguistiques des textes littéraires de l'ancien français*. W. von WARTBURG, *Evolution et structure de la langue française*. A. DAUZAT, *Le génie de la langue française*. R. L. WAGNER, *L'ancien français*. P. GUIRAUD, *L'ancien français* (« Que sais-je ? ») ; ID., *Le moyen français* (« Que sais-je ? »). C. MARCHELLO-NIZIA, *Histoire de la langue française aux XIV[e] et XV[e] siècles*. G. RAYNAUD DE LAGE, *Introduction à l'ancien français* (synchronique). P. FOUCHÉ, *Phonétique historique du français*, I-II-III. E. BOURCIEZ, *Phonétique française*. F. CARTON, *Introduction à la phonétique du français*. F. de LA CHAUSSÉE, *Introduction à la phonétique historique de l'ancien français* ; ID., *Introduction à la morphologie historique de l'ancien français*. G. ZINK, *Phonétique historique du français*. J. PICOCHE, *Précis de morphologie historique du français*. P. FOUCHÉ, *Morphologie historique du français : le verbe*. A. LANLY, *Morphologie historique des verbes français*. N. ANDRIEUX et E. NAUMGARTNER, *Système morphologique de l'ancien français*, A : *Le verbe*, et Ph. MÉNARD, *Syntaxe* (*Manuel du français du Moyen-Age*, SOBODI). G. MOIGNET, *Grammaire de l'ancien français*.

IV. *Dictionnaires*. — 1. *De langue :* F. GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX[e] au XV[e] siècle*, I-X ; ID., *Lexique de l'ancien français*. A. J. GREIMAS, *Dictionnaire de l'ancien français*. — 2. *Etymologiques :* A. DAUZAT, J. DUBOIS, H. MITTERAND, *Nouveau dictionnaire étymologique*. O. BLOCH, W. von WARTBURG, *Dictionnaire étymologique de la langue française*. G. STRAKA, *Dictionnaire étymologique de l'ancien français (DEAF)*, 3 fasc. parus (lettre G). W. von WARTBURG, *Französisches etymologisches Wörterbuch (FEW)*. Intéresse en fait tout le gallo-roman ; le précédent s'en inspire. W. MEYER-LÜBKE, *Romanisches etymologisches Wörterbuch (REW)*.

V. *Anthologies de textes médiévaux*. — G. PARIS et E. LANGLOIS, *Chrestomathie du Moyen-Age*. L. CLÉDAT, *Chrestomathie du Moyen-Age*. V. HENRY, *Chrestomathie de la littérature en ancien français*. B. POTTIER, *Textes médiévaux français et romans*. R. L. WAGNER, *Textes d'étude*. C. BARRÉ, *Les plus anciennes chartes en langue française* (t. I seul paru). *Ajoutons :* C. BEAULIEUX, *Histoire de l'orthographe française*, I-II. R. BOSSUAT, *Manuel bibliographique de la littérature française du Moyen-Age*.

TABLE DES MATIÈRES

Imprimé en France
Imprimerie des Presses Universitaires de France
73, avenue Ronsard, 41100 Vendôme
Août 1996 — N° 42 694